

CHoses d'autrefois

Enregistré par l'auteur, au ministère de l'Agriculture et de la Statistique, à Ottawa, conformément aux dispositions de l'acte du Parlement du Canada concernant la propriété littéraire et artistique.

À L'HONORABLE
LOUIS-FRANÇOIS-GEORGES BABY

JUGE EN RETRAITE DE LA COUR D'APPEL
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE MONTRÉAL

DOCTEUR ÈS LETTRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
CHEVALIER GRAND' CROIX
DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND

MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ DE SA MAJESTÉ
POUR LE CANADA

&c., &c., &c.

AMICAL SOUVENIR ET HOMMAGE

DE

L'AUTEUR

ERNEST GAGNON

Choses d'Autrefois

Feuilles éparses



QUÉBEC

TYP. DUSSAULT & PROULX

1905

PRÉFACE



LE titre de ce petit volume m'a été suggéré par les dates des articles qu'il contient aussi bien que par la plupart des sujets qui y sont traités. Ce sont bien réellement des "feuilles éparses", des coupures de journaux et de revues oubliées dans des cartons ou disséminées ça et là, que j'ai réunies et livrées à l'imprimeur, sans ordre de dates ni de sujets, pour en former ce recueil. J'ai eu le soin de mettre de côté des pages trop arides ou trop dénuées d'actua-

lité pour être reproduites, des articles de polémique trop vifs pour être publiés après la bataille, et n'ai conservé que ce qui pouvait rappeler les menus faits de la chronique d'antan, ou offrir quelque intérêt au point de vue de l'histoire ou de l'art.

Que si l'on me demande pourquoi je réédite ces pages, je répondrai dans la langue du Dante :

E l'amore che mi fa parlare.

C'est l'amour qui me fait donner une vie nouvelle à des articles voués à l'oubli : l'amour du passé, l'amour de la patrie canadienne, l'amour de la vérité, même dans ses plus minimes manifestations.

ERNEST GAGNON.

Québec, 15 janvier 1905.



Choses d'autrefois

SOUVENIRS INTIMES

Québec, 14 janvier 1896.

IL y a trente-huit ans aujourd'hui même, 14 janvier, que les bombes lancées par Orsini et Pierri, sous le carrosse de Napoléon III, donnèrent le signal du revirement politique qui fit sombrer le second empire.

J'étais alors à Paris, et je faillis me trouver à l'entrée de la rue Le Pelletier à l'heure précise où fut commis l'attentat.

La petite colonie canadienne du Paris de l'époque comptait parmi ses membres deux élèves de l'école des Carmes : l'abbé Thomas Hamel et l'abbé Louis Beaudet, et un élève du lycée Saint-Louis : M. Arthur Buies.

L'abbé Cyrille Legaré avait quitté Paris peu de temps auparavant, après avoir conquis son diplôme de licencié ès lettres.

L'abbé Bouchy, dont la mémoire est restée si chère parmi les anciens élèves du collège de Ste-Anne de la Pocatière, était considéré comme l'un des nôtres. Il demeurait chez M. de Pange, qui occupait le même hôtel que M. de Montalembert, rue du Bac.

M. Joseph Perrault et M. Alfred Turgeon étaient élèves de l'école d'agriculture de Grignon, mais venaient souvent à Paris où MM. Hector Verret et J.-D. Brousseau, de Québec, semblaient s'être établis en permanence.

Comme j'étais extrêmement—j'allais dire excessivement—sédentaire, et que l'on était toujours à peu près sûr de me trouver à ma chambre, les Canadiens de passage à Paris venaient tous me faire visite. On venait *se rapporter* au numéro 7, rue Voltaire (maintenant rue Casimir-Delavigne), comme on va s'inscrire aujourd'hui au numéro 10, rue de Rome.

J'ai gardé fidèlement dans ma mémoire

les noms des Canadiens qui passèrent par Paris en 1858. En voici la liste à peu près complète :

L'abbé Routier, curé de Saint-Joseph de Lévis, l'abbé Patry, curé de Saint-Paschal, l'abbé André Pelletier et l'abbé Raymond Casgrain, professeurs au collège de Sainte-Anne, l'abbé Têtu, curé de Saint-Roch des Aulnaies, et son frère, M. Laurent Têtu, de Québec, M. Charles Boucher de Boucherville et M. Cadoret (celui-ci de Saint-Hyacinthe), l'abbé Limoges et l'abbé Beauregard, du diocèse de Montréal, M. Larue, libraire, des Trois-Rivières ; MM. Abraham Hamel, Leblanc, Hardy, Alfred Thiбаudeau, Howison, Henri Parent, de Québec ; Henry Merrill et Adolphe Roy, de Montréal. A ces noms je dois ajouter celui de mon regretté ami M. George Desbarats, qui venait de terminer ses cours à l'Université Laval, et avec qui j'allai faire visite à Auber et à Rossini.

Quelques semaines après l'attentat du 14 janvier 1858, la foule était admise à passer sous l'arc de triomphe du Carrousel et à s'approcher

du palais des Tuileries, à la suite d'un char allégorique peuplé de nymphes et de déesses natives de Batignolles, que traînait un bœuf aux cornes enrubannées. Les trompettes et les cors de chasse venaient d'annoncer l'ouverture des fêtes du carnaval, dont la promenade du bœuf gras destiné à l'abattoir était une des « attractions. »

L'empereur, l'impératrice, le petit prince impérial, dans les bras d'une dame de la cour, et le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche, se tenaient sur le balcon des Tuileries.

J'ai revu le petit prince impérial seize ans plus tard, à Chislehurst. C'était un beau jeune homme, à l'air modeste et distingué. Son front serein rayonnait d'espérance et toute sa personne inspirait la sympathie. Peu de temps après, il périssait misérablement dans le sud de l'Afrique. Il était entré dans les rangs de l'armée anglaise et faisait partie de l'expédition du Zouloulund. C'est en poussant une reconnaissance dans la campagne, avec le lieutenant Carey et quelques autres cavaliers, qu'il fut surpris et massacré par des Zoulous. Ses compa-

gnons étaient remontés à cheval et s'étaient enfuis à toute bride, tandis que, seul, il faisait face à l'ennemi. Le lieutenant Carey croyait sans doute que le prince avait rejoint sa monture et fuyait avec eux. Les Parisiens lui infligèrent un châtimement de leur façon : ils l'appellèrent « le Carré des distances. »

Après la promenade du bœuf gras, les mascarades avaient commencé. J'avais fait sortir Arthur Buies du lycée (où l'on me reconnaissait comme son « correspondant, » en remplacement de l'abbé Thomas Hamel), et, le lundi gras au soir, je reprenais avec lui le chemin de l'hôtel lorsque nous fûmes cernés par trois ou quatre pierrots qui se mirent à gambader autour de nous en se tenant par la main et en criant : *Québec ! Québec ! Québec !* Chacun d'eux portait un bonnet pointu blanc, un masque blanc, un gilet blanc, des gants et des souliers blancs. Nous sûmes plus tard que c'étaient des compagnons de lycée d'Arthur Buies. Au lycée Saint-Louis, le futur auteur de « l'hypothèse du cataclysme » n'était connu, parmi les élèves, que sous le nom de *Québec*.

Les élèves des lycées de Paris parlent ou du moins parlaient entre eux un argot absolument incompréhensible pour les non-initiés. Ainsi, dans leur langage, « saucisse » se disait *cornard* ; si le « cornard » était bien cuit, on disait qu'il était *crânement bahuté*. Le lycée même se nommait *bahut*. Le mot « piquer » entraînait dans une foule de locutions : *Piquer son chien* voulait dire « faire de la paresse » ; *piquer une tête* voulait dire « plonger » ; *piquer un soleil*, « rougir » ; *piquer une lune*, « pâlir » ; *piquer un chahut*, « danser. »

En dehors des écoles, il y a aussi un certain argot qui est comme une sorte de monnaie courante parmi les Parisiens. Lorsqu'un homme a le cerveau malade, on dit qu'il a *une araignée dans le plafond*, et l'on est compris de tout le monde.

On a essayé d'une autre locution pour rendre la même idée ; on a dit : *Il a un communal dans l'hôtel de ville* ; mais cette innovation n'a pas réussi.

M. l'abbé Cyrille Legaré et M. l'abbé Louis Beaudet furent mes premiers cicerone

dans Paris. Ils me mirent au fait de l'organisation administrative de l'empire, de ce qui concernait l'enseignement universitaire, les écoles spéciales, etc., etc., et me firent voir les principaux monuments et musées de la grande capitale.

M. l'abbé Hamel (aujourd'hui Monseigneur Hamel) venait me voir après chacune des leçons d'élocution qu'il recevait de Delsarte. Il admirait beaucoup son professeur et se plaisait à développer ses théories.

J'ai conservé un vif souvenir d'une soirée de l'automne de 1857, passée dans ma chambre de la rue Voltaire, en compagnie des membres, alors peu nombreux, de la colonie canadienne de Paris. Nous étions à parler de la patrie absente et de l'avenir lorsque l'un de nous s'avisa de dire :

« — Et si le Canada n'existait plus pour nous ; s'il était redevenu couvert de forêts comme avant la fondation de la Nouvelle-France ?..... »

Sur cette hypothèse, chacun prit aussitôt

son parti selon son zèle, ses convictions, ses aptitudes, ses goûts :

L'abbé Hamel opta immédiatement pour les missions ;

Joseph Perrault parla de la création de vastes établissements d'élevage en Algérie ;

L'abbé Beaudet dit finement qu'il continuerait d'étudier jusqu'à ce que diplôme s'ensuive ;

Je songeai à la mélodieuse Italie. . .

« — Et moi — s'écria l'abbé Legaré, non sans quelque lyrisme, — si le Canada était redevenu sauvage, nouveau Champlain, je frèterais un navire, et j'irais recommencer la fondation de Québec. . . »

Le mot eut un succès énorme. Les vocations cessèrent de s'éparpiller. Tous voulaient faire partie de l'expédition et cingler vers les rives canadiennes : tous voulaient entrer comme mariniers dans ce navire. . . qui n'a jamais navigué, mais qui devait porter sur l'océan brumeux tant de généreux dévouements, tant de patriotisme, et surtout tant d'illusions et de rêves de jeunesse.

LA FÊTE DE NOËL À QUÉBEC EN 1645

O N était arrivé à la fête de Noël de l'année 1645, qui tombait un samedi. L'église de Notre-Dame de la Recouvrance avait été détruite par un incendie le 14 juin 1640. Les Jésuites étaient logés dans la maison des Cent-Associés,—le haut de cette maison servant d'église paroissiale pour la population du petit poste de Québec, qui ne comptait alors que quelques centaines de personnes.

Le Père Jérôme Lalemant, le Père Vimont, le Père Dendemare, les Frères Liégeois, Cauvet et Feauté demeuraient à Québec. Le Père de Quen, le Père Masse, le Père Dreuilletes et le Frère Claude Joyer demeuraient à Sillery.

Le chevalier Charles Huault de Montma-

gny, successeur de Champlain dans le gouvernement de la Nouvelle-France, habitait le fort Saint-Louis et y commandait en maître absolu. Il n'y avait pas alors de conseil ni d'intendant pour partager et amoindrir l'autorité du gouverneur, qui était souveraine.

M. de Montmagny, M. Tronquet, son secrétaire, M. des Châtelets, M. Giffard, M. de la Ferté, M. Saint-Martin, M. du Chesne, M. de Launay, Abraham Martin, Guyon, Maheu, Guillaume Couillard, Zacharie Cloutier, François Marguerie, Jean Jolliet, Adrien d'Abancourt et leurs femmes,—des notables de l'époque,—se trouvaient, pour la plupart sans doute, réunis dans la modeste chapelle, ainsi que des négociants en quincaillerie (taillandiers), des artisans, quelques soldats, et un petit nombre de jeunes Canadiens.

On retrouvait alors dans la colonie de Québec l'image à peine altérée de la société des bourgs des provinces de France, avec ses usages, ses traditions, ses habitudes et aussi ses futilités susceptibles.

L'humble chapelle décorée du nom d'église

était éclairée ce soir-là par quatre pauvres chandelles,—et ce fait me revient toujours à la mémoire lorsque je contemple les brillantes illuminations de la basilique de Québec.

On chanta des cantiques et même le *Te Deum* avant la messe de minuit. On donna le pain bénit à cette messe, ce qui n'est plus dans les usages de l'Eglise du Canada, et une flûte d'Allemagne, qui devait accompagner le chant, se trouva être fausse,—sans doute par suite du changement de température,—ce qui est de tous les temps et de tous les pays où il y a des flûtes.

Lisons maintenant le « Journal des Jésuites » du mois de décembre 1645. C'est le Père Jérôme Lalemant qui tient la plume :

Le 23 décembre furent suppléées les cérémonies du baptême à Caterine, femme d'Atironta, et à son fils Mathieu, âgé de deux ans; ce fut dans la chapelle de Québec. Ils se tinrent dans le banc de M. le gouverneur au commencement et furent par là introduits à l'Eglise. Mons. Tronquet, secrétaire de Mons. le gouverneur, fut le parrain du petit, et madame de la Ferté, nouvelle mariée, fille de Mons. Giffar, fut la marraine de Caterine, qui fit sa première communion à minuit.

Le premier coup de la messe de minuit sonna à onze heures, le 2nd un peu devant la demye, et pour lors on commença à chanter deux airs: "Venez mon Dieu," etc., et "Chantons Noe," etc. Mons. de la Ferté faisait la basse, St-Martin jouait du violon; il y avait encore une fluste d'Allemagne qui ne se trouva pas d'accord quand se vint à l'église. Nous eusmes fait un peu devant minuit; on ne laissa pas de chanter le "Te Deum," et un peu après on tira un coup de canon pour signal de minuit, où commenca la messe; le pain benist se fit lorsque le prestre alla pour ouvrir son livre. Ce fut le premier depuis plusieurs années, qu'il avait esté intermis pour les préférences en la distribution que chacun prétendoit. Le renouvellement s'en fit par la dévotion des taillandiers, qui eurent dévotion de le faire à la messe de minuit, et les esprits se trouvèrent disposés à remettre cette coustume; Mons. le gouverneur eut le chanteau pour le faire le dimanche d'après. Ce que l'on fit pour obvier aux brouilleries des préférences prétendues, fut d'ordonner qu'en ayant donné au prestre et au gouverneur, on donnerait à tout le reste comme il viendroit et se trouveroit à l'église, commençant tantost par en haut, tantost par en bas.

Mons. le gouverneur avait donné ordre de tirer à l'élévation plusieurs coups de canon lorsque nostre F. le sacristain en donneroit le signal; mais il s'en oublia, et ainsy on ne tira point; le monde

communia à la fin de la grande messe, après laquelle s'en dit une basse.

Il y avait quatre chandelles dans l'Eglise dans des petits chandeliers de fer en façon de gonçole, et cela suffit. Il y avait en outre deux grandes chaudières fournies du magasin, pleines de feu pour eschauffer la chapelle; elles furent allumées auparavant sur le pont. On avait donné ordre de les oster après la messe; mais cela ayant été négligé, le feu prit la nuit au plancher qui estoit au dessous de l'une des chaudières dans laquelle il n'y avoit pas au fond assez de cendre. Mais par bonheur *dirigente Domino* le feu ne parut que sur les 5 heures du matin au dessus de nostre salle ou réfectoire et cuisine, dans laquelle estoit Pierre Gontier, notre cuisinier, qui s'apercevant de cela monta aussi tost et sans autre bruit esteignit le feu.

On dit la grande messe du jour sur les huit heures, et devant et après deux prestres dirent leurs trois messes. A vespres on chanta quelques psaumes en faux-bourdon.

*
* *

Veut-on me permettre de citer encore?....

Le 26, jour de St-Etienne, la bourgade de Sil-lery vint icy en procession faire ses stations pour gagner le Jubilé: deux de nos hommes portoient la

bannière et la croix, les PP. de Quen et Drouillettes vinrent avec eux en surplis et dominau, et entr'eux deux toute la troupe des sauvages chrestiens, au nombre de plus d'une centaine. Ils vinrent à jeun en un temps grandement froid et s'en retournèrent sans manger. On leur fit festin au retour à Sillery de la part de Mons. le gouverneur; ils chantèrent partout fort mélodieusement, et dirent une dizaine de leur chapelet.

Un peu plus loin le P. Lalemant continue :

Deux de nos François s'estant mis à boire, attendant la messe de minuit, s'enivrèrent avec beaucoup de scandale de quelques françois et sauvages qui les virent; on prescha fortement contre, à raison de ce que les sauvages disoient: "On nous fait prendre la discipline quand nous nous enyvrons et on ne dit rien aux françois." Il n'en falloit pas davantage que ce qui fut dit en public. Monsieur le gouverneur les fit mettre sur le chevalet exposés à un nord-est espouvantable.

*
* *

Il y a quelques semaines, mon jeune ami M. X..... me demanda un article pour le numéro de Noël de son journal. J'é-

tais tellement absorbé par mille soucis divers que je fus tenté de répondre négativement ; mais je me remémorai la fière devise du journal *Le Chicot*, de désopilante mémoire : — « A l'impossible nous nous tenons tenus... » — et j'entrepris de faire l'impossible.

Les semaines ont passé, les jours ont passé, les heures ont passé, et j'étais, il y a quelques instants, à me frapper le front devant une page blanche lorsque j'eus l'idée de me tirer d'affaire à l'aide du Père Lalemant.

J'ai toujours pensé qu'avec des ciseaux expérimentés, de la colle fidèle et d'honnêtes guillemets, il était facile de bâtir un article. C'est fait.



Maintenant, sonnez cors et clairons ! vibrez tambours et *chichigouanes* ! Voici l'étoile ! voici Noël !

La rafale nous apporte les chants plus de deux fois séculaires des catéchumènes de Sil-lery :

Ies8s ahatonnia! Ies8s ahatonnia!
Jésus est né! Jésus est né!

La neige est d'une blancheur éblouissante; l'ombre de Champlain plane sur ce paysage incomparable de Québec, que, le 24 décembre 1635, le père de la Nouvelle-France contemplait encore de ses yeux mourants...

Noël ! Noël ! Les grandes orgues font entendre leurs voix harmonieuses, l'étincelle électrique dessine les lobes du baldaquin d'or, et la Foi, bienfaisante et sereine, conduit doucement le chrétien vers le berceau du Sauveur.

À BATONS ROMPUS

CONTES, FORMULETTES ET BLASON POPULAIRE.

CRIC! — Crac ! — Sabot ! — Cuiller à pot !
— Québec ! — Marche avec ! — Marche
aujourd'hui, marche demain, à force de mar-
cher on fait beaucoup de chemin. — Il y avait
une fois un homme et une femme »

Cette sorte d'introduction aux contes po-
pulaires a pour objet de commander le silence.
Le conteur dit : — Cric ! . . . ; les auditeurs les
plus voisins répondent : — Crac ! . . . ; et ainsi
de suite. Petit à petit les conversations ces-
sent, et lorsque la « formulette » est terminée,
le silence est établi et le conteur peut commen-
cer : — « Il y avait une fois . . . »

M. Paul Sébillot, dans ses contes populaires de la Haute-Bretagne, a publié une version allongée de cette formulette. La voici :

« Il y avait une fois ;

« —Cric !— Crac !— Sabot !— Cuiller à pot !— Soulier de Dieppe !— Marche avec !— Marche aujourd'hui, marche demain, à force de marcher on fait beaucoup de chemin.—Je passe par une forêt où il n'y avait point de bois, par une rivière où il n'y avait point d'eau, par un village où il n'y avait pas de maisons. Je frappe à la porte et tout le monde me répond. Plus je vous en dirai, plus je mentirai : je ne suis point payé pour vous dire la vérité.

«(Il y avait une fois—pour une bonne fois —un homme et une femme qui étaient très âgés, etc. »)

M. Sébillot, avec qui je suis en correspondance depuis longtemps, et qui est un folk-loriste convaincu, me demande avec instances de recueillir les contes populaires du Canada français. Je me récuse pour une foule de raisons, et je passe le chateau à qui voudra le prendre. Ce serait pourtant plaisir de raffiné que de

transcrire les contes des *Sept rangées de dents* et des *Sept paires de souliers d'acier* !....

On appelle « blason populaire » les surnoms ou appellations dérisoires que l'on se donne d'une localité à l'autre. J'ai fait autrefois une cueillette de termes de blason populaire canadiens que j'ai envoyés à mon aimable correspondant d'outre-mer. Il a publié cela dans un très curieux ouvrage (*Blason populaire de la France*, par H. Gaidoz et Paul Sébillot, Paris, 1884), rédigé avec un soin et une probité littéraire admirables. Les *Jarrets noirs* de la Beauce, les *Beignets* de Sainte-Rose, les *Chouayens* ou *Canons* de Lorette, les *Sorciers* de l'île d'Orléans, y figurent avec indications de provenance et notes explicatives détaillées.

Dans le comté de Charlevoix, les habitants des principales paroisses ont leur blason : les *Dindes* de la Malbaie, les *Moutons* des Eboulements, les *Loups* de la Baie St-Paul, les *Têtes d'Anguilles* de la Petite-Rivière, les *Marsouins* de l'île aux Coudres.

On disait autrefois, et l'on dit peut-être

encore aujourd'hui, dans le comté de Bellechasse : les *Quêteux* de St-Gervais. C'est un blason qui jure avec l'aisance générale des habitants de la localité ; mais une fois blasonné par le populaire, on est affublé pour longtemps, sinon pour toujours.

Les formulettes canadiennes sont très nombreuses :

« —C'est aujourd'hui la Saint-Lambert,
Qui quitte sa place la perd ;
—C'est aujourd'hui la Saint-Laurent,
Qui quitte sa place la reprend... ;

« —Petit couteau d'or et d'argent, ta mère t'appelle au bout du champ, etc. ;—Colimaçon borgne, montre-moi tes cornes, etc... » sont connues de tous les habitants de nos campagnes, de même qu'une foule de devinettes et de proverbes.

Les contes populaires finissent souvent par cette formulette : « N, i, ni, mon petit conte est fini !... » ou par cette autre : « J'ai pilé sur la queue d'une petite souris ; elle a fait *ki, ki*, mon conte est fini ! »

Tout cela fait voir jusqu'à quel point nous

sommes restés français, et en dit plus long peut-être que d'éloquentes démonstrations.

Il est bien loin de nous le temps des contes de la *Barbe-Bleue*, de *Cendrillon*, des *Trois Souhairs*, de la *Belle au bois dormant* ! Alors l'explorateur Leduc n'avait pas encore révélé au monde l'existence du Klondyke ; mais on nous faisait voir de l'or à pleines tonnes. Pour opérer ce prodige, un pauvre garçon, ami des fées et épris de la fille du Roy, n'avait qu'à dire : « Par la vertu de ma petite baguette ! » et c'était fait !

DANSE MOYEN AGE.

M. Arthur Letondal vient de faire paraître à Québec (chez Lavigueur et Hutchison) une œuvre charmante intitulée : « Danse moyen âge. »

La composition du jeune « maître » est écrite pour piano. Elle débute par une phrase de plain-chant en mode dorien—l'un des modes du système musical de la Grèce antique adoptés par saint Ambroise et conservés par saint Grégoire pour le chant liturgique des chrétiens.

Cette phrase, qui sert en quelque sorte d'épigraphie au morceau proprement dit, n'est rien autre chose que l'*Ite, Missa est* de l'une des messes de nos graduels.

A la suite de cette introduction viennent trois pages exquises, écrites dans le rythme de la gavotte, sans sortir de l'échelle spéciale du mode antique. C'est un triomphe de science aimable, d'érudition sereine et gracieuse.

C'est aussi, si l'on veut, un tableau de genre. Nous sommes dans Paris, à la fin du treizième siècle. Une foule joyeuse sort de la belle église gothique dédiée à saint Germain l'Auxerrois, bâtie au sixième siècle par Childebert et Ulthrogothe. Des jeunes gens venus, les uns du mont Lucotitius, où se trouve le palais des Thermes, sur la rive gauche de la Seine, d'autres de la montagne appelée Mont des Martyrs, sur la rive droite, ont organisé une fête populaire. La messe vient de finir. L'organum a fait entendre les notes de l'*Ite, Missa est*. Déjà les groupes sont formés.

La danse commence, alerte, joyeuse, et, dans les notes grêles ou stridentes des vielles

ou des binious, il y a comme un ressouvenir du chant de l'église. Ce n'est pas le rythme majestueux du plain-chant, mais c'est encore la tonalité grégorienne.

Il y a vraiment de la fraîcheur dans ce tableau rétrospectif, et cette musique imitée de l'antique est pleine d'originalité et de grâce ingénieuse.

LE SUCRE D'ÉRABLE.

Quelque chose d'*utile* pour finir.

Voulez-vous faire beaucoup de sucre d'érable ? Commencez par ajouter des pelles de bois aux ustensiles de la « cabane à sucre » ; puis, le printemps, lorsque le pied des érables sera mis à nu par la fonte de la neige, rechaussez-le, recouvrez-le avec de la neige prise tout à côté. En suivant ces indications, vous augmenterez de beaucoup votre récolte de sucre d'érable chaque printemps.

Ce qui suit est un extrait des mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris (année 1730), que Monseigneur Laflamme a déjà cité dans sa belle étude sur Michel Sarrasin, le

savant illustre qui mourut à Québec en 1734. On y voit, entre autres choses, que lorsque le pied de l'érable n'est plus couvert de neige, à la fonte du printemps, la sève qui coule des goudrelles devient insipide, et que si l'on recouvre le pied de l'érable avec de la neige, la sève retrouve presque aussitôt ses propriétés saccharines, redevient sucrée comme auparavant. Voici cet extrait :

M. Sarrasin, médecin de Québec, correspondant de l'Académie, a trouvé dans l'Amérique Septentrionale quatre espèces d'érables qu'il a envoyées au Jardin Royal, après leur avoir imposé des noms. La quatrième s'appelle *Acer canadense sacchariferum, fructu minori, D. Sarrasin*. C'est un arbre qui s'élève de 60 à 80 pieds, dont la sève, qui monte depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la moitié de mai, est assez souvent sucrée, ainsi que l'ont aisément reconnu les Sauvages et les Français. On fait à l'arbre une ouverture d'où elle sort dans un vase qui la reçoit, et en la laissant évaporer, on a environ la vingtième partie de son poids qui est de véritable sucre propre à être employé en confitures, etc. Un de ces arbres, qui aura 3 ou 4 pieds de circonférence, donnera dans un printemps, sans rien perdre de sa vigueur, 6 à 8 livres de sucre. Si on en voulait tirer davantage, comme on le pour-

rait, il est bien clair qu'on affaiblirait l'arbre et qu'on avancerait sa vieillesse.

Cette sève, pour être sucrée, demande des circonstances singulières, qu'on ne devinerait pas, et que M. Sarrasin a remarquées par ses expériences. 1° Il faut que, le temps qu'on la tire, le pied de l'arbre soit couvert de neige, et il en faudrait apporter s'il n'y en avait pas. 2° Il faut qu'ensuite cette neige soit fondue par le soleil et non par un air doux. 3° Il faut qu'il ait gelé la nuit précédente. Cette espèce de manipulation, dont la nature se sert pour faire le sucre d'érable, ressemble à quelques opérations de chimie, où l'on fait des choses qui paraissent opposées, où celles qui paraissent le plus semblables ne sont pas équivalentes pour l'effet.

Encore une remarque curieuse de M. Sarrasin, c'est que la sève de tel érable qui ne sera point bonne à faire du sucre, le deviendra une demi-heure, ou tout au plus une heure après que la neige dont on aura couvert le pied de l'arbre aura commencé à fondre. Cette neige s'est donc portée dans les tuyaux de l'érable, et y a opéré avec une grande vitesse.

Donc, n'oubliez pas les pelles lorsque vous partirez pour la « cabane à sucre. »

Grâce à la recette du docteur Sarrasin,

vous allez maintenant pouvoir augmenter votre provision de sucre en utilisant la neige.

Ces anciens avaient du bon.

Michel Sarrasin et Jean-François Gaultier,—une autre célébrité de nos annales canadiennes,—portaient tous deux le titre de « médecin du roi. »

.

CHRONIQUE D'AVRIL

Québec, 23 avril 1882.

FLORÉAL, mois des fleurs, je te salue : tu portes admirablement ton nom !

Il neige aujourd'hui comme en hiver ; nos rues sont couvertes de glace ; le vent de nord-est refoule les vagues du Saint-Laurent, qui viennent, en hurlant, battre les quais déserts de la basse-ville.

Je rencontre un ami, un poète : il a le visage bleu et le vent lui arrache des larmes. Tout de même il a mis un paletot léger. Il me dit en passant : *O primavera, gioventù dell'anno!* O printemps, jeunesse de l'année !

—Oui, lui dis-je, une jeunesse orageuse!

La vérité est que nous n'avons le printemps que sur le calendrier. Le vrai printemps, avec

ses tièdes brises et ses chants d'oiseaux, ne nous arrivera que vers le milieu de mai.

J'en veux un peu au calendrier grégorien d'appeler le neuvième mois de l'année, septembre ; le dixième, octobre ; le onzième, novembre ; le douzième, décembre. Je n'ignore pas que le calendrier julien commençait le premier mars ; je connais donc l'origine de cette anomalie du calendrier grégorien, mais je ne me l'explique pas.

Les noms des mois de la première république française étaient à la fois plus rationnels et plus harmonieux. Si ces divisions de l'année républicaine avaient correspondu aux mois du calendrier grégorien en usage chez la plupart des peuples de l'Europe, leurs noms se seraient conservés dans la langue française ; mais on eut l'étrange idée de faire commencer l'année le 22 septembre, à l'équinoxe de l'automne, d'après la date néfaste du 22 septembre 1792, et lorsqu'on voulut revenir au calendrier des autres nations, on abandonna, en même temps que les dates conventionnelles, les noms

poétiques donnés par Fabre d'Eglantine aux douze divisions de l'année :

Vendémiaire, brumaire, frimaire ;

Nivôse, pluviôse, ventôse ;

Germinal, floréal, prairial ;

Messidor, thermidor, fructidor.

Vendémiaire (les vendanges) commençait le 22 septembre et finissait le 21 octobre. *Brumaire* (les brumes) commençait le 22 octobre et finissait le 20 ou le 21 novembre, selon l'année. *Frimaire* (les frimas) commençait le 21 ou le 22 novembre et finissait le 20 ou le 21 décembre. *Nivôse* (la neige) commençait le 21 ou le 22 décembre et finissait le 19 ou le 20 janvier. *Pluviôse* (les pluies) commençait tantôt le 20 janvier, tantôt le 21, et finissait le 18 ou le 19 février. *Ventôse* (les vents) commençait le 19 ou le 20 février et se terminait le 20 ou le 21 mars. *Germinal* (germination des plantes) commençait le 21 ou le 22 mars et se terminait le 19 ou le 20 avril. *Floréal* (les fleurs) commençait le 20 ou le 21 avril et finissait le 19 ou le 20 mai. *Prairial* (les prairies) commençait le 20 ou le 21 mai et finissait

le 18 ou le 19 juin. *Messidor* (les moissons) commençait le 19 ou le 20 juin et finissait le 18 ou le 19 juillet. *Thermidor* (les bains) commençait le 19 ou le 20 juillet et finissait le 18 ou le 19 août. *Fructidor* (les fruits) commençait le 19 ou le 20 août, finissait le 16 septembre et était suivi de cinq jours complémentaires.

Les dictionnaires nous disent que le mot Avril (*aprilis*) vient du latin *aperire*, ouvrir, parce que « la végétation commence à s'ouvrir » à l'époque de l'année qu'il désigne. On n'a pas consulté les Canadiens quand on a inventé ce mot-là !

Nous écrivons *avril*, les Espagnols écrivent *abril*, les Italiens *aprile*, et les Anglais *april*. Il faut se rappeler que, dans le langage populaire, le *b* et le *p* sont souvent confondus avec le *v*.

Les nègres des États-Unis, qui disent *riber* pour *river*, ne font pas plus mal que les Français qui disent Vasques pour Basques.

Ce dernier mot me rappelle le dicton : « parler le français comme un Vasque espa-

gnol, » dont on a fait : « parler le français comme une vache espagnole », et dont nous, Canadiens, nous avons fait : « parler l'anglais comme une vache espagnole » !...

On se souvient des graves complications politiques dont la Serbie a été le théâtre, il y a une couple d'années. La presse parisienne, qui eut à rendre compte des événements, hésita un moment et trouva que la question politique se compliquait d'une question de linguistique. Devait-on dire « les Serbes » et « la Serbie » ou « les Serves » et « la Servie » ? Il paraît qu'il faut dire « les *Serbes* » et « la *Servie*. » Dans le fort de la crise, un journal comique faisait dire à un valet :

—Madame est *serbie* !...

Ce mot de valet ne valait pas grand'chose. Il me sert, à moi, pour soutenir mon assertion : que le populaire confond souvent le *b* et le *p* avec le *v*, et que *avril*, *abril* et *april* sont, pour les linguistes, des mots absolument identiques.

Le vent gémit toujours ! Je ne sais si quelque mauvais génie me souffle à l'oreille des choses hors de saison pour me narguer,

mais il me semble entendre ces vieilles rimes,
ce vieux *rondel* de Charles d'Orléans :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure & de pluye,
Et s'est vestu de brouderie,
De soleil luisant cler & beau ;
Il n'y a beste, ne oyseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure & de pluye.

Rivière, fontaine & ruisseau
Portent, en livrée jolie,
Gouttes d'argent d'orfaverie,
Chascun s'abille de nouveau :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure & de pluye.

Puis ces beaux vers d'un poète québec-
quois me reviennent à la mémoire :

Dans les cieux que son orbe dore,
Le soleil monte radieux ;
Sous ses rayons on voit éclore
Tout un monde mystérieux.
La nature s'éveille et chante
Et s'emplit de tendres soupirs :
Partout la feuille frémissante
S'ouvre aux caresses des zéphirs.

La rose se penche, vermeille,
Tout auprès du lis embaumé,
Et, sur le trèfle blanc, l'abeille
Vient puiser son miel parfumé.
Près de la source qui murmure
Sur son lit de cailloux brunis,
On entend, sous chaque ramure,
Le doux gazouillement des nids.

C'est le printemps, c'est la jeunesse,
C'est le réveil de l'univers,
C'est la mystérieuse ivresse
Qui frémit sous les arbres verts.
Et puisqu'ici-bas tout s'enivre :
Les oiseaux, les arbres, les fleurs,
Enfants, vous qui vous sentez vivre,
A la joie entr'ouvrez vos cœurs !

Je devrais peut-être laisser le lecteur sous le charme de ces strophes mélodieuses de M. Napoléon Legendre. Le tableau qu'elles nous font voir se réalisera dans trois ou quatre semaines ; en attendant, jeune lecteur et vous aussi jeune lectrice, ouvrez, pour y faire entrer la joie, votre cœur à deux battants ; mais tenez bien calme, aux jours de pluie comme aux jours de soleil, ce pauvre cœur qu'un souvenir, une parole, un regard, la vue d'un paysage, la sim-

ple odeur d'un parfum peut troubler profondément. Puis—toujours en attendant—allez dans les bois voir bouillir la sève des érables dans les chaudières immenses.

Nos bois, nos grands bois, même à cette saison de l'année, sont pleins de poésie et de mystère. Les éclats de rire qui partent des *cabanes à sucre* n'en détruisent pas le charme ; les *cassots de tirc*, la *trempe*, l'appareil des sucreries, tout cela donne un cachet unique à ces fêtes de la forêt canadienne.

Pardonnons donc au printemps véritable de tant tarder à paraître puisque la *moisson* de sucre d'érable n'est qu'à ce prix.

UNE VISITE CHEZ ROSSINI

JE demeurais alors dans la capitale de la France. C'était après la guerre de Crimée, un peu avant la guerre d'Italie ; Napoléon III était dans tout l'éclat de son règne ; Paris, qu'il avait en partie transformé, était plus que jamais la ville enchantée.

Le 15 août 1858, un dimanche, fête de l'Assomption, j'étais allé entendre la messe à l'église Saint-Roch, voisine des Tuileries. Par le plus grand des hasards, j'allai me placer, dans la nef principale de l'église, à côté d'un Canadien, un ami intime, dont j'ignorais la présence à Paris.

— George Desbarats !..... fis-je à voix basse.

—..... !

Après la messe, mon ami m'expliqua com-

ment il venait de quitter le pensionnat de l'Université Laval de Québec pour faire un tour d'Europe, ses études légales étant terminées. Avant de lui permettre de prendre part à la direction de son vaste établissement typographique, M. Desbarats, père, avait exigé de son fils qu'il eût en poche son diplôme d'avocat. Le vœu paternel était accompli.

Le lendemain après-midi, deux jeunes Canadiens prenaient la route de Passy, et allaient frapper à la porte de Rossini, l'auteur de « Guillaume Tell », de « Moïse » et du « Stabat », qui avait fait décidément de la France son pays d'adoption.

C'était un lundi. Or Rossini recevait tous les mercredis soir. On fit dire aux jeunes étrangers que le « maître » ne pouvait les recevoir ce jour-là, mais qu'il les invitait à se rendre à sa réception du surlendemain.

C'est chose difficile que de donner des réceptions intéressantes à dates fixes et souvent répétées. On n'a pas toujours sous la main un prince russe ou une *prima donna assoluta* pour donner du relief à son salon. Cette fois,

Rossini tenait deux Canadiens pour son mercredi du 18 août. Cela pouvait être une aubaine,—surtout si ces enfants du Nord-Amérique étaient un peu « peaux rouges », portaient des mocassins ou au moins quelques plumes.

Le soir du 18 août 1858, la température de Paris fut absolument détestable. La pluie tombait par torrents et il y avait des éclairs plein le ciel. J'avais pris un fiacre avec George Desbarats, et nous filions vers Passy en imitant les instruments de l'orchestre dans l'orage de « Guillaume Tell !... » Quel enthousiasme délirant s'était emparé de nous ce soir-là !... Enfin nous arrivons chez le maître, très émus et nous demandant ce qu'il fallait dire ou faire devant ce Rossini de nos rêves.

Trois personnes seulement étaient au salon : Madame Rossini,—une Italienne aux traits réguliers et à l'œil limpide,— un étranger (italien) de fort belle mine, et le *maestro*,—le *maestro*, qui nous tendit la main avec une bonhomie charmante, en disant

un mot familièrement aimable à chacun de nous.

George Desbarats prit un siège tout près de Madame Rossini, et je pris place sur un sofa, à côté du maître, que je dévorais des yeux, et qui, de fois à autre, me pressait la main comme pour me dire :—Continuez, jeune homme ; je suis accoutumé à l'encens.

Desbarats avait avoué, avec quelque hésitation, qu'il était simplement avocat, tandis que, moi, j'avais l'honneur d'être un musicien que l'on disait authentique. Comme j'arrivais d'Italie, je donnai à l'auteur de *Tancredi*, de la *Gazza Ladra*, de l'*Italiana in Algeri*, de *Semiramide* et du « Barbier de Séville », les dernières nouvelles du mouvement musical dans la péninsule. De son côté, Rossini m'expliqua certains points de sa biographie écrite par Eugène de Mirecourt.

J'éclipsais décidément Desbarats lorsque, tout à coup, Madame Rossini et l'étranger italien donnèrent des signes d'un étonnement et d'un intérêt très vifs.

—Qu'y a-t-il ? dit Rossini.

Desbarats apprit alors au maître que l'immersion du câble transatlantique avait enfin réussi, et que la reine d'Angleterre avait reçu, le même jour, du président des États-Unis, un message télégraphique à travers l'océan.

Rossini se montra aussi émerveillé que les deux autres Italiens... et je subis une éclipse totale.

Cette dépêche du président des États-Unis à la reine d'Angleterre ne reçut pas de réponse par le même câble. Celui-ci s'était brisé ou dérangé quelque part, et ce ne fut qu'un an plus tard que l'on réussit à établir définitivement des communications par l'électricité d'un continent à l'autre.

L'auteur de *Di tanti palpiti* (l'air du riz!) me questionna sur le caractère, les coutumes et les « costumes » des Québécoises. Venant d'Amérique et parlant à un Européen, il m'était facile de lui dire des choses... de l'autre monde. Néanmoins je répondis sérieusement, et le maître m'écouta avec une gravité qui me surprit, car on me l'avait représenté comme un railleur incorrigible.

Notre visite, ni trop courte ni trop longue, fut pour nous absolument agréable. Nous nous dimes adieu avec cordialité, la dignité native de George Desbarats palliant un peu la singularité de la situation. Car si nous étions très jeunes alors, mon compagnon et moi, nous sentions fort bien cependant que le fait d'aller nous présenter nous-mêmes, sans motif bien défini, chez un des hommes les plus illustres de l'Europe artistique, avait quelque chose d'un peu risqué.

Que dire de notre retour à Paris ? Le cocher qui nous conduisait dut s'étonner du tapage que nous fîmes dans les profondeurs de sa voiture, toujours fermée à cause de la pluie persistante.

—*Presto, andiamo via di quà*, lui avais-je crié, en indiquant du doigt la route qui longe les Champs Elysées du côté de la Seine.

L'esprit hanté d'un souvenir de la patrie canadienne, Desbarats chantait ce fragment d'un chœur de Rossini, bien connu à Québec :

Force de l'âme,
O charité !
Ta voix enflamme
L'humanité.

Plus impétueux, je tambourinais des formules rossiniennes et des crescendos formidables sur les coussins et les stores de la voiture. J'étais dominé par cette ivresse du rythme que connaissent les musiciens, et j'en éprouvais une exultation inénarrable.

Le lendemain, nous allâmes faire visite à Auber, l'auteur de la « Muette », qui fut pour nous extrêmement aimable. Mais le calme était revenu, et, ce jour-là, je passai, moi aussi, pour un avocat.

BIBLIOGRAPHIE

« FLEUR DU CARMEL »

(1875)

L'APPRÉCIATION du mérite d'un livre est toujours chose délicate. Il est certains ouvrages dont il semble qu'on ne puisse parler dans un journal, à côté des nouvelles commerciales, des articles sur le gouvernement de l'Etat, des discussions souvent véhémente de la politique. Puis il faut compter avec le lecteur de la feuille éphémère, lecteur distrait, pressé, incapable d'ailleurs de lire tout ce qui réclame son attention, et dont il faut en quelque sorte s'emparer. On veut être lu : de là, chez certains écrivains, des audaces de langage, des phrases brûlantes, déclamatoires, à l'emporte-pièce, qui, pour dire le moins, ne conviennent pas à tous les sujets.

Le livre dont nous avons à parler au-

jourd'hui porte un tel cachet de quiétude, d'innocence et de pureté, et nous sommes si convaincu de notre impuissance à le faire bien connaître, que nous avons hésité à prendre la plume pour en entretenir nos lecteurs. Ceux qui ont déjà lu l'ouvrage du Père Braün intitulé *Fleur du Carmel*, comprendront notre hésitation.

La bonne société de Québec se rappelle encore une toute jeune fille à la figure candide, —douce, aimable, modeste, souriante, ingénue comme une enfant, forte comme on l'est rarement dans le monde, qui pendant quelque temps a fait son édification. C'est la vie de cette jeune fille—Mademoiselle Hermine Frémont—qui est racontée dans *Fleur du Carmel*.

Le R. P. Braün, S. J., dont le nom se rattache à l'histoire de bien des âmes dans Québec, y relate les traits principaux de cette courte mais féconde existence, puis il met sous les yeux du lecteur le journal de la jeune fille, contenant son règlement de vie, ses prières de chaque heure, de chaque instant, et des lettres

d'où s'exhalent, comme un parfum, ses aspirations vers l'idéal de la vie chrétienne.

La publication de ce journal et de ces lettres, où l'on apprend à connaître, dans des détails intimes, la vie de la douce et courageuse enfant, a été une heureuse pensée.

Tout, dans *Fleur du Carmel*, vit, respire, parle doucement à l'âme. Ce n'est pas une biographie ordinaire, dans laquelle un lecteur sceptique ou simplement expérimenté voit souvent poser l'écrivain. L'auteur s'efforce le plus possible de n'être que compilateur. Il raconte dans quelques alinéas, d'une correction et d'une délicatesse parfaites, chacune des étapes de la vie extérieure de son héroïne—que l'on me passe cette expression toute profane ; il y ajoute quelques courtes réflexions où se révèle sa grande science des âmes ; puis il s'efface pour laisser parler l'ingénue et sublime enfant.

L'âme de la jeune fille est tout entière dans ces pages, que nous comparerions volontiers à un concert angélique, à un écho harmonieux de cette musique céleste qu'entendit le moine de la légende d'Olmütz. Elles parlent

au cœur un langage qu'il fait bon entendre, et nous sommes convaincu que leur lecture fera un grand bien parmi nous.

On sait que Mademoiselle Frémont (sœur Thérèse de Jésus) est morte au monastère des Carmélites de Rheims, en France, au mois de décembre 1873. La jeune novice canadienne prononça ses vœux de religion quelques heures seulement avant de mourir. Le volume du R. P. Braün contient une lettre de la prieure des Carmélites de Rheims où sont racontés les derniers moments de la jeune épouse du Christ. C'était un spectacle à ravir les anges et les hommes, et on ne peut lire ce récit sans en être profondément impressionné.

Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,
Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,
Si vous avez une âme, elle n'est pas plus belle
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir!...

La mort d'un missionnaire a inspiré ces beaux vers à M. le juge Routhier : la vie et la mort d'Hermine Frémont pourraient aussi inspirer les poètes. Pour nous qui avons connu la jeune Carmélite, gardons pieusement son

souvenir dans nos cœurs, et sachons entendre
la grande et admirable leçon qui s'élève de son
tombeau.

ATHÉNIENS ET BEURRIERS

(1882)

C E bon consul Lefavre nous a tant dit que nous étions des Athéniens que nous avons fini par le croire un peu plus qu'il ne le croyait lui-même.

Nous sommes peut-être plus sensibles aux beautés artistiques et littéraires que nos voisins des autres provinces de la Confédération ou de l'Union américaine, mais avouons que la plupart d'entre nous n'ont rien du galbe antique et eussent fait piètre figure dans les jeux du Péloponèse. Néanmoins le souffle artistique passe, parfois, sur le front de quelques-uns, et l'on entend alors parler un langage qui rappelle le Petit Trianon de jadis, la Provence au temps des troubadours et du *gai savoir*,

ou encore l'antique pays des Hellènes, si l'on tient absolument à un rapprochement entre Québécois et Athéniens.

Lorsque, par exemple, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, dans un récent « discours du Trône », nous parlait de l'industrie laitière en employant une inversion à l'allure « poésie pastorale », il parlait en Athénien. Citons :

Plus modeste, mais non moins importante dans ses bienfaits résultats, la fabrication du fromage et du beurre a pris un développement assez considérable, dans notre province, pour changer notablement le chiffre de nos exportations agricoles.

« Plus modeste. . . . » Voilà les esthètes de la tribune des journalistes qui se mettent à rêver bergeries, pipeaux rustiques, fromage, chaumines et beurre frais. Le secrétaire d'un personnage officiel ⁽¹⁾ s'écrie : « Mais c'est une idylle ! . . . » et comme il sait son Boileau par cœur, il se met à déclamer, à demi-voix :

(1) M. Thomas Chapais. Il était alors secrétaire du lieutenant-gouverneur, M. Robitaille.

Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux
[ornements;
Telle, aimable en son air, mais humble dans
[son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.

M. Chapleau, qui est responsable de la phrase prononcée par Son Honneur, sourit sous sa fine moustache, et le chef de l'opposition, M. Joly ⁽¹⁾, un lettré, désarmé par une simple inversion, s'incline et dit :

—Monsieur le président, lorsque j'ai entendu le représentant de Sa Majesté commencer cette phrase : « Plus modeste, mais non moins..... » j'ai cru qu'il allait parler de l'humble violette, qui se cache sous l'herbe des champs et ne trahit sa présence que par son suave parfum !

Athéniens, Athéniens, où nous menez-vous ?

(2) Aujourd'hui Sir Henry Joly de Lotbinière, lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique.

Où ? . . . mais tout simplement à la fortune, et cela au bruit cadencé de phrases mélodieuses et avec la rapidité dont la machine centrifuge de la beurrerie de Sainte-Marie (Nouvelle-Beauce), avec ses 1900 tours à la minute, est une vive et frappante image.

Cette machine centrifuge est vraiment merveilleuse : elle sépare la crème du lait à raison de 1000 livres par heure. Grâce à son emploi, les cent six cultivateurs qui alimentent la crèmerie dont MM. Duchesnay, Lindsay, Chaperon et autres sont les propriétaires, n'ont à transporter le lait qu'une seule fois par jour. Le lait du soir est mis avec le lait du matin ; la légère crème formée dans la nuit est mêlée de nouveau au lait par le transport, mais le séparateur centrifuge démêle tout cela.

La fabrique de Sainte-Marie de la Beauce est une véritable fabrique danoise. Les appareils y sont mis en mouvement au moyen d'un engin à vapeur de la force de six chevaux, un bijou ! Il faut aller voir fonctionner le séparateur, le malaxeur, les aspirateurs, etc. Sur-tout tâchez de vous faire expliquer toutes cho-

ses par l'intelligent directeur de la fabrique-école, M. Stanislas Barré.

Allez et voyez. Je ne vous dis que cela, car il faut toujours se garder de promettre plus de beurre que de pain.

Sainte-Marie de la Beauce, avec sa belle rivière Chaudière (appelée autrefois rivière Bruyante) et son admirable église paroissiale, est un endroit charmant. Les jeunes gens qui rêvent de beautés champêtres y rencontreront et des roses éclatantes et d'humbles violettes ; les amateurs spécialistes y goûteront un beurre exquis ; les hommes d'Etat y trouveront le thème d'un discours à effet, peut-être même un paragraphe pour le prochain « discours du Trône ».

VILLÉGIATURE

(28 août 1868)

KAMOURASKA est plus beau que jamais. On y cultive beaucoup les fleurs ; aux senteurs maritimes qu'apporte la brise du golfe se mêle le parfum exquis des résédas ; tout le village, si admirablement situé, est propre, bien bâti, et s'est, depuis quelques années, singulièrement embelli.

.....

.....

Monsieur M....., le grand voyageur et versificateur que tout le monde connaît, est, lui aussi, en villégiature dans le bas du fleuve. On assure qu'il va publier prochainement un long poème sur la fin du monde, qui commencera par cet alexandrin solennel :

« Le monde est assez vieux, il faut que ça finisse. »

Le monde est en effet très vieux et il finira certainement un jour. En attendant, Celui qui a su tout créer sait aussi tout rajeunir :

Aux pieds vermoulus des vieux arbres s'élancent de fines tiges, brillantes de jeunesse et de beauté, et la main ridée du vieillard caresse avec amour le tout petit enfant qui le conduira au tombeau.

C'est bien à présent, au moment où il faut la quitter, que la campagne a le plus d'attraits. L'air y est imprégné de je ne sais quelle fraîcheur qui rajeunit ; les fruits veloutés font plier les branches des arbres, et l'érable que le givre a touché fait jaillir de la forêt des reflets pourpre et or.

Les dernières nuits ont été splendides ; la brise était fraîche et pure, les vagues chantaient aux longs rivages leur cantilène éternelle, et les étoiles brillaient dans l'azur de leur plus vif éclat. Hier soir, le spectacle était embelli encore par une aurore boréale dont les mobiles rayons illuminaient le nord de leurs courses fantastiques.

Mais chacun, ici-bas, doit diriger sa course

où son devoir l'appelle. Les étrangers désertent les villages du bas du fleuve et regagnent les villes en toute hâte ; bientôt le dernier élégant aura disparu ; Marichette contempera seule, désormais, l'horizon mélancolique où se dessinent les montagnes bleues ; et sur ces larges grèves, sur ces rochers agrestes où folâtrèrent tant de jeunes et gracieuses citadines, le faraud du village, comme autrefois Lamartine sur les bords du lac du Bourget, « ira seul s'asseoir ».

*
* *

Je suis allé, la semaine dernière, à la Rivière-Ouelle, localité que je n'avais jamais vue auparavant. J'y ai passé deux agréables journées dans un milieu extrêmement sympathique. Monsieur l'abbé Raymond Casgrain, que la maladie retient loin de Québec, m'a fait voir, dans l'église du village, un vieux tableau qui a servi de thème à une jolie légende, une de ses premières œuvres littéraires ; puis il m'a conduit, sur la rive du Saint-Laurent, à un endroit où des pistes de raquettes sont empreintes

sur des rochers,—phénomène curieux dont il a fait mention dans une autre de ses œuvres. Le soir, après une petite séance dramatique intime et tout à fait charmante, nous avons longuement parlé du passé, de ce passé fugitif qui grandit chaque jour derrière nos têtes,—et je me disais à moi-même :

Bientôt, et moi et tous ceux que je vois, nous aurons disparu pour faire place à d'autres hommes qui disparaîtront à leur tour. Quand on songe à toutes ces générations qui, sorties du néant, passent rapidement sur la terre et vont s'engouffrer dans l'éternité, on se demande comment il se fait que nous, hommes d'aujourd'hui, que la Providence fait *passer* en même temps ici-bas, nous nous haïssions, nous nous déchirions mutuellement. Et l'on voudrait faire entendre des paroles de paix qui couvrissent toutes les clameurs, tous les cris de haine, et voir les individus comme les peuples se rapprocher les uns des autres pour marcher ensemble, l'œil au ciel, la main dans la main.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

(1892)

LE « comité de la pipe » du Parlement de la province unie du Haut et du Bas-Canada, comptait, en 1851, parmi ses membres les plus assidus, deux jeunes députés dont l'un, M. Joseph-Charles Taché, médecin, fumait beaucoup, et l'autre, M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, avocat, ne fumait pas du tout. ⁽¹⁾

Le Parlement siégeait à Toronto, et les Haut-Canadiens étaient émerveillés de la verve des deux jeunes députés des comtés de Rimous-

(1) M. Taché naquit à Kamouraska le 24 décembre 1820, et mourut à Ottawa le 16 avril 1894. M. Chauveau naquit à Québec le 30 mai 1820, et mourut dans sa ville natale le 4 avril 1890. Tous deux furent élèves au petit-séminaire de Québec et docteurs ès lettres de l'Université Laval.

ki et de Québec, qui apportaient dans leurs discussions tant de gaieté et d'intelligence, et dont les talents variés faisaient déjà présager un brillant avenir.

M. Chauveau, séduit par l'attrait des réunions du « comité de la pipe, » affrontait vaillamment les âcres senteurs de la fumée de tabac ; mais il avait soin de désinfecter ses vêtements en plaçant dans chacune de ses poches d'habit un mouchoir saturé de *patchouli*, le parfum alors à la mode.

M. Taché racontait volontiers ses aventures sur mer et sur terre, par la pluie et par la neige, en compagnie de chasseurs qu'il égalait en audace et dont il avait partagé les misères et les enthousiasmes.

Un soir surtout, M. Taché mit tant de couleur et de verve dans ses récits pleins d'âpreté et de sauvage grandeur, qu'il remporta un très vif succès. Les députés battaient des mains et frissonnaient. . . . de plaisir, heureux de se sentir si bien à l'abri dans ce Parlement garanti contre les tempêtes par la constitution et la tôle galvanisée. M. Chauveau parlait

peu ce soir-là, mais il souriait de l'air d'un homme qui médite quelque chose.

Le lendemain, le jeune député de Rimouski reçut, sous une double enveloppe, une pièce de vers, signée *Josephte*, écrite en belle écriture ronde. Voici cette pièce :

RIMOUSKI

(Imité de la chanson de *Mignon*)

À J.-C. TACHÉ, écuyer, M. P. P.

« *Connais-tu cette terre....?* » (GOËTHE)

Connais-tu cette terre où se fond le marsouin,
Où l'on entend gémir le huard, le pingouin,
Où juillet est brumeux, où, dans la canicule,
On grelotte en plein jour ainsi qu'au crépuscule?

La connais-tu la terre où l'avoine périt,
Où la pauvre patate avec peine fleurit,
Où le vent du Nord-Est douze mois dans l'année,
D'harmonieux accords remplit la cheminée?

C'est là que je veux vivre avec mon bien-aimé!
C'est là que nous irons, ô toi que j'ai charmé!
Nous y serons heureux comme les hirondelles;
Tous deux nous porterons sur nos cœurs... des
[flanelles.

Nous irons sur la grève aspirer le varech ;
Le soir nous mangerons un peu de hareng sec.
Si le catarrhe en maître attaque nos poitrines,
Si nos jours sont comptés par les Parques chagrines,

Ensemble nous mourrons ! Au fond de l'Anse-au-
[Coq

Nous serons inhumés avec ou sans cortège ;
Pour toute inscription, sur le funèbre roc,
L'hiver apportera quatorze pieds de neige.

JOSEPHTE.

Toronto, 4 août 1831.

La réponse ne se fit pas attendre. M. Chauveau était rendu à son siège de député, dans l'après-midi du 5 août, lorsque son collègue M. Taché se présenta à lui et lui remit une lettre ouverte en lui disant :

— Voici la réponse à votre épître en vers.

— Mon épître en vers ? Mais je ne vous ai pas écrit.

— Oh ! ne niez pas. je vous ai facilement reconnu.

— Et à quoi m'avez-vous reconnu ?

— A l'odeur : votre papier sentait le *pat-chouli*.

— « Cré sauvage » ! (textuel) répliqua
M. Chauveau : moi qui croyais vous avoir dé-
pisté !

Voici cette réponse de M. Taché ainsi que
la réplique de M. Chauveau :

RÉPONSE

Je connais cette terre, et je l'aime si bien
Que sur mon cœur, hélas ! tes vers ne feront rien.
Les brumes effrayant ta frileuse personne,
A son mâle habitant n'offrent rien qui l'étonne.

La tempête mugit ! Sur sa barque rapide
Il s'élance, et, docile à la main qui le guide,
L'esquif ouvre les flots... Oh ! la mer en fureur
A des beautés, crois-moi, défiant le rimeur.

Monté sur son canot, quand la vague repose
Au sein d'un calme plat, gaiement il se dispose
A chasser le huard aux brillantes couleurs,
La gentille pétrelle et les canards plongeurs.

Tu te plains de l'hiver, pauvre enfant des salons,
Tu te plains de la neige et des froids aquilons,
Tu te plains du roc nud où la lame se brise :
Sybarite élégant, va chauffer ta chemise !

Ne crains pas le catarrhe à nos fortes poitrines !
Dans nos fertiles champs il n'est pas de famines ;
Josephite peu s'enquiert où l'on doit l'enterrer,
Certaine que toujours il faudra bien l'aimer.

J.-C. T.

Toronto, 5 août 1851.

RÉPLIQUE

Toronto, 5 août 1851.

J'ai longtemps médité ta poétique épître :
Elle est encore ouverte au coin de mon pupitre.
Je me plains de l'hiver, me dis-tu ? Mais non pas,
C'est l'été qui m'étonne en tes heureux climats !

Les brumes de juillet, non celles de novembre,
Les frimas du mois d'août et non ceux de décembre
Ont inspiré ma muse. Au reste, que chacun
Chérisse son pays, c'est juste et c'est commun.

Au tendre rossignol, préfère le pingouin ;
Va chasser le huard, assommer le marsouin ;
Nourris-toi de gruau, bois de l'huile à plein verre,
Sois heureux à ton goût sur cette aimable terre.

P.-J.-O. C.

Quatre ans plus tard, M. Chauveau prononçait son grand discours de Sainte-Foy, et M. Charles Taché, chargé d'une mission officielle, partait pour la France, d'où il revenait, l'année suivante, décoré de la Légion d'Honneur par Napoléon III. Les prévisions des membres du « comité de la pipe » commençaient à se réaliser.

On connaît la carrière publique de M. Chauveau et l'on sait quel lustre il a jeté sur l'éloquence et les lettres canadiennes. Ses ouvrages les plus connus sont *Charles Guérin*, roman de mœurs canadiennes, une grande étude sur l'instruction publique en Canada, et une autre sur la vie et les œuvres de l'historien Garneau. Ses meilleurs discours furent prononcés, l'un, sur le champ de bataille de Sainte-Foy (18 juillet 1855), un autre sur la tombe de Garneau (15 septembre 1867), et un troisième au berceau historique du Canada, sur les bords de la rivière Saint-Charles, lors de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jacques Cartier, (24 juin 1889).

Sous le titre : *Des provinces de l'Améri-*

que du Nord et d'une Union fédérale, M. Taché publia dans le *Courrier du Canada*, en 1857, une série d'articles qu'il réunit plus tard en volume et qui servirent de canevas au grand œuvre de la confédération canadienne, élaboré par sir George-Etienne Cartier, sir John-A. Macdonald, sir Étienne-Paschal Taché, sir Hector Langevin, sir N.-F. Belleau, l'honorable J.-C. Chapais, l'honorable George Brown, sir Charles Tupper, sir Leonard Tilley, sir A.-T. Galt et quelques autres, et inauguré le 1^{er} juillet 1867.

Ce fut M. Chauveau qui assumait la tâche difficile d'organiser le gouvernement provincial de Québec dans la confédération. Il avait alors quarante-sept ans.

Après avoir marqué de sa forte empreinte le journalisme catholique du Canada, M. Taché se rendit à Ottawa, où il sut enrichir les archives du ministère de l'Agriculture et de la Statistique d'une foule de mémoires sur les inventions nouvelles, la santé publique, la propriété littéraire, etc., etc. Entre temps, il réunissait les matériaux d'une histoire du pays des

Hurons, et commençait à rédiger un grand ouvrage sur la lèpre. M. Taché, qui excellait dans la polémique, a cependant laissé quelques ouvrages de pure littérature, comme *Les Sablons*,—*Trois légendes de mon pays*, etc. Son dernier manuscrit est intitulé : *Récits de pêche et de chasse*.

MM. Taché et Chauveau écrivirent en collaboration, vers l'année 1854, une brochure humoristique signée *Gaspard Le Mage*, qui a eu un immense retentissement et dont le succès dure encore : *La Pléiade Rouge*.

Je tenais à rappeler ce qui précède afin que nul n'en ignore parmi mes plus jeunes lecteurs, et je proclame ici, au son de l'olifant, que la gloire—cette fumée que l'on ne cherche pas à combattre avec du patchouli—n'a nullement fait défaut aux deux agréables rimeurs d'il y a quarante ans.

POÉSIE D'OUTRE-TOMBE

poésie d'outre-tombe

Vers inédits de feu le juge T.-J.-J. LORANGER
(Février 1901)

CEST avec une réelle émotion que plus d'un de nos lecteurs lira cette pièce exquise, due à une plume plus connue comme celle d'un savant et d'un juriste que comme celle d'un poète.

Tout chez le regretté juge Thomas-Jean-Jacques Loranger était gracieux : démarche, manières, conversation, et jusqu'à ces épigrammes étincelantes que l'on cite souvent encore dans la bonne société de Québec et de Montréal ; mais, jusqu'à ces jours derniers, j'ignorais que le distingué magistrat eût jamais revêtu sa pensée de la forme poétique.

Comme George-Etienne Cartier, Auguste-

Norbert Morin, Chauveau, père, Marchand et d'autres disparus dont quelques-uns furent ses émules en politique et en jurisprudence, il savait donc rimer à ses heures. Il possédait aussi plusieurs langues, et traduisit de l'italien en français un ouvrage de quelque dimension sur le droit canonique, science qu'il considérait comme indispensable à tout homme de loi accompli.

Les strophes qui suivent furent composées peu de temps avant le décès de leur auteur, arrivé subitement, à l'île d'Orléans, le 18 août 1885.

Si soudaine qu'ait été l'apparition de la mort, on peut dire qu'elle ne fut pas une visiteuse inattendue pour cette âme d'élite. Les derniers vers de la pièce que l'on va lire indiquent, en termes artistement voilés et pleins de charme mélancolique, que la pensée de l'inévitable lui était habituellement présente.

Je viens de parler de strophes : c'est *couplets* que j'aurais dû dire. La « Blanche Maison » est une simple chanson, écrite pour un ami (l'honorable M. Taillon) sur le rythme des

« Bœufs blancs » de Pierre Dupont, le tyre par excellence de la chanson champêtre.

MA BLANCHE MAISON

Fiers citadins, je vous invite !
Venez dans ma blanche maison ;
Je vous promets, mais venez vite,
Les premiers fruits de la saison,
De gais ébats dans la campagne,
Ft. le soir, des contes joyeux
Sur des châteaux faits en Espagne,
Dont nous chanterons le vin vieux ! ..

Il est non loin de ma demeure
Un lac brillant comme un miroir ;
On peut s'y baigner à toute heure,
Et les enfants viennent, le soir,
Y rafraîchir leur tête blonde.
Il est limpide et peu profond,
Différent de la mer du monde
Dont ils ne verront point le fond !

Dans le bassin d'une fontaine,
Une naïade verse l'eau :
C'est là que je lis La Fontaine
Et que je médite Boileau.
Qui n'aimerait ces deux poètes
Dont les livres presque divins
Montrent l'art de parler aux bêtes
Et celui d'écrire aux humains ?

Jeunes garçons et jeunes filles,
Venez dans ma blanche maison;
Vous y danserez vos quadrilles
Aux gais refrains de ma chanson;
Et si ma retraite champêtre
Est, pour vous mettre le couvert,
Moins large que le cœur du maître,
Nous dînerons sur le pré vert.

Puis, si, de retour à la ville,
Votre cœur vous dit qu'un matin
De votre hôte le pas débile
N'a pu parcourir son jardin,
Et qu'un prêtre a du cimetière
Fraîchement béni le gazon,
Revenez dire une prière
Pour lui dans sa blanche maison!

T.-J.-J. L.

La dernière fois que je rencontrai le juge Thomas-Jean-Jacques Loranger, — qui était presque mon co-paroissien par la naissance, — je fis quelques pas avec lui près du palais de justice de Québec.

— Je viens, lui dis-je, de parcourir le premier volume de votre *Commentaire sur le Code civil du Bas-Canada*, et j'y ai vu qu'il y a encore dans nos lois canadiennes des traces d'or-

donnances remontant à Henri IV et à François I^{er} ; l'architecte qui a dressé les plans de ce nouveau palais de justice fait allusion, à sa manière, aux anciennes lois françaises qui nous régissent encore...

Je fis voir alors à l'aimable magistrat l'écu de la vieille France : *D'azur aux trois fleurs de lis d'or*, sculpté dans le calcaire de Deschambault, à droite de l'entrée principale du palais, avec la devise, ou plutôt le cri de guerre : *Mont-Joie Saint-Denis*.

— Quelle heureuse idée on a eue là ! me dit-il... Ce détail d'ornementation fait vraiment honneur à l'architecte, qui mérite d'être félicité.

Cinq ou six jours plus tard, le savant, l'orateur, le prosateur, et ajoutons le poète, tout était disparu : il ne restait plus qu'une froide dépouille portant le sceau auguste de la visite de Dieu, auprès de laquelle priaient quelques hommes vêtus de noir et des femmes en sanglots.

CHRONIQUE DE QUÉBEC

(Août 1891)

QUÉBEC est, en ce moment, très peuplé et très désert.

Les Américains encombrant les places publiques, où ils se prennent mutuellement pour des Canadiens, et ils proclament que rien ne ressemble plus à un Yankee qu'un Québécois.

Les vrais Québécois, eux, sont presque tous à la campagne. Ceux qui n'y sont pas voudraient y être. On a beau être homme d'affaires, appartenir au conseil municipal, tenir bureau rue Saint-Pierre ou boutique rue Saint-Jean, on a toujours un certain fonds de poésie dans l'âme ; on aime entendre soupirer la brise dans les rameaux des grands arbres, ad-

mirer les blondes moissons et les cascades mugissantes, aller le soir sur la grève, contempler l'orbe du ciel reflété dans les ondes de la mer, voir mourir à ses pieds la vague qui renferme une étoile dans ses plis.

Une frégate française, la *Naiade*, dont les principaux officiers sont fort distingués, est, depuis trois semaines, ancrée dans le port, la proue tournée, tantôt vers l'île d'Orléans, à marée montante, tantôt vers le Cap Rouge, à marée descendante, ce qui étonne énormément les gens de Louiséville et de Joliette que les hasards de la vie ont conduits « dans nos murs », et qui sont peu au fait des influences lunaires sur notre pauvre planète.

*
* *

La terrasse Frontenac est toujours le lieu de promenade favori des étrangers comme des Québécois eux-mêmes. C'est là que la grande voix de l'histoire se fait surtout entendre, que l'exclamation fatigue les échos et règne en souveraine.

Tout auprès croissent quelques lilas, derniers vestiges de l'ancien Jardin du Gouverneur, devenu plus tard le jardin de l'école normale, où s'étaient jadis les laitues et les roses, les choux à têtes vertes et les boulets de canon. C'est dans ce jardin que l'on avait commencé à construire le monument élevé à la gloire commune des deux héros des Plaines d'Abraham, et c'est grâce à l'intervention anonyme d'un poète spirituel que l'on abandonna le premier projet et que l'on choisit l'emplacement plus convenable du Jardin du Fort pour l'érection de l'obélisque.

Le comité que lord Dalhousie avait formé, au mois de novembre 1827, pour s'occuper de cette érection, avait offert une médaille d'or à l'auteur du meilleur projet d'inscription, et l'admirable épigraphe :

MORTEM. VIRTUS. COMMUNEM.

FAMAM. HISTORIA.

MONUMENTUM. POSTERITAS. DEDIT.

fut composée par le docteur John-Charlton Fisher, de Québec, qui obtint le prix.

D'après le premier projet de lord Dalhousie, raconte M. Chauveau, « le monument devait s'élever dans le jardin d'en bas, qui était alors une sorte de potager. La première pierre y avait été posée. On trouva que c'était un lieu peu digne, et un malicieux écrivain adressa une lettre à la *Gazette de Québec* dans laquelle il signalait cette incongruité. La médaille n'étant pas encore adjugée, il proposait l'inscription suivante :

« Jadis dans les combats balançant le destin,
« Voilà Wolfe et Montcalm priapes d'un jardin ! »

« Et il ajoutait : *A moi la médaille !*

« Cette espièglerie, qui eut du succès, fut généralement attribuée à M. Isidore Bédard..... Elle ne fut point étrangère au choix du site bien préférable où l'obélisque fut élevé. »

*
* *

Le docteur N.-E. Dionne vient de faire paraître un ouvrage intitulé : *La Nouvelle-France de Cartier à Champlain*. Je ne cache pas que le titre de ce fort volume de près de

quatre cents pages m'a tout d'abord fort surpris. De Cartier à Champlain, au Canada, mais c'est la nuit, le silence, l'oubli profond !... —Je le croyais ainsi, comme, du reste à peu près tout le monde. Je me trompais. Grâce aux recherches patientes et aux découvertes vraiment extraordinaires de M. Dionne, on sait maintenant que des vaisseaux ont souvent navigué sur les côtes de Terre-Neuve et dans les eaux du Saint-Laurent durant la période comprise entre 1540 et 1603. Que dis-je ? on connaît les noms de ces vaisseaux qui ont ainsi, dans ces temps reculés, sillonné les eaux canadiennes ; on a le chiffre exact de leur tonnage, les noms de leurs capitaines !

Non seulement M. Dionne nous donne connaissance d'un grand nombre de faits absolument ignorés ou oubliés, mais encore il sait les mettre en lumière et en tirer des déductions pleines de justesse. Ce que l'on pourrait prendre tout d'abord pour un simple volume est réellement un livre. Il y a plus que de l'historiographie dans cet ouvrage, il y a de l'histoire.

Au mois d'août 1871, il y a juste vingt ans, l'historien Francis Parkman, étant à Québec, demanda à l'un des prêtres du séminaire de cette ville, M. Adolphe Legaré, de lui procurer un copiste intelligent pour l'aider à transcrire des extraits de certains ouvrages précieux conservés dans la bibliothèque de l'université Laval. M. Legaré mit alors l'historien américain en relation avec un jeune étudiant en médecine qui ne demandait pas mieux que d'utiliser les loisirs de ses vacances en se créant quelque pécule pour faire face aux éventualités jusqu'à la saison nouvelle. Ce jeune homme était le docteur Dionne, qui venait de quitter le grand-séminaire, où il avait passé deux ou trois ans. Parkman fit plus que payer le jeune homme de sa copie : il lui donna une vocation ; il lui communiqua cette passion des études historiques qui, aujourd'hui, le conduit rapidement et sûrement aux honneurs mérités.

*
* *

Une nouvelle œuvre de l'infatigable auteur a suivi de quelques semaines à peine la

publication de l'ouvrage dont je viens de parler. C'est le premier volume d'une vie de Champlain — du grand citoyen et du grand chrétien qui fut le père de la Nouvelle-France et de la nation canadienne, — vie largement tracée et écrite dans un style qui dénote l'expérience et la maturité du talent.

Nous devons la plus vive reconnaissance au docteur Dionne et à toute cette phalange d'auteurs laborieux et patients qui, d'Ottawa, de Montréal, de Québec et d'ailleurs, communiquent au public les fruits de leurs veilles et nous procurent à tous de si pures et si douces jouissances.

*
* *

Il m'est tombé sous la main, il y a quelques jours, une revue et un journal publiés à Montréal. Dans l'un et l'autre il était question du mot attribué à Henri IV : *Paris vaut bien une messe*. La vérité est que ce mot n'est pas de Henri IV, mais du baron de Rosny, duc de Sully, et que les circonstances dans lesquelles il fut prononcé lui donnaient un sens

différent de celui qu'on lui prête généralement.

Le roi, après sa conversion, ayant un jour reproché au duc de n'être pas allé à la messe comme il venait de le faire lui-même, le gentilhomme répondit qu'il n'avait pas les mêmes raisons que son souverain de rendre grâces à Dieu, et il ajouta : *La couronne vaut bien une messe.*

Je n'apprécie pas ; je raconte.—(Voir *Bibliothèque elzévirienne* de P. Jannet, p. 172-73).

L'histoire est pleine de ces mots apocryphes.

Tous les peuples ont, en outre, leurs légendes qui souvent s'installent sans façon à la place de l'histoire. Nous avons aussi les nôtres, dont la plus récente est celle de cet homme au cœur d'or, aux formes athlétiques, bon enfant et ardent patriote, dont on a trop oublié de faire l'éloge vrai, comme l'a si bien dit M. Hector Fabre, et que l'on a transformé en un héros invraisemblable, lançant, d'un bras puissant, les locomotives à travers les plaines de l'Ouest et par dessus les Montagnes Rocheuses ; condui-

sant quarante mille familles dans les régions boréales ; créant à lui seul une troisième France ; puis, traversant les mers, s'offrant à dessécher les Marais Pontins d'un simple souffle de sa poitrine et de son génie !

On a dit que les légendes sont la poésie de l'histoire, et je m'incline volontiers devant cet aphorisme ; mais comment pourra-t-on, à distance ou dans l'avenir, faire la part de la vérité et celle de la fantaisie, dire exactement où finit le réel et où commence la fiction ?

*
* *

C'est Beaumarchais, je crois, qui a dit qu'en France tout finit par des chansons. Il n'en était pas autrement dans la Nouvelle-France, même au temps des plus cruelles épreuves. Au lendemain de la bataille de Carillon, Montcalm envoyait à sa mère deux chansons composées sous la tente, après la victoire. L'une d'elles, « en style des poissardes de Paris », est fort curieuse. En voici deux couplets :

Soldats, officiers, généraux,
Chacun en ce jour fut héros,
Aisément cela se peut croire.
Montcalm, comm' défunt Annibal,
S'montrait soldat et général.

(PARLÉ: *Sapregué, s'il y avait quelqu'un qui ne
l'aimât point!....*)

Je veux être chien,
A coups d'pieds, à coups d'poings,
J'lui cass'rais la gueule et la mâchoire!

N'oublions pas monsieur d'Lévis,
Qui s'trémoissait comme un'furie;
Aisément cela se peut croire.
Dame! on n'manquit jamais d'valeur
Dans la famille de Not'Seigneur!

(PARLÉ: *Sapregué, comme sans sa cousine j'étions
flambé!...*)

Ces doubles chiens,
A coups d'pieds, à coups d'poings,
Nous auraient cassé la gueule et la mâchoire!

On fait évidemment allusion, dans ce dernier couplet, à la tradition d'après laquelle la famille du chevalier de Lévis remontait à la tribu de Lévi. « Un auteur nous montre un

membre de la famille de Lévis, se faisant peindre, rendant, le chapeau à la main, visite à la sainte Vierge, qui lui dit : « *Mon cousin, couvrez-vous.* »— (*L'intermédiaire des chercheurs et des curieux*, tome V, col. 31.)

D'après une version que j'ai lue quelque part, l'inscription se lisait comme suit :

« —Couvrez-vous, mon cousin,

« —C'est pour ma commodité, ma cousine.»

Mais nous voilà bien loin de Québec. Nous avons eu, ces jours derniers, la visite de M. Alexis Delaire, secrétaire de la société des économistes de France, ami de M. Le Play et l'un des continuateurs de son œuvre. C'est un homme extrêmement distingué. Il est parti pour aller rejoindre, à Montréal, le contre-amiral Cavelier de Cuverville, qui va bientôt revenir à Québec.

*
* *

Depuis la semaine dernière, les nuits sont fraîches et vraiment délicieuses. Il y a plaisir

à voir les astéroïdes s'en donner dans l'azur. On sait qu'au mois d'août et au mois de novembre, un grand nombre d'entre eux font vers la terre des promenades dont ils ne reviennent pas.

Les étoiles filantes, disent les astronomes, sont des astéroïdes qui achèvent de se consumer avant de toucher la terre. J'en suis charmé. En tout cas, c'est très aimable à voir. J'en ai bien compté une trentaine, l'autre soir, en moins d'une heure. On dit que, dans la nuit du 27 novembre 1871, le Père Secchi a pu observer quatorze mille étoiles filantes ! Comment s'y est-il pris pour les compter ? je n'en sais rien ; mais il était homme à les obliger à s'inscrire sur un registre en traversant l'espace. J'ai vu, à Rome, le météorographe du savant jésuite : c'est merveilleux.

PETITE CHRONIQUE

(Octobre 1882)

O N me demande une chronique, et l'on me dit de m'inspirer de la chute des feuilles. Ce sujet ne me va pas. Qu'elles soient vertes ou rouges, sur les rameaux des arbres, ou que, jaunes et desséchées, elles soient emportées par le vent, les feuilles ne me disent plus rien.

Et pourtant, que d'attraits je trouvais autrefois dans la chute des feuilles et la *pâle Automne*, comme parlait Delille! C'est en foulant aux pieds les feuilles jaunes tombées des grands arbres, que, tout enfant, je me surpris un jour rêvant d'un orchestre aux mille

timbres variés, que je dirigeais avec une exaltation, une *furie* inexprimables. Les pauvres feuilles mortes, je les refoulais, je les frappais de mon pied brutal que le rythme commandait ; je broyais leurs nervures flétries ; et pourtant c'étaient elles qui faisaient vibrer si étrangement mon âme et qui la jetaient dans cette ivresse musicale que je n'oublierai jamais !

Les feuilles mortes me rappellent encore une après-midi délicieuse que je passai, bien des années plus tard, au Petit Trianon, à Versailles. Je venais d'assister à une séance du procès de Bazaine, l'infortuné général que j'avais vu gardé par des soldats, et je me reprochais presque de tant jouir de la liberté, du soleil clair et doux, de l'air pur chargé de ce parfum particulier qui est un des charmes des beaux jours de l'automne.

Les feuilles mortes de Versailles furent les dernières dont je compris un peu le poétique langage.

*
* *

Il n'appartient pas à la simple chronique

de raconter les exploits des héros : je veux aujourd'hui communiquer au lecteur une description des costumes et drapeaux des huit régiments qui combattirent sous Montcalm et Lévis dans les derniers jours de la domination française en Canada,—description empruntée à l'«Abrégé de la carte militaire de France» de Lemau de la Jaisse, et que je dois à l'aimable obligeance de M. Charles de Bonnechose, l'auteur couronné de *Montcalm et le Canada français*. Voici :

La Reine.—Création en 1661; uniforme: habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étain plats, façonnés, et chapeau bordé d'argent.

Six drapeaux, dont un blanc colonel et cinq d'ordonnance, vert et noir, par opposition, et les croix blanches semées de fleurs de lys d'or, avec quatre couronnes d'or au milieu.

La Sarre.—Création en 1651; uniforme: habit gris blanc, paremens bleus, boutons de cuivre et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, rouge et noir, par opposition, et croix blanche.

Guyenne.—Création en 1684; uniforme: habit

gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel, et deux d'ordonnance, vert et isabelle, par opposition, et croix blanche.

Berry.—Création en 1684; uniforme: habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, doubles poches en long et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel, et deux d'ordonnance, violet et isabelle, rayés, par opposition, et croix blanche.

Béarn.—Création en 1684; uniforme: habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre ronds, trois sur chaque manche et trois sur chaque poche, en long, et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, isabelle et rouge, par opposition, et croix blanche.

Royal Roussillon.—Création en 1655; uniforme: habit gris blanc, paremens bleu de Roi, boutons de cuivre plats et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel, et croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux deux drapeaux d'ordonnance, bleu, rouge, vert et feuilles mortes, par opposition.

Artois.—Création en 1610; uniforme: habit complet gris blanc, boutons de cuivre, manches en bottes et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, jaune et bleu, par opposition, et croix blanche.

Languedoc.—Création en 1672; uniforme: habit gris blanc, paremens bleus, boutons de cuivre ronds et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, violet et feuilles mortes, par opposition, et croix blanche.

Ces huit régiments étaient à Carillon.

Le « drapeau » rapporté de l'expédition du lac Champlain par le P. de Béré et suspendu à la voûte de l'église des Récollets, à Québec, était vraisemblablement une des bannières des milices canadiennes... si ce n'était pas autre chose.

J'ai donné ailleurs un couplet composé par quelque facétieux du siècle dernier à propos de la défaite des Anglais à Carillon. En voici une autre version :

Connaissiez-vous Monsieur Montcalm,
Grand général,
Qui est monté sur son grand ch'val,
Bel animal,
Qui défit ces pauvres Anglais,
A Carillon,
Capitale du Canada,
En arrièr' de Boston!....

Ces « pauvres Anglais », commandés par Abercrombie, se battaient fort bien. Ils étaient cinq contre un des nôtres, mais il n'est jamais déshonorant de se faire battre par des Français.

Que les temps ont changé ! Aujourd'hui nous combattrions volontiers pour le drapeau britannique.

Nos pères l'ont déjà fait.

Crémazie a exprimé en ces termes nos sentiments envers l'Angleterre et la France :

Chacune a maintenant une part de nous-mêmes :
Albion notre foi, la France notre cœur.

Depuis que cela a été écrit, il ne faut pas se cacher que l'Angleterre a su conquérir un peu plus que notre foi... C'est, du reste, le temps de lui dire de ces choses-là : elle vient de vaincre Arabi Pacha en Égypte, et il est toujours d'usage de s'incliner devant le succès.

Que va-t-on faire d'Arabi Pacha ? Que va-t-on faire surtout du général anglais que l'on a tant encensé prématurément, et qui, à coups d'épée ou à coups de livres sterling, a

enfin remporté un succès sérieux? Nous verrons cela bientôt.

En attendant, la comète, présage de guerre et de bon vin, se pavane dans l'azur du ciel, avec sa queue de trente-six millions de lieues, juste mesure, sans troubler la marche des autres astres ni l'ordre des saisons de notre pauvre terre.

Ceci est une transition un peu tirée par la queue pour arriver à dire que l'été s'en est enfui :

V'là l'automne qu'est arrivé,
Tous les voyageurs vont monter !

Il faut être Canadien pour comprendre ce que ce mot « voyageur » veut dire ici.

J'ai tenu les « forestiers » et les « voyageurs » pour de rudes mais admirables natures, jusqu'à ce qu'un poète, M. Le May, soit venu rompre le charme en les montrant sous un jour extrêmement défavorable.

M. J.-C. Taché, un prosateur, les avait poétisés ; M. Le May, un poète, les a découvronnés sans façon et les a représentés comme des types plus que vulgaires.

Les grands bois, les lacs immenses, les rivières pleines d'abîmes et de mystères, le vent du soir, les horizons infinis, est-ce que tout cela ne disait rien à l'âme de nos intrépides voyageurs? On me dit que M. Le May est dans le vrai, mais qui me rendra le forestier poétique et presque dévôt de M. Taché!

Il ne faut pas confondre le voyageur traiteur avec le voyageur homme de chantier.

M. Le May n'a parlé que de ce dernier.

Il y a quelques années, un touriste français, M. le comte de Turenne, visita le Nord-Ouest canadien, et, dans un récit qu'il fit de son voyage, il exalta le courage des Franco-Canadiens, les premiers pionniers de ces vastes et lointaines solitudes. Il nomma plusieurs de ces hardis coureurs de bois, entre autres le « célèbre René », qui donna son nom, disait-il, à une rivière et à un lac magnifiques, etc., etc. A quelque temps de là, lord Dufferin, au début d'un voyage au Nord-Ouest, payait, lui aussi, son tribut d'éloges aux anciens « voyageurs » canadiens, et, dans un discours officiel, il faisait, sur la foi du comte de Turenne, une men-

tion spéciale du « célèbre René. » Or, en avançant vers l'Ouest, le noble lord arriva au Lac à la Pluie, *Rainy Lake*, et il apprit avec consternation que c'était le même lac que le comte de Turenne avait appelé lac *René* !...

De René, coureur de bois, il n'y avait pas plus de trace que sur la main !...

Cependant le discours du gouverneur-général était imprimé, et le « célèbre René » offert à l'admiration des Canadiens de notre siècle et de tous les siècles ! Que faire ? En homme d'esprit, le distingué touriste signala lui-même son erreur et en rit tout le premier.

Et voilà comment on écrit l'histoire !

Je tiens cette anecdote de lord Dufferin lui-même, ce fin diplomate qui, de son ambassade de Byzance, ou Stamboul, ou Constantinople, comme vous voudrez, fait aujourd'hui la pluie et le beau temps dans le ciel de la politique orientale.

CHRONIQUE DE SEPTEMBRE

CONCERT.—BAL, À LA CITADELLE.

LES MORTS DE LA PATRIE.

(1883)

ON prépare en ce moment, à Québec, un concert où entreront des masses orchestrales et des canons,—oui des canons, pour marquer les périodes rythmiques.

Lorsque Verdi fit chanter ses premiers opéras, les hommes de goût protestèrent contre les unissons de voix trop multipliés et les intempérances de sonorité des *sol*, toujours écrits dans les registres les plus élevés de la voix. Rossini, à qui on demandait s'il ne quitterait pas Paris un instant pour aller en Italie entendre le nouveau compositeur, répondait finement :—Oh ! je puis très bien l'entendre d'ici !... Ceux qui n'iront pas au « concert monstre » du 3 octobre prochain auront cet incomparable avantage d'entendre de leurs

demeures battre la mesure à coups de canon, et, eux aussi, ils pourront dire: Nous entendons très bien d'ici.

C'est du reste un des traits caractéristiques des fêtes de Québec que d'y voir figurer des canons, et cela me réconcilie un peu avec ces terribles engins de mort. Au moment même où j'écris ces lignes, à dix heures du soir, le canon de la citadelle gronde comme si les *Bostonnais* étaient à nos portes, pendant que la musique du *Northampton* fait glisser sur les parquets cirés des salons de la Princesse les pieds agiles de centaines de danseurs et de danseuses.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise ont fait lancer un très grand nombre d'invitations pour le bal de ce soir, qui est à la fois une fête de bienvenue à cause de l'arrivée du jeune prince Georges, et une fête d'adieu à cause du départ de Leurs Excellences pour l'Angleterre. Autrefois on se disait bonjour en riant et bonsoir en pleurant. Je suppose que c'est pour consoler les gens qu'on les fait danser dans un bal d'adieu.

La carte d'invitation adressée par l'aide

de camp de service ne disant pas où le bal aurait lieu, on devait croire que c'était à *Rideau Hall*, et je connais des gens qui ont commencé à faire leurs malles pour se rendre à Ottawa.

La carte ne portait pas non plus les lettres sacramentelles R. S. V. P., de sorte que les mères ont pu accompagner leurs filles à la citadelle.

Bien des gens croient que ces lettres sont les initiales des mots *Répondez, s'il vous plaît*, ou *Réponse, s'il vous plaît*, mais ce sont des naïfs, des arriérés qui ne connaissent pas nos mœurs américaines. R. S. V. P. veut dire : *Rendez-vous sans vos parents*, pas autre chose.

Le marquis de Lorne est décidément très populaire ici. De même que son prédécesseur, lord Dufferin, il comprend que sans les Canadiens français il y a longtemps que le drapeau britannique aurait « replié son aile » et se serait enfui pour jamais de l'Amérique du Nord ⁽¹⁾.

(1) On sait que le marquis de Lorne, aujourd'hui le duc d'Argyle, est le fondateur de la Société Royale du Canada.

Tous ceux qui approchent de la princesse Louise en reviennent enchantés. Quel air de grandeur et de douceur à la fois ! quelle aimable simplicité pleine de noblesse et de distinction ! Elle parle le français admirablement, comme on le parle à Blois et à Tours, et, de même que le marquis de Lorne, elle s'exprime volontiers dans cette langue quand elle en a l'occasion ⁽¹⁾.

(1) L'honorable M. Chapleau était secrétaire d'Etat lorsque la princesse Louise d'Angleterre était châtelaine de Rideau Hall, à Ottawa. Le ministre, qui n'avait pas encore reçu son titre de commandeur de S. Michel et S. George, se rendit un soir à un dîner d'Etat chez le gouverneur-général, portant à sa boutonnière, faute d'une décoration anglaise, la rosette de commandeur de la Légion d'Honneur, ce qui n'était pas d'une parfaite correction, les insignes d'un ordre étranger ne devant être portés, en Angleterre et ici, qu'avec une permission spéciale du souverain. La princesse Louise dit à M. Chapleau, d'un ton de reproche que tempérait un charmant sourire :

— Pourquoi portez-vous cela ?

— Que voulez-vous que je porte ? répondit

Encore une détonation !... Ce canon de la citadelle me fait songer à quelques-uns des événements que M. Chauveau a si admirablement remis en lumière dans son beau livre intitulé : *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres* ; à la bataille d'Abraham, dont c'était ces jours derniers l'anniversaire, à la bataille de Sainte-Foy et à cette suite d'erreurs, de déceptions et d'épuisantes victoires qui préparèrent la chute de la domination française en ce pays.

La fatalité était partout, dit M. Chauveau... ; et le chevalier de Lévis le disait lui-même dans sa dernière lettre au ministre. « C'est une suite des « malheurs et de la fatalité auxquels, depuis quel-
« que temps, ce pays était en butte, que les secours

M. Chapleau en souriant à son tour, tout en s'inclinant avec déférence.

— Oh ! vous êtes bien Français ! répliqua la princesse.

.....

Ce ne fut qu'un bon nombre d'années plus tard, pendant son terme d'office comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, que M. Chapleau fut créé commandeur de l'ordre de S. Michel et S. George.

« envoyés de France ne soient pas arrivés dans le moment critique. Quelque médiocres qu'ils fussent, joints au dernier succès (28 avril), ils auraient déterminé la reprise de Québec. »

Mais, continue M. Chauveau, était-ce bien la fatalité? Les anciens avaient fait du destin une divinité, et les fautes mêmes des hommes sont attribuées à bon droit à l'aveuglement qu'une force supérieure produit chez eux. Cette doctrine se trouve également dans les auteurs païens et dans les Saintes Ecritures. Les premiers l'ont résumée dans ce proverbe, reproduit sous plusieurs formes: *Quos perdere deus vult prius dementat*. Racine rend admirablement l'idée des livres sacrés en parlant de

.....cet esprit d'imprudence et d'erreur

De la chute des rois funeste avant-coureur.

Longtemps avant lui, Philippe de Commines avait dit: « Quand Dieu veut commencer de châtier les princes, premièrement, il leur diminue le sens et leur fait fuir les conseils et les compagnies des sages. »

Toutes ces victoires suivies d'accidents ou de fautes incroyables, cette longue lutte dans laquelle

nos ancêtres avaient repoussé avec succès les tentatives les mieux combinées, le développement qu'avait pris la Nouvelle-France à travers tant de misères et tant d'obstacles, tout cela ne pouvait pas être rendu inutile par la Providence sans qu'elle eût des vues miséricordieuses à notre égard. Ses desseins ont été bien vite éclairés à la sombre lueur de la révolution française, qui suivit si promptement celle des États-Unis; et cette dernière a été pour nous du plus grand secours, car elle a rendu la politique de l'Angleterre à notre égard plus juste et plus libérale qu'elle ne l'eût été sans cela. Heureux furent nos pères, dans leur sagesse, d'avoir préféré, en 1775 et en 1812, les conseils de la religion à ceux de la vengeance, et d'avoir profité des événements qui ont assuré la conservation de notre nationalité!

Le *Journal de Québec* du 15 de ce mois a publié les lignes suivantes, dues sans doute à M. Faucher de Saint-Maurice :

Avant-hier était le 124^e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham. Qui songe maintenant aux morts de la patrie? Et certes, s'il en est que l'on ne doit pas oublier, ce sont ceux qui

ont donné leur vie pour défendre notre langue, notre religion, notre autonomie. Pourquoi la société Saint-Jean-Baptiste de Québec ne choisirait-elle pas cette date pour faire chanter annuellement un service solennel à la basilique pour le repos de l'âme de Montcalm et des soldats morts sur les champs de bataille du Canada? Nous soumettons cette idée à qui de droit.

En 1760, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, disait dans un mandement : « Vous n'oublierez pas dans vos prières ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie ; le nom de l'illustre Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux du soldat et du milicien, ne sortiront pas de votre mémoire.... vous prierez pour le repos de leurs âmes. »

Il est doux de se rappeler ceux qui ont si bien rempli leur tâche ici-bas, ces hommes de courage et de foi pour qui le devoir était la loi suprême, et qui, après avoir accompli des prodiges, disaient simplement, comme le vainqueur de Carillon : *Dieu seul a tout fait, Dieu seul est victorieux!*

Encore le canon de la citadelle !.... Jouis-

sez de votre plaisir, ô vous à qui le plaisir suffit ; laissez-nous au bonheur d'évoquer de pieux et grands souvenirs, de penser que la brise qui, en ce moment, nous apporte les mélodieuses ritournelles du bal, a passé sur les champs de bataille et les tombes muettes des héros !

Québec, 20 septembre 1883.

APRÈS LA SESSION

Québec, 23 février 1875.

LA clôture de la quatrième session du deuxième parlement de notre législature provinciale a eu lieu aujourd'hui, à deux heures. Ministres, députés de toutes couleurs, écrivains, messagers : tout le monde avait l'air ahuri, exténué. Un grand nombre de mesures ont reçu la sanction du représentant de Sa Majesté, et, parmi ces mesures, plusieurs ont exigé un travail, dans les comités, dont on ne se fait pas d'idée au dehors.

.....

Les débats de l'Assemblée Législative sont présents à la mémoire de tous : je ne reviendrai sur ce sujet que pour en apprécier le côté purement artistique, ou plutôt anti-artistique.

On peut affirmer qu'un bon tiers de notre députation parle micmac. Il paraît qu'il faut un certain courage pour dire cela, puisque personne ne le dit quand tant de gens le pensent. J'ai entendu des députés entasser des verbes à la diable, sans sujets et sans attributs bien déterminés et en bonne place, et dire souvent le contraire de ce qu'ils voulaient exprimer. D'autres commençaient à énoncer une proposition, qu'ils lâchaient en route pour entamer une incidente, abandonnée à son tour avant d'être achevée, et oubliaient de revenir à la proposition principale, au grand ahurissement des sténographes, obligés de deviner la pensée que tant de paroles devaient envelopper.

Nous entendons presque toujours parler incorrectement, dans nos villes à population mixte, et, comme le disait dernièrement un homme haut placé, pour y apprendre à bien parler, il faudrait commencer par se boucher les oreilles.

Quant aux anglicismes, le répertoire le plus complet et le plus varié de ces agréments de langage se trouve ordinairement dans la

bouche des députés « hommes d'affaires. » Ils cumulent ceux du commerce, ceux du barreau et ceux de la politique.

J'ai entendu vingt fois, dans les couloirs de la Chambre, des phrases comme celles-ci :

Comment avez-vous *aimé* (comment avez-vous trouvé) l'article du *Chronicle* de ce matin?—Je me suis donné le *trouble* (la peine) d'examiner l'*évidence* (la preuve), et je nie *emphatiquement* (formellement) les assertions contenues dans cet article.—Ceux qui *ont opposé* (se sont opposés à) la mesure ne veulent pas la *complétion* (l'achèvement) du chemin.—Je suis *satisfait* (convaincu) que la Chambre a compris mes déclarations. Je les répéterai ce soir ; si vous y trouvez quelque chose qui n'est pas *correct* (exact), vous me *corrigeriez* (reprendrez).

Dans ces phrases, presque tous les mots soulignés sont français, mais ils sont employés dans un sens anglais.

Le mot purement anglais—l'anglais tout cru—est facile à éviter ; mais l'anglicisme, le subtil anglicisme, voilà le plus dangereux en-

nemi de notre langue. En français, on dit : « notifier un document à une personne, » en anglais on dit : « *to notify a person* » ; et nous, pauvres Canadiens qui voudrions parler bon français, nous ne savons plus s'il faut dire « notifier un document » ou « notifier une personne. »

A part l'anglais tout cru, dont je viens de parler, il y a aussi l'anglais travesti mêlé au français. Cela me rappelle un souvenir personnel qui remonte assez loin (septembre 1858). Je discutais, à bord d'un vapeur transatlantique, sur le plus ou moins de pureté de notre langue. Cinq ou six Canadiens qui, comme moi, revenaient de France, soutenaient que nous parlions exactement comme les Parisiens, sauf une légère différence dans la prononciation. J'étais seul de l'avis contraire, et j'avais l'air bien battu lorsque M. X., un Québecquois, vint prendre part à la conversation. Nous parlâmes de la ville de Montréal, et j'en fis un éloge pompeux.

—« Vous connaissez bien Montréal? dis-je à M. X.

—« Oh ! très bien ! J'y suis allé encore le printemps dernier, et j'ai eu pas mal de misère à m'y rendre. J'avais une affaire en cour, et j'allais là pour *watcher les proceedings* ⁽¹⁾. Aussitôt qu'on eut hâlé le *slack* et levé le *gang way*, je me rendis à l'*office* du *purser*, mais il me fallut attendre une bonne demi-heure avant d'avoir mon *ticket*. Heureusement que j'eus un bon *state-room*. A minuit, je dormais comme un père. Mais je fus bientôt réveillé par le bruit du *steam*. J'appelai le *steward* ; il me dit qu'il n'y avait pas de danger. C'était une des *screws* du *boiler* qui avait *slacké* !... Ça nous a pas mal retardé, et je n'ai passé qu'une demi-journée à Montréal : — une belle ville, vous pouvez le dire ; et puis du monde *smart* ! »

Je me retournai vers mes contradicteurs pour juger de l'effet produit sur eux par ce langage si éminemment parisien : ils avaient lâchement quitté le terrain.

(1) Textuel. Depuis que ces lignes ont été écrites, l'élément anglais a diminué dans nos villes, et notre parler français s'y est assurément amélioré.

LA MONTRE DE MONTCALM

LE jeudi 13 septembre 1759, quelques officiers du camp de Beauport aperçurent, dès sept heures du matin, des soldats anglais aux uniformes écarlates sur les hauteurs de Mont Plaisant et de cette partie du coteau Sainte-Geneviève où s'élève aujourd'hui le faubourg Saint-Jean. Montcalm, surpris de cette soudaine apparition, réunit en toute hâte les hommes dont il pouvait disposer, et les mit aussitôt en marche vers Québec.

Après quelques pourparlers avec Ramezay, pour organiser la défense de la ville du côté le plus immédiatement menacé, le général fit ranger ses troupes en dehors des murs, sur les terrains vacants connus sous le nom de Plaines d'Abraham. Arrivé au sommet des Buttes-à-Neveu, il s'aperçut que les Anglais commen-

çaient à se fortifier en appuyant leur droite sur la petite colline occupée aujourd'hui par la prison. Il résolut alors de commencer immédiatement l'attaque, bien que ses hommes fussent fatigués par une marche rapide assez longue et que le meilleur de ses troupes ne fût pas rendu sur les lieux.

Blessé légèrement dès les premières décharges de l'ennemi, Montcalm paraît avoir voulu rentrer dans la ville, probablement pour en faire sortir un détachement d'artillerie.

Il chevauchait sur la Grande-Allée, non loin de l'endroit où s'élève aujourd'hui le Palais Législatif, lorsqu'une balle l'atteignit dans les reins. Cette fois, il se sentit sérieusement frappé, et serait tombé de cheval sans le secours que lui portèrent immédiatement deux ou trois soldats qui se trouvaient près de lui. Ceux-ci le maintinrent en selle jusqu'à ce qu'il fût arrivé en face d'une maison assez spacieuse de la rue Saint-Louis où résidait le chirurgien Arnoux.

Le long de la route, des femmes, voyant le général ainsi soutenu par quelques hommes,

et jugeant qu'il devait être mortellement blessé, éclatèrent en sanglots en s'écriant : — « Oh ! mon Dieu, mon Dieu, le marquis est tué ! » Montcalm, s'efforçant de sourire, leur dit, avec sa grâce ordinaire :

— « Ce n'est rien, mes bonnes amies ; ne vous affligez pas ainsi pour moi ».

Il ne fallait pas songer à conduire le blessé jusqu'à sa résidence des remparts : mieux valait lui épargner les souffrances et les dangers du trajet. On résolut de s'arrêter chez M. Arnoux, où des soins immédiats pouvaient lui être donnés.

Un des militaires qui soutenaient le général le prit dans ses bras, et, avec des précautions infinies, le déposa sur un lit dressé à la hâte dans une vaste pièce du rez-de-chaussée de la maison du chirurgien. Ce militaire — un vigoureux jeune homme âgé de vingt-cinq ans — avait appartenu au régiment de Berry (alors dans la région du lac Champlain, sous le commandement de Bourlamaque) et faisait probablement partie de l'ordonnance comme attaché à la personne du général. Il était né à

Saint-Louis de Versailles en 1732, et se nommait Jean Jamme dit Bellegarde.

On s'empressa autour du général, qui donna quelques ordres, puis s'entretint longuement avec un personnage ecclésiastique (peut-être Monseigneur de Pontbriand), accouru en toute hâte auprès de lui.

Montcalm refusa de prendre la responsabilité de décider quoi que ce fût relativement à la situation de l'armée, se contentant d'exprimer sa confiance dans l'habileté du chevalier de Lévis. Il voulut cependant dicter à son secrétaire une dépêche, qui fut envoyée à Townshend, et où se révélait sa sollicitude pour ses soldats, malades, blessés ou prisonniers.

Wolfe, le général anglais, avait été tué dès le commencement de l'action.

Montcalm mourut en soldat et en chrétien, après avoir reçu les derniers sacrements de l'Eglise avec la foi la plus vive. Arnoux (frère cadet ou neveu du chirurgien de ce nom, et chirurgien lui-même,) ne cacha pas au général que la mort approchait rapidement. Le héros demanda alors qu'on le laissât seul avec

son Dieu ; mais auparavant, il prit sa montre, pour lui désormais inutile, et, la tendant à Bellegarde, qui pleurait à ses côtés :

—« Je n'ai pas de parents ici, dit-il, mais tes soins pour moi ont été ceux d'un fils ; prends cet objet qui m'était cher : il te rappellera que ton général a été content de toi jusqu'à son dernier soupir. »

La fatale journée du 13 septembre 1759 achevait de s'écouler : la montre marquait près de minuit.

A cinq heures du matin, vendredi, le 14, tout était fini.

Le soir même du 14 septembre, à neuf heures, à la lueur des flambeaux, on déposa la dépouille du vainqueur de Carillon dans le caveau de la chapelle des Ursulines. « Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point, et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats ».

Jean Jamme dit Bellegarde ne fut pas renvoyé en France avec le régiment de Berry, dont il avait été détaché. Il se maria à Québec, le 23 octobre 1761, avec Marie-Françoise Gar-

rigue, (ou Guéry, ou Quéry,) veuve de Louis Dupuis, et devint le père d'une assez nombreuse postérité. Ses descendants, établis dans diverses parties du Canada et des États-Unis, ont conservé fidèlement les traditions qui se rattachent à sa personne. C'est ainsi qu'une dame âgée, (Madame Laflamme,) petite-fille de Jamme dit Bellegarde, disait, il y a quelques années, que son grand-père était né dans la « paroisse » même du roi de France; que de la maison où avait vécu son aïeul on voyait le palais du roi. Or Bellegarde était né à Versailles, et l'on sait que de toutes les parties de cette ville on aperçoit le palais qu'habitèrent les derniers rois de l'ancien régime. Cette dame racontait aussi que son ancêtre portait toujours sur lui une montre d'un grand prix que Montcalm, sur son lit de mort, lui avait laissée en souvenir.

J'ai recueilli les mêmes traditions des lèvres de plusieurs personnes du comté de Bellechasse.

Le lecteur fera aisément la distinction entre ce qui est de vérité absolue et ce qui est

de simple vraisemblance dans les lignes qui précèdent. Le fond de la légende de la montre de Montcalm me paraît absolument authentique.

*
* *

Parmi les hommes de notre société canadienne que la France contemporaine a voulu honorer d'une distinction spéciale se trouve un descendant de Jean Jamme dit Bellegarde, — Monseigneur J.-C.-K. Laflamme, protonotaire apostolique, professeur de sciences et ancien recteur de l'Université Laval, créé chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion de l'inauguration du monument Champlain, à Québec, le 21 septembre 1898, sur recommandation du consul général de France au Canada. En choisissant Mgr Laflamme, parmi les membres d'un comité nombreux, pour être un de ceux qui devaient recevoir un titre honorifique du gouvernement de son pays, Monsieur Kleczkowski a été bien inspiré à plus d'un point de vue ; on pourrait ajouter qu'il semble

avoir été guidé par une sorte d'instinct patriotique en attachant la croix d'honneur sur la poitrine de l'un des descendants du fidèle soldat de la vieille France que Montcalm expirant *décora* lui-même d'une façon si touchante.

Et maintenant, qu'est devenue la montre de Montcalm ? Je cède la parole à qui pourra le dire.

L'article qui précède ayant été publié dans le *Journal* du 25 novembre 1901, je reçus, quelques jours après, une lettre de mon ami l'honorable juge Baby, contenant les précieux renseignements que l'on va lire :

« Il existait autrefois, à Québec, une famille du nom de Ainslie Young, bien connue pour ses longs démêlés avec la Législature du temps.

« M. Ainslie Young était inspecteur ou receveur général, je crois.

« Il épousa une Delle Baby, fille de l'honorable Frs Baby et de Marie-Anne Tarieu de

Lanaudière. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, entre autres John, qui étudia le droit et devint avocat. Il habitait Québec, rue Saint-Louis, en dedans des murs. Comme il était mon parent assez rapproché, et qu'il demeurait à quelques pas seulement de mon propre domicile, je le visitais fort souvent. Chez lui, il y avait, entre autres objets alléchants pour un collectionneur, deux magnifiques pistolets montés en argent, artistement ciselés, et aussi une montre d'or d'assez fortes proportions. Elle était à deux « boîtiers »*, et d'un côté portait les armes de Montcalm, ainsi que je pris la peine de le vérifier, du moment que mon cousin m'eut assuré que cette montre venait du vaillant capitaine français.

« Plusieurs fois il m'a été donné de tenir ces objets dans mes mains et de les admirer avec cet enthousiasme et ce respect que m'inspiraient mes vingt ans ! Je les convoitais bien fort, cela va de soi !

« En 1853, dans la soirée d'un jour d'automne, un incendie éclata chez Young, près de sa chambre à coucher, où il conservait précieu-

sement ces reliques estimées. Le feu endommagea considérablement le contenu de cette pièce, et montre et pistolets disparurent, sans avoir jamais été retrouvés.

« Sont-ils devenus la proie des flammes ou des voleurs? je ne puis le dire. Toutes les recherches de Young pour s'en assurer sont demeurées infructueuses. Ce Monsieur appréciait infiniment ces objets de famille,—je dis de famille, car il les tenait de son aïeul, venu au pays avec Wolfe.

« Maintenant, était-ce là la montre que Montcalm avait donnée, de sa main défaillante, à Bellegarde, ou une autre également sa propriété? Je laisse à d'autres la réponse ».

« G. B. »

« Montréal, 27 novembre 1901 ».

FOLK-LORE

(1883)

J'AI eu l'occasion de parler ailleurs de ces clichés de la conversation que l'on appelle « formulettes ». Il y a les formulettes parlées et les formulettes écrites. Aux premières pages des livres de classe, les petits écoliers écrivaient assez souvent, autrefois :

Si, tenté du démon,
Tu dérobes ce livre,
Apprend que tout fripon
Est indigne de vivre.

J'ai lu, sur la première page blanche d'un dictionnaire latin appartenant à un élève du collège de Nicolet, la curieuse formulette que voici :

*Hic liber,
Pour de l'argent,
Emptus fuit
Chez un marchand.
Si quis illum,
Par aventure,
Inveniet
Sur son chemin,
Reddat mihi
La couverture,
Quæ facta est
De peau de chien.*

A la Rivière-du-Loup (Louiseville), les enfants de l'école du village écrivaient autrefois sur leurs livres :

Ce livre est à moi comme la France est au Roi.

Cette formulette est bien ancienne, évidemment, et aussi bien suggestive, pour employer une expression toute moderne. On y trouve une évocation du passé qui n'est pas sans saveur.

En France, on lit sur les murs extérieurs des édifices :

Liberté
Egalité
Fraternité

Comment faut-il ponctuer cela ? Un mécontent (il y en a toujours !) suggérerait d'écrire :

Liberté (point) Egalité (point) Fraternité (point) !

*
* *

M'est-il permis d'oser un instant parler des Castors ? On en parle partout ; ce nom : castor, appliqué aux hommes d'un parti politique, revient à chaque instant dans les conversations, et les éditeurs de journaux songent à en faire faire des clichés.

Autrefois on appelait « bièvre » l'intelligent animal dont les Canadiens ont fait un emblème national. Le mot anglais *beaver* vient du vieux français « bièvre ».

Partout, en Canada, on emploie le mot anglais *castor* pour le mot « ricin ». Ainsi on dit « huile de castor » pour huile de ricin, une huile végétale ! C'est une des curiosités de

notre langage. Elle est absolument incompréhensible pour un Français, de même que certains mots tirés de l'idiome indien, comme *micouenne*, cuiller de bois, et *babiche*, fine lanière en cuir dont se servent les cordonniers.

Puisque je suis en veine de faire de l'éru-
dition, disons, en passant, que le mot « cor-
donnier »—autrefois *cordouanier*—ne vient pas
de « cordon » mais de « Cordoue », ville d'Es-
pagne. On donnait ce nom de *cordouanier*
aux fabricants d'une variété de chaussures, en
cuir de Cordoue, fort à la mode à Paris au
XV^e siècle.

*
* *

Un de mes correspondants de Paris me
demande de lui faire connaître le « blason
populaire » canadien, c'est-à-dire les sobriquets
ou noms dérisoires donnés aux habitants de
certaines localités.

Les habitants de Montréal et de Québec,
deux villes rivales, me dit-il, doivent s'être don-
né de ces noms-là.

Les Québécois et les Montréalais n'ont
pas encore eu l'idée de se traiter de cette féroce

manière. Tout au plus nous permettons-nous, nous autres Québécois, de plaisanter sur le peu de profondeur du port de Montréal. Nos amis de la « ville rivale » prennent cela gaiement, comme des gens sûrs de leur supériorité sur les points qui leur paraissent essentiels.

Les sobriquets collectifs ne sont cependant pas ignorés parmi nous. On connaît l'appellation de *Bas de Soie* appliquée aux Irlandais, et celle de *Blue Noses* appliquée aux habitants de la Nouvelle-Ecosse. Nous en avons d'autres encore dont j'ai déjà parlé.

Il est certaines curiosités du langage populaire qui sont vraiment intéressantes à plus d'un point de vue. Je suis sûr qu'un Parisien instruit n'entendrait pas sans plaisir les conversations de la classe ouvrière de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, par exemple. Un savant folk-loriste, M. Eugène Rolland, s'est épris du Canada rien qu'à lire un certain nombre de nos chansons. Un autre m'a écrit pour se renseigner sur nos *devinettes*, comme :

— Qu'est-ce qui fait le tour du bois et qui n'entre pas dedans ? (L'écorce.)

—Qu'est-ce qui est gros comme une église et qui ne pèse pas une cerise ? (L'ombre.)

—Qu'est-ce qui est haut monté, court habillé, qui appelle le monde de tous côtés ? (La cloche.)

—Qu'est-ce qui peut porter un voyage de paille et qui ne peut porter une épingle ? (L'eau.)

—Qu'est-ce qui a robe sur robe et qui n'a ni point ni couture ? (L'oignon.)

—Qu'est-ce qui est plein jusqu'au faite et qui n'a ni porte ni fenêtre ? (L'œuf.)

Lorsque le lecteur français, ému par le récit des héroïques combats de nos aïeux, se demande si cette race vaillante des fils de France établis sur les bords du Saint-Laurent a pu conserver sa nationalité en dépit des vicissitudes de la politique, nulle démonstration ne saurait lui en dire autant que d'apprendre que nous chantons encore :

*Entre Paris et Saint-Denis il s'élève une
danse,*

Il est passé par ici, le clairon du Roi, mes-
dames,

Sur le pont d'Avignon,

Malbrouk s'en va-t-en guerre.

S'il est intéressant pour un Européen de savoir jusqu'à quel point nous sommes demeurés français, il est aussi fort intéressant pour nous de savoir dans quelle mesure les Français sont restés ce qu'ils étaient,—j'allais dire sont restés canadiens ! J'ai reçu, l'an dernier, d'un aimable et distingué folk-loriste dont j'ai déjà cité le nom, M. Paul Sébillot, un volume contenant des *contes marins* recueillis en Bretagne. Le premier de ces contes commence ainsi :

« Il était une fois un jeune garçon qui n'avait plus ni père ni mère, et il allait à la pêche pour gagner sa vie » . . . Il partit un jour pour la mer avec un compagnon, et . . . « Ils prirent du poisson en quantité, et il était beau tout ce qu'on pouvait dire. » . . .

Ne croirait-on pas entendre une « conteuse de contes » de nos campagnes canadiennes ?

Nos campagnards parlent le français, le bon vieux français du dix-septième siècle, et, chez les cultivateurs du moins, cette peste qui s'appelle l'anglicisme est à peu près inconnue. Ce n'est pas à la table d'un « habitant » que l'on entendrait dire : *Je vous troublerai pour le beurre!...*

LE LAC SAINT-JEAN ET LES MONTAGNAIS

LE Père de Quen est le premier blanc qui ait pénétré jusqu'au lac Saint-Jean. Il y arriva par la Belle-Rivière, le 15 juillet 1647, et alla camper, le soir du même jour, sur la rive opposée, vraisemblablement à la Pointe-Bleue, à la Réserve des Sauvages, où la grève est d'un abord exceptionnellement facile.

Les peuplades qui fréquentaient les bords du lac *Piecouagami* (lac peu profond) ou lac Saint-Jean au dix-septième siècle, étaient d'un caractère doux et facile, ainsi qu'en témoignent les récits des Pères Jésuites De Quen, Dreuilletes, Dablon, Albanel, DeCrespieul (le fondateur de la mission de Saint-Charles de Métahetchouan), de même que la relation inédite du Père Laure, qui les désigne sous le nom de Papinachois.

Les Montagnais actuels ont hérité de leurs heureuses qualités. Ceux de la mission de la Pointe-Bleue comptent un bon nombre de familles métisses et ne sont pas aussi complètement indiens, par le sang, que leurs frères de la mission de Betsiamis. Quelques-unes des familles fixées en été au lac Saint-Jean appartiennent à la tribu des Têtes-de-Boule et viennent de la région du Haut Saint-Maurice. On y voit aussi un certain nombre de Naskapis.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que tous les adultes montagnais savent lire et *chanter la prière*. Il y a trente ans, chaque famille de la tribu possédait un calendrier et un livre de plain-chant noté, avec paroles montagnaises (Augustin Côté, Québec, éditeur).

En 1888, je fis un petit voyage au lac Saint-Jean et j'accompagnai quelques dames dans une promenade sur la belle et large grève de la Pointe-Bleue. Après avoir salué au passage une jolie jeune mère qui fumait en soignant son enfant, nous nous arrêtâmes pour essayer de lier conversation avec une vieille *sauvagesse* nonchalamment assise sur un lit de

branches de sapin à l'entrée de sa cabane. Malheureusement la pauvre femme n'entendait ni le français ni l'anglais. Il est vrai que je possède parfaitement la langue montagnaise, mais je ne la parle volontiers qu'avec ceux qui ne la parlent pas ! J'articulai, avec quelque hésitation : *Mitsinaïgan* La bonne vieille tendit alors le bras vers la voûte de sa tente, et en tira, pour nous le présenter, un calendrier ecclésiastique en langue sauvage, avec l'épingle traditionnelle marquant le quantième du mois. Je considérai cet incident comme l'un des plus intéressants de notre visite. Le calendrier est le guide par excellence du sauvage nomade chrétien ; il devient le *maître de la prière* pendant la saison de la chasse, alors que le missionnaire n'est plus là et que les familles sont dispersées dans la forêt.

Après le départ du dernier Père Jésuite de la mission de Métabetchouan, au dix-huitième siècle, les sauvages du nord continuèrent de se rendre, chaque année, sur les bords du lac Saint-Jean, où un prêtre séculier, envoyé par l'évêque de Québec, allait les ren-

contrer. Puis la mission fut confiée au zèle infatigable des Pères Oblats.

M. l'abbé Antoine Racine fut l'un des derniers prêtres séculiers envoyés par l'évêque ou l'archevêque de Québec à la mission du lac Saint-Jean. Il s'y rendit avec un interprète. Avant de commencer les exercices spirituels, le jeune prêtre parla aux sauvages avec une bonté qui les mit tout à fait à l'aise. Les chefs le complimentèrent sur son nom, que l'interprète avait traduit. L'un d'eux, s'enhardissant, alla arracher un arbuste, et il en présenta la racine au nouveau missionnaire, en lui disant : « Ton petit cousin... »

Plus tard, le jeune prêtre qui avait débuté dans le ministère par les missions des Bois-Francis, devenait évêque de Sherbrooke et prenait pour devise :

In fide, spe et charitate radix.

J'ai dit plus haut que bon nombre de Montagnais ne le sont qu'à demi. Ceci me rappelle une excellente histoire qui, si elle n'est pas vraie, est fort bien trouvée :

L'ex-gouverneur général du Canada le marquis de Lorne, de la famille des Campbell de la maison d'Argyle, professait une grande admiration pour les types indiens. Pendant son séjour en ce pays, il cherchait toutes les occasions de voir des sauvages, et surtout des sauvages pur sang. Un jour qu'il était à Ristigouche, je crois, il aperçut un Micmac superbe : teint foncé, pommettes de joues saillantes, œil à reflets, front fuyant, cheveux plats aile-de-corbeau, prestance de chef de tribu.

— Milord, dit quelqu'un de la suite du gouverneur, voilà enfin un sauvage pur sang.

— Je le crois en effet, dit le marquis de Lorne ; et sans doute il doit porter quelque nom curieux, comme le Point-du-Jour, le Hibou-Noir, le Poisson-des-Lacs, ou simplement l'Original, l'Aigle, le Renard, le Vison. Je parie pour le Vison.

Puis, s'adressant au sauvage :

— Quel est votre nom ? dit-il.

Le personnage interpellé hésita un peu, mais le gouverneur ayant répété :— Quel est votre nom ? il répondit :

—Campbell.

*
* *

En 1864, je fus surpris par un orage dans la Grande Décharge du lac Saint-Jean, avec mon bon ami le docteur J.-C. Taché. Nous abordâmes une des îles de la Décharge, où nous trouvâmes un abri sous la tente d'une famille montagnaise. Il y avait là les plus beaux types du monde et des représentants de trois générations. Sauf l'aïeul, maître de céans, aucun de nos hôtes ne prononça une parole et ne bougea de sa place pendant toute notre longue visite, qui dura bien une heure. Une jeune femme, coiffée d'un bonnet de drap de diverses couleurs et dont les traits et l'attitude conservèrent tout le temps la plus parfaite immobilité, faisait cependant entendre quelques notes d'un chant faible, lent, aigu, destiné évidemment à charmer un bébé, immobile lui aussi, dont la tête très foncée émergeait d'une nâgane. Le chef de cette famille était encore un métis : il se nommait Connolly.

Les familles nomades qui se réunissent

chaque été à la « réserve » de la Pointe-Bleue y viennent surtout par la branche nord-ouest du Saguenay que l'on appelle aujourd'hui Achamachouane. Ce nom Achamachouane désignait autrefois un poste très éloigné situé au nord du lac Saint-Jean. On s'y rendait en suivant la branche supérieure ou branche nord-ouest du Saguenay, que je viens de nommer, et celle-ci a fini par perdre son nom pour prendre celui du poste où elle conduisait. Dans cent ans les savants se disputeront là-dessus. Puissent ces lignes arriver jusqu'à eux et prévenir des désastres !

RETOUR DU SAGUENAY

(1898)

CHICOUTIMI, l'ancien poste de traite et de missions, puis le village aux proportions modestes, est maintenant devenu une localité considérable, une ville pleine d'avenir. Les admirables cascades de la rivière qui porte le nom de la ville et du comté, font mouvoir des machines puissantes qui jettent la vie, l'activité et l'or dans toute la cité naissante. Centre religieux, judiciaire, littéraire et industriel, le village d'hier est déjà doté de solides institutions.

Les étrangers qui se rendent à Chicoutimi par bateau et veulent s'en retourner de la même manière n'y demeurent pas assez longtemps, pour la plupart, à cause de l'incertitude de l'heure du retour,—incertitude résultant de

l'action de la marée. Avec le prolongement de la ligne du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean jusqu'à la profonde baie des Ha ! Ha !, il serait facile d'arriver à une régularité, au moins relative dans les heures de départ du bateau de la Baie, et à l'établissement de facilités additionnelles pour sortir du « royaume du Saguenay » par voie fluviale.

Le bel hôtel appelé « Château Saguenay », près du débarcadère de Chicoutimi, est largement installé et offre les avantages et le confort des bons hôtels des grandes villes. Les hommes d'affaires peuvent y communiquer avec leurs correspondants *urbi et orbi*, par téléphone ou par télégraphe, sans se déranger à peine. La promenade du « bassin » et celle de la « rivière du moulin », par ces jours d'automne où les arbres commencent à s'empourprer, sont absolument charmantes.

*
* *

Si vous avez quelques jours de *dolce far niente* à passer à la campagne, rendez-vous à

la baie des Ha ! Ha !—à Bagotville, comme dit l'estampe du bureau de poste,—et allez vous installer dans le vaste hôtel que M. Mc Lean y a fait ériger, sur un rocher élevé entouré de bocages et qui se dresse comme une citadelle au-dessus des rues encore peu peuplées, mais largement tracées, du village de Saint-Alphonse.

Je ne connais rien de doux et de réconfortant comme l'hospitalité de ces bons hôtels des districts ruraux, où l'on s'intéresse sincèrement à votre personne et où l'on s'ingénie à vous faire passer le temps agréablement.

De la galerie de l'hôtel Mc Lean, la baie m'est apparue calme, belle, unie comme un miroir, dans son cadre de montagnes bleues qui fuient vers l'horizon.

Un jour, cette baie mystérieuse, objet des disputes des géologues, donnera abri à de nombreux vaisseaux de fort tonnage, venus d'outre-mer pour y recevoir les produits de l'ouest canadien. Car la baie des Ha ! Ha ! est l'un des plus beaux ports de l'Amérique, un havre superbe, bien supérieur à celui de Liverpool et à d'autres havres célèbres du vieux monde, où

les gros vaisseaux restent captifs à marée basse.

Lorsque Bagotville sera relié à Chicoutimi par un chemin de fer, ce sera un avantage considérable pour les deux localités, la prospérité de l'une devant nécessairement se déverser sur l'autre, comme l'eau qui cherche toujours à prendre son niveau. Chicoutimi restera la capitale du Saguenay, le centre animé du commerce et de l'industrie, tandis que Bagotville ou Saint-Alphonse deviendra la ville du camionnage, des docks, des entrepôts, et, comme le prédisait sir Adolphe Chapleau il y a quelques années, l'un des principaux ports d'exploitation de la confédération canadienne.

*
* *

Les habitants de Saint-Alphonse ont un sentiment très vif de la valeur de la baie des Ha ! Ha ! comme port de mer, et ils ont foi en ses destinées commerciales et maritimes. Quant à moi,—s'il m'est permis de faire entendre ici une note personnelle,—je voudrais voir Saint-Alphonse rester ce qu'il est aujourd'hui,

avec son atmosphère vivifiante et pure, avec ses aimables habitants et ses mœurs douces et hospitalières. Dans mon égoïsme, je craindrais surtout d'en voir s'envoler mes souvenirs.

La première fois que j'ai fait le trajet de Tadoussac à la baie des Ha ! Ha !, j'étais en compagnie du docteur Joseph-Charles Taché, du juge Thomas-Jean-Jacques Loranger et de M. Maximilien Bibaud, tous trois morts aujourd'hui. L'autre soir, en revoyant le flanc colossal et dénudé du Cap Éternité, leur souvenir m'est revenu à la mémoire, et il m'a semblé entendre comme un écho de ce chant immortel :

Les spectateurs changent et passent :
Le spectacle ne change pas !

MADAME ALBANI

Québec, 2 février 1889.

VINGT années de réclame avaient attiré à l'Académie de Musique, hier soir, une foule compacte, désireuse d'applaudir l'illustre *prima donna* dont le nom est, depuis quelque temps, dans toutes les bouches, et qui se faisait entendre dans notre ville pour la première fois.

La question de nationalité mise de côté, Madame Albani ne pouvait se présenter devant le public de Québec dans des circonstances plus défavorables. Pour répondre à l'attente de tous, pour ne pas rester inférieure à cette réclame à outrance, il lui fallait accomplir des prodiges.

La vaillante artiste, hâtons-nous de le dire, est sortie triomphante de cette situation péril-

leuse : son merveilleux talent nous a charmés, ravis, subjugués !

C'est bien une des plus grandes cantatrices du nouveau et de l'ancien monde que nous avons entendue hier soir. L'étude, qui fait perdre à l'artiste médiocre sa spontanéité et son enthousiasme, n'a pas le même effet sur les natures d'élite. La netteté, la justesse, la souplesse, l'homogénéité des notes de la voix, toutes ces choses sont, dans une grande mesure, le fruit de l'étude ; mais que deviendraient-elles sans la chaleur de l'interprétation, sans l'émotion débordante, l'ivresse communicative qui passionne et électrise ? Madame Albani se distingue par toutes ces qualités à la fois, et elle sait presque toujours les faire briller avec le goût le plus irréprochable, le sentiment le plus exquis.

Chez Albani, les procédés techniques sont au service de l'art, mais ne le remplacent pas : les obstacles de la respiration disparaissent, pour ainsi dire, et la voix est comme un instrument idéal d'où s'exhalent d'incomparables accents.

La fête d'hier, nous ne craignons pas de l'affirmer, laissera dans notre population de profonds et ineffaçables souvenirs.

Entrons dans quelques détails.

Le concert est commencé. M. Barrington Foote, Mademoiselle Damian, MM. Massimi et Barrett sont venus, tour à tour, se faire entendre ; l'auditoire est dans une attente presque fiévreuse ; les regards sont fixés sur la scène où l'illustre artiste va paraître.

La voilà enfin ! Toute la salle éclate en applaudissements, pendant que, gracieuse et souriante, elle s'incline profondément, à plusieurs reprises.

Le silence se rétablit, et la *prima donna assoluta* commence le grand air, si connu, de la *Traviata*, qu'elle interprète avec une science et un art infinis.

Rappelée avec transports, l'aimable artiste vint dire les touchants couplets de Hérold :

« Souvenirs du jeune âge
Sont gravés dans mon cœur... »

Le long, le trop long point d'orgue qu'elle

fit entendre à la fin du dernier couplet jeta l'auditoire dans l'ivresse. A Paris, Madame Albani—qui me paraît être une opportuniste—eût chanté cela autrement.

La romance « Aïmons », de Rotoli, était pour nous une nouveauté. Dans ce morceau, de même que dans l'*Ave Maria* de Gounod, la grande artiste a montré toute l'ampleur de son talent et de sa voix.

Rappelée de nouveau, Madame Albani nous a donné un morceau de l'ancien répertoire, *O luce di quest anima*, de Donizetti, qu'elle a dit d'une manière ravissante, parcourant les chromatiques comme sur un clavier, multipliant les trilles et usant avec un art suprême de ce grand moyen d'expression qu'on appelle la *respiration bruyante*. Madame Albani est, avant tout, une chanteuse du répertoire italien.

Le morceau de Haendel « Sweet Bird » a intéressé l'auditoire, et le trio final de *Faust*, malgré son peu de développements, a produit beaucoup d'effet.

Nous avons applaudi, hier, dans la personne de Madame Gye-Albani, non pas une

actrice, mais une cantatrice. Nous avons pu goûter la belle musique de *Faust* sans suivre les péripéties de la malsaine création de Goëthe; nous nous sommes senti tressaillir à l'audition d'une page brûlante de la *Traviata*, de Verdi, sans même songer au drame de la Dame aux Camélias. Madame Albani a montré beaucoup de tact en se présentant devant ses compatriotes *dans des concerts*, à la manière de Mademoiselle Christine Nilsson, et non en compagnie d'une troupe d'acteurs. Nous l'en félicitons vivement.

Eugène de Mirecourt a dit, quelque part, que, d'ordinaire, un *impresario* est un grand seigneur qui éprouve un besoin irrésistible de se ruiner. Depuis que nous avons lu cette parole, nous avons toujours éprouvé la plus grande sympathie pour les *impresarii*, et c'est dans le but d'être utile à celui de Madame Albani que nous lui conseillons de soigner davantage les programmes qu'il fait distribuer par avance lorsqu'il aura à présenter des artistes devant le public de Québec.

Un grand nombre de personnes de notre

monde musical ont été désappointées à la lecture de ceux qu'il a fait publier dans les journaux de la semaine dernière, (et qui ont été heureusement changés,) pour annoncer les concerts de la *prima donna canadienne*. Elles ne croyaient pas, « dans leur candeur naïve, » que des artistes fraîchement débarqués d'Europe jugeraient convenable de venir nous répéter les pages les plus démodées de *Mignon* et du *Barbier de Séville*, nous chanter le « duettino » du *Trovatore*, cher aux collégiens.

On nous dit que le programme de lundi prochain va être « amélioré » plus encore que celui d'hier, et que, décidément, Québec ne sera pas traité en sous-préfecture. Tant mieux.

C'est au milieu d'une nébuleuse qu'Albani nous est apparue à l'Académie de Musique. Mais, pour n'être pas de première grandeur, les étoiles d'une nébuleuse n'en sont pas moins des étoiles, et, en somme, nous avons contemplé, hier soir, un assez joli coin du firmament.

DANS LES PLAINES DE L'OUEST

RENCONTRE INATTENDUE

(1892)

O N était au mois de juillet de l'année 1849. Une caravane venait de faire halte sur un point des immenses déserts qui séparaient alors les établissements du centre des États-Unis de la Sierra Nevada et de la côte californienne. Elle était presque entièrement composée de Canadiens, parmi lesquels se trouvaient M. Hector Marcou, aujourd'hui de Québec, M. Gaspard Delorme, de Montréal, MM. Anselme Desjarlais et Édouard Tellier, de la Rivière-du-Loup, district des Trois-Rivières. Les quatre jeunes gens que je viens de nommer, et dont un seul survit aujourd'hui, avaient entrepris le voyage de Californie à l'instigation de leur parent et

ami M. Honoré Picotte, riche négociant de Saint-Louis de Missouri, natif, lui aussi, de la Rivière-du-Loup. M. Picotte avait même promis à chacun de ses jeunes amis une avance de quinze cents piastres pour les remettre à flot à leur retour s'ils ne réussissaient pas à faire fortune dans le pays des placers d'or.

Le voyage de Californie s'effectuait alors soit par mer, en faisant le tour du cap Horn, soit par terre, en traversant les prairies du Kansas et les vastes territoires du *Far West* américain. Ce dernier trajet était moins long que l'autre, mais il n'était guère plus rapide à cause de la lenteur des bœufs qui traînaient les chariots de bagage. La route de l'isthme de Panama ne fut adoptée que plus tard.

La journée avait été chaude ; aucun point de repère ne pouvait donner une idée du chemin parcouru depuis le matin. Il y avait deux mois que la caravane avait quitté les derniers établissements américains. De tous les côtés de l'horizon, le ciel descendait sur la surface unie de la plaine. A part une longue route à perte de vue où des chariots avaient laissé

leur trace, les voyageurs n'apercevaient aucun indice du passage des hommes, et rien autour d'eux ne rappelait les événements dont les siècles accumulés ont dû être les témoins dans ces fertiles mais alors incultes régions. Le silence éternel régnait en maître sur la solitude.

Les voyageurs étaient à se demander si on allait poursuivre la marche pendant encore une heure ou deux avant de camper pour la nuit, lorsque l'un d'eux, étendant le bras vers l'horizon, à l'ouest, dit ces simples mots :

—Voilà du monde !

Un point noir, toujours grossissant, semblait se rapprocher à chaque instant des voyageurs, et il était de plus en plus évident que ce n'était pas un troupeau de buffles qui passait dans la prairie, mais bien des cavaliers qui venaient droit à eux. Ce ne pouvait être des blancs, car on n'était qu'au début de la fièvre de l'or, et toutes les caravanes composées d'Européens se dirigeaient alors de l'est à l'ouest. C'étaient donc des peaux-rouges.

Il fut décidé que les charrettes et les bœufs seraient placés de manière à former une sorte

de rempart, et que les cavaliers resteraient en selle sur leurs chevaux et se placeraient en avant, sauf à se replier au besoin derrière les charrettes et le bagage si un combat devait être engagé. On lia les pattes des bœufs avec des entraves et l'on se plaça de la manière convenue. Il était temps : une cinquantaine de chevaux portant des cavaliers indiens, parmi lesquels se trouvaient des femmes et même quelques enfants, arrivaient à toute vitesse.

Sur un cri strident, poussé par son chef, toute la bande s'arrêta. Elle offrait en ce moment un spectacle aussi hideux que pittoresque. Le chef était une espèce de géant dont la figure était peinte de la manière la plus effroyable. Il avait le buste et les bras couverts de sang. Un couteau et cinq chevelures noires, également ensanglantés, pendaient à sa ceinture. Il portait une culotte taillée à l'européenne, et ses pieds étaient chaussés de mocassins. Dans son cou était passée une courroie soutenant une carabine, une corne à poudre, un sac à balles et à plomb et une boîte à capsules. Sa longue chevelure noire, un peu grisonnante, était re-

tenue au sommet par une lanière peinte en vermillon. L'ensemble de sa personne était horrible à voir. Son cheval n'avait pas de selle, et une simple corde passée dans la bouche de l'animal tenait lieu de bride.

Le chef fit avancer sa monture de quelques pas vers les voyageurs, et, leur adressant la parole en anglais, il leur demanda d'où ils venaient et où ils allaient.

— Nous venons du Fort Saint-Joseph de Missouri, et nous nous rendons à Sierra Nevada, répondit Gaspard Delorme, plus familier que ses compagnons avec la langue anglaise.

— Et vous avez passé par le Fort Laramée! Vous avez terriblement allongé votre chemin. Vous n'êtes pas Américains?

— Non, répondit Delorme.

Le chef reprit alors, en s'exprimant en langue française :

— Seriez-vous Canadiens, par hasard?

— Oui, répondirent trois ou quatre voix.

— De Québec ou de Montréal?

— Quelques-uns de Québec, quelques-uns de Montréal.

— Et personne des Trois-Rivières ?

— Non, mais nous sommes plusieurs du district des Trois-Rivières.

— De quelle paroisse ?

— De la Rivière-du-Loup.

— De la Rivière-du-Loup !... Quels noms ?

— Tellier, Desjarlais.....

— Tellier, du village ; Desjarlais, du bas de la grande rivière ! Que je suis content de vous rencontrer ! Moi aussi, je suis de la Rivière-du-Loup . Mon nom est Boisvert. Vous devez nous trouver bien effrayants, mes gens et moi, mais n'ayez pas peur. Ma bande appartient à la tribu des Serpents, qui m'a adopté, et dont je suis devenu le chef. Nous venons de nous battre contre les Têtes-Plates, et nous avons été victorieux ; mais il nous manque quelques chevaux : voilà pourquoi vous voyez deux cavaliers sur un même cheval et même trois femmes sur une même monture. Ayez donc bien soin de vos bêtes, car on pourrait chercher à vous en dérober quelques-unes. Je vais parler à mes gens, qui sont fatigués, et doivent danser une partie de la nuit ; nous al-

lons camper à cent pas de vous. Je reviendrai vous voir dans une heure.

De part et d'autre, on s'installa pour la nuit, nos amis du camp canadien préparant le repas du soir et causant avec animation de l'apparition de Boisvert et de l'heureux dénouement de l'incident qui les avait si justement alarmés.

*
* *

Le soleil venait de disparaître à l'horizon, et l'orbe immense d'un ciel à peine parsemé, çà et là, de quelques nuages blancs, commençait déjà à s'assombrir. Un petit nombre d'étoiles, pâles et éparées, brillaient faiblement dans la voûte azurée ; la brise était tiède, et le grand calme de la plaine, vaste et unie comme l'océan, prêtait à la rêverie.

Ce n'était pas cependant sans une vive curiosité que l'on attendait la visite de l'étrange chef des Serpents. Celui-ci arriva à l'heure convenue, la ponctualité étant sans doute la politesse des rois de la prairie comme elle l'est

des souverains des pays civilisés. Mais ce n'était plus là le chef que l'on avait vu une heure auparavant : Boisvert avait fait disparaître le tatouage qui donnait à sa figure une apparence si repoussante, et, sauf quelques détails de costume, il avait maintenant la mine ordinaire d'un Canadien, mais d'un Canadien de forte stature. Il donna la main à tout le monde, et s'assit tranquillement sur une caisse de thé qu'on lui avait réservée comme siège d'honneur. On lui demanda de raconter son histoire, ce qu'il fit en peu de mots, car il avait hâte de poser des questions à son tour et d'avoir des nouvelles du pays. Il était devenu veuf une quinzaine d'années auparavant, et, peu de temps après, il avait quitté la Rivière-du-Loup pour courir les aventures, laissant ses deux enfants, deux petites filles, aux soins de quelques parents.

— Ces pauvres enfants, dit-il, il faut pourtant que je les revoie avant de mourir !... Je me suis remarié avec une sauvagesse qui me suit dans toutes mes expéditions. Elle sait que j'ai deux filles au Canada, et elle craint

toujours que je ne l'abandonne. En ce moment, elle s'imagine que je comploté mon évasion et que je vais m'enfuir avec vous.... Mais où sont mes co-paroissiens ?

Edouard Tellier, Anselme Desjarlais et Antoine Augé se firent alors connaître, et les questions se pressèrent sur les lèvres du chef. On parla tour à tour des habitants du haut et du bas de la grande rivière du Loup, de la petite rivière du Loup, du Petit-Bois et de Beauséjour : les Caron, les Desaulniers, les Bédard, les Cloutier, les Garceau, les Lottinville, les Bourret, les Bellemare, etc. ; puis des notables du village : le curé Le Bourdais, le docteur Dame, le docteur Gauvreau, le notaire Gagnon, le notaire Bazin, M. Mayrand, M. Augé, M. Baribeau, M. Lamy, M. Châlons, le vieux maître de poste, Léon Caron, l'organiste, et Antoine Harnois, ce type original à l'imagination de feu, associé de toutes les fêtes et de tous les deuils, convive tout à tour joyeux ou morose, ayant la nostalgie du pays de ses rêves, déclassé qui, avec plus d'énergie et d'instruction, eût pu devenir un artiste. Puis on parla

des affaires politiques du Canada, et la causerie devint générale.

La nuit était complètement venue. La lune à son premier quartier promenait son croissant d'or dans un ciel rempli d'étoiles. La voie lactée était d'une blancheur inaccoutumée, et les astres, ces monuments de tous les âges et de tous les pays, rappelaient aux voyageurs la patrie absente.

— Gatineau, une chanson ! fit la grosse voix de Gaspard Delorme.

Gatineau était un jeune Français qui s'était joint aux Canadiens pour faire le voyage de Californie.

— Une chanson, Gatineau ! cria-t-on de toutes parts.

Le jeune Français, qui se tenait à l'écart, sembla sortir d'une profonde rêverie. Fatigué du voyage monotone de la plaine, il songeait à une question qui eût peut-être fait sourire ses compagnons. Il se demandait ce qu'avait pu être dans le passé le coin de terre où il se trouvait en ce moment, et il bâtissait des hypothèses

géologiques qui transportaient son esprit à des milliards de siècles en arrière.

— La chanson que tu as chantée l'autre soir, reprit l'un des voyageurs.

— Je le veux bien, dit le jeune étranger ; et, d'une voix émue et vibrante, il commença à chanter quelques couplets qu'il avait ajustés à une mélodie d'une suprême mélancolie :

« J'ai quitté pour ma belle patrie
Les climats où l'on trouve de l'or,
Mais, battu par les vents en furie,
Me voilà rejeté loin du port.
C'est est fait, sur la rive étrangère
Il faudra consumer mes beaux jours,
Et mourir sans revoir mon vieux père,
Sans revoir mes fidèles amours!...»

— Ça, c'est trop triste, dit Gaspard Delorme, — Marcou, sors ton violon !

— Vous avez un violon ici ! dit Boisvert dont les traits s'animèrent soudain.

— Oui, un violon, et un fameux violoniste aussi ! Vous allez entendre cela.

Hector Marcou se dirigea vers une des charrettes et en tira une petite boîte qu'il ouvrit

avec précaution. Il reparut bientôt, violon et archet en mains.

Comme tous les musiciens qui ont l'oreille juste, il accorda son instrument sans tapage et en quelques minutes.

M. Marcou tenait et tient encore son violon appuyé sur l'épaule, à la façon du populaire : partant, il ne *démanche* pas et ne fait pas de sons harmoniques ; mais quelle justesse de touche est la sienne ! quel coup d'archet net et vibrant ! quel rythme entraînant et vraiment merveilleux ! Le virtuose s'empara immédiatement de son auditoire. Les sons aigus du frêle instrument s'égrénaient dans l'espace ; les *reels* écossais, les *hornpipes* dans la « tonalité des cornemuses », faisaient mouvoir tous les pieds. Boisvert enthousiasmé se leva et se mit à danser avec fureur. Cet homme qui, le matin, avait tué cinq de ses semblables, se livrait à des entrechats inouïs ! Il appela tour à tour les plus agiles, Beauchamp, Hurtubise, Hudon, Trefflé Lamontagne, Pierre Gingras, pour lui faire vis-à-vis, et ne s'arrêta que lorsque le violoniste, épuisé, cessa lui-même de jouer.

On battit des mains. Boisvert serra les doigts du virtuose et s'assit en criant : Hé ! hé ! à la façon indienne.

— Hé ! hé ! répondit-on tout autour du campement.

C'étaient les sauvages : hommes, femmes et enfants, que le son du violon avait attirés et dont les yeux brillants exprimaient la plus ardente curiosité. Ils riaient, contrairement à leur coutume lorsqu'ils sont en présence d'étrangers, et leurs dents blanches faisaient paraître leurs figures tatouées plus foncées et plus hideuses encore. Boisvert leur dit quelques mots ; puis, s'adressant à Hector Marcou :— Vous frapperiez le plus brave de mes guerriers, dit-il, qu'il ne vous ferait aucun mal. Pour ces gens-là, vous êtes un homme à part, un être surnaturel, vous êtes possédé par un esprit.

— Comme David La Gamme, dit à demi-voix Gatineau, qui avait lu le *Dernier des Mohicans*.

— Maintenant, mes amis, dit Boisvert, il faut que vous me rendiez ma visite, et comme nous partons demain au point du jour, vous allez me suivre immédiatement. Vous verrez mes gens danser la « danse de la guerre » et célébrer leur victoire de ce matin. Moi, je vais vous donner un festin. Emportez du pain, du sel et du poivre, si vous le voulez ; je n'ai qu'un mets à vous offrir, mais un mets royal : de la bosse de bison. Comme vous êtes réduits à la viande salée depuis deux mois, je me figure que cela ne vous déplaira pas trop.

Un des voyageurs se mit à chanter :

Les Canadiens sont pas des fous,
Partiront pas sans prendre un coup.

— Pas de ça ! dit Boisvert avec vivacité. Si seulement mes sauvages sentent l'odeur du rhum, il faudra leur en donner ; alors ce sera la bataille, et je ne répons plus de rien.

Les Canadiens se rendirent au camp des sauvages et en parcoururent les divers groupes avec curiosité. On avait allumé un feu de fagots. Des tranches de bison fraîchement tué

furent distribuées aux convives, qui les firent rôtir au bout de longues baguettes. Au reste, chacun s'arrangea à sa manière, et nos voyageurs firent ce soir-là un festin dont plusieurs gardèrent longtemps le souvenir.

Gatineau le Parisien mangea plusieurs tranches de bosse de bison, et déclara que ce mets était digne du Palais-Royal, galerie Montpensier.

Pierre Gingras, muni d'un chaudron, fit des combinaisons savantes de bison et de lard, avec assaisonnements d'une haute inspiration. Il se révéla improvisateur.

Bientôt le chant aigu des femmes, le bruit des tambours et des *chichigouanes* et les exclamations gutturales des guerriers arrivèrent aux oreilles des Canadiens installés sous la tente du chef. Sur un signal de Boisvert, tout le monde se rendit à la danse, à laquelle Tellier et Beauchamp voulurent prendre part, au grand amusement de leurs compagnons.

Il y a quelque chose de frappant dans la conservation extraordinaire des traditions et des usages, même les plus puérils, des diffé-

rentes peuplades sauvages de l'Amérique du Nord. La danse et le festin dont furent témoins nos amis les voyageurs canadiens, avec leurs incidents caractéristiques, ne différaient en rien des scènes de festins et de danses racontées par les premiers pionniers de la civilisation dans la Nouvelle-France et les colonies voisines au commencement du dix-septième siècle.

Mais il me faut abréger ce récit. Il était deux heures du matin quand s'éteignirent les dernières clameurs de la fête. On se dit gaiement adieu. Boisvert seul avait l'air ému.

Deux jours après, Edouard Tellier, qui s'était abreuvé trop largement à une source alcaline, expirait, victime du fléau qui sévissait alors dans les grandes villes du Canada et des Etats-Unis : le choléra. Il fut enterré dans la plaine déserte, sillonnée aujourd'hui par de nombreux chemins de fer. Le sifflet des locomotives n'éveille pas son ombre ; seule la trompette de l'ange fera tressaillir ses os au jour de « la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus ».

Quelques mois plus tard, Anselme Desjarlais périssait misérablement, le corps transpercé par la corne d'un bœuf, et Pierre Gingras, de Québec, tombait sous les balles d'un assassin dans la cour d'une maison de Sacramento.

M. Marcou et M. Delorme revinrent au pays en 1850, un peu plus pauvres qu'avant leur départ. M. Honoré Picotte tint loyalement sa promesse, et ce fut avec l'avance d'argent qu'il fit à M. Marcou que celui-ci put fonder, à Québec, l'établissement de fourrures qui l'a conduit, ainsi que son associé M. Renfrew, à une honnête fortune.

— Et Boisvert ?

— Boisvert, paraît-il, revint au Canada. Il trouva ses filles mariées à la Rivière-du-Loup ; il acheta à chacune une terre en bon état de culture, puis il leur dit adieu pour toujours.

Il aurait voulu rester au pays, mais sa deuxième famille était là-bas, dans le *Far West* américain, et il se devait à sa pauvre *squaw* et à ses plus jeunes enfants. Il expri-

mait les désirs contraires qui l'agitaient par ces mots empruntés au génie du langage indien : « J'ai deux cœurs ! » ⁽¹⁾

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, M. François Lesieur Désaulniers, ex-député et journaliste, m'a donné quelques renseignements additionnels au sujet de Boisvert. L'ancien chef des Serpents se nommait François Boisvert. Il vint finir ses jours à Yamachiche, où il se fixa avec ses enfants métis. Ceux-ci sont tous morts, à l'exception d'une fille, Marguerite, mariée à M. Philippe Blais, cultivateur, d'Yamachiche.

LA MUSIQUE ET LES NOËLS POPULAIRES (1891)

ON parlait un jour de musique religieuse dans une réunion où je me trouvais avec M. Antoine Plamondon, le doyen de nos artistes-peintres, qui, âgé aujourd'hui de près de quatre-vingt-dix ans, a conservé tout l'enthousiasme, toute l'ardeur artistique d'un jeune homme :

— « La musique religieuse, me dit-il,.... mais est-ce que toute musique n'est pas religieuse ? »

Pour toute réponse, je me contentai de regarder l'excellent vieillard avec admiration. Sans le savoir, il venait de faire son propre éloge et de révéler l'exquise candeur de son âme.

La musique, ce merveilleux et poétique langage, cet art charmant et « dangereux », comme a dit Madame Bourdon, a une puissance étonnante pour exprimer les sentiments du cœur humain, avec leurs nuances infinies, leurs délicatesses subtiles et inconscientes, et elle sait en développer l'intensité à un degré extraordinaire ; mais elle est impuissante à exprimer une idée spéculative, un raisonnement ou une argumentation. A vrai dire, elle n'a aucun sens absolument déterminé et précis. C'est là sa faiblesse et c'est là aussi sa force. La même mélodie peut à la fois faire verser des larmes de joie et des larmes de douleur, et les sons de l'orchestre qui jettent l'ivresse dans l'âme du danseur peuvent, au même moment, inspirer une dévotion plus vive et plus tendre à l'humble religieuse qui, non loin de la salle du bal, passe la nuit au chevet d'un mourant.

Pour une âme qui vit constamment sous le regard de Dieu, toute musique peut avoir un côté religieux, de même que, pour une âme perverse, toute musique peut contenir un ferment dangereux et malsain. Mais trouver tout

bon ou tout mauvais dans la musique, en général, serait l'indice d'une absence d'éducation musicale à peu près complète.

A proprement parler, les non-initiés absolus ne trouvent dans la musique que l'expression de deux sentiments : la tristesse et la joie, lesquels peuvent développer et accroître à un très haut degré les autres sentiments, bons ou mauvais, préexistants dans l'âme. Chez les initiés, au contraire, la musique fait naître la plus grande diversité d'impressions. La mélodie, avec ses notes appellatives, ses cadences, son *parallélisme* dont les compositeurs modernes cherchent trop à s'affranchir ; l'harmonie, avec ses accords consonnants et dissonnants et les artifices ingénieux des retards dans la résolution d'une ou de plusieurs de leurs parties ; le rythme, avec ses élans et ses chutes, ses temps forts et ses temps faibles, ses syncope, ses points d'orgue, ses divers genres de mesure, ses mouvements, tantôt lents, tantôt précipités, sont pour le musicien l'objet d'études attrayantes en même temps que la source

d'inexprimables jouissances et d'impressions variées.

J'ai dit plus haut que la musique n'est pas, à proprement parler, le langage de l'âme intellectuelle, et que ses accents enivrants et poétiques n'ont pas le sens circonscrit, déterminé, de la parole, écrite ou parlée. Cela explique, sans toujours les justifier, ces substitutions de paroles sur un chant particulier, ces arrangements après coup dont on est si coutumier dans les maîtrises.

Rarement une mélodie moderne se prête à ces sortes d'adaptations et de transformations ; mais j'avoue qu'une mélodie antique, même si elle se chantait à l'origine sur des paroles profanes, peut souvent recevoir des paroles religieuses sans que le bon goût ait à en souffrir. C'est que l'emploi excessif des dissonances et l'abus des effets rythmiques ont donné un tel cachet d'agitation à notre musique moderne que, grâce au contraste, toute musique ancienne nous paraît aujourd'hui calme et reposante, et que l'air d'une joyeuse chanson d'autrefois peut maintenant nous faire l'ef-

fet d'un cantique. Si, après cela, on écrit des paroles pieuses sur cette mélodie ancienne, et si l'on chante cette mélodie dans une église, le jour de Noël, par exemple, les délicats eux-mêmes ne trouveront peut-être rien à redire, tant il est vrai que, dans l'état actuel de l'art musical, l'archaïsme de la forme favorise singulièrement l'expression des sentiments religieux.

D'une manière générale, cependant, il faut se défier des adaptations.

L'abbé Daulé, l'un des prêtres que la révolution française du siècle dernier a jetés sur les plages canadiennes, a publié un gros volume de cantiques, avec musique, dont quelques-uns se chantent sur des airs de chansons plus ou moins triviales que lui avaient fait connaître, paraît-il, des ouvriers, des artisans ou des cochers de place de Québec. Le bon « Père Daulé », comme on l'appelait, notait les airs, faisait parfois une remontrance au chanteur, puis adaptait des paroles pieuses à l'air de la chanson profane. Un peu plus tard, les chansons, transformées en cantiques, fai-

saient résonner les voûtes de la cathédrale de Québec. Les fidèles souriaient peut-être un peu, dans les premiers temps; mais aujourd'hui les couplets par trop vulgaires sont oubliés et les cantiques seuls subsistent. On les chante sans penser à leur origine, de même qu'à Rome on peut entrer dans les églises du Panthéon et de *Santa Maria sopra Minerva* sans songer aux héros de l'antiquité ou aux rêveries de la théogonie païenne.

On connaît le pieux cantique de Noël : *Dans le silence de la nuit* ; il se chante sur un air antique et charmant, et il a sans doute inspiré bien des sentiments de dévotion. J'hésite après cela à dire au lecteur que l'air de ce cantique, tel qu'indiqué par le Père Daulé, était primitivement celui d'une chanson à boire !

L'air si connu de *Nouvelle agréable* était aussi autrefois celui d'une chanson de table. Il a, assure-t-on, pour auteur Wolfgang-Amédée Mozart, rien de moins. ⁽¹⁾

(1) Voir à ce sujet l'intéressant ouvrage de M. Ernest Myrand intitulé : *Noëls anciens de la Nouvelle-France*.

Mais la plupart des airs de nos noëls canadiens n'ont pas cette origine profane, ou du moins une origine aussi profane. Quelques-uns, d'une naïveté très puérile et très fantaisiste, ne sont pas chantés dans les églises. Ceux-là sont ordinairement peu connus. Parmi les anciens cantiques de Noël, trois surtout sont chantés dans nos fêtes religieuses : *Ça, bergers, assemblons-nous,—Nouvelle agréable,* et *Dans cette étable.*—Ce dernier, dont voici les paroles, a été composé par Fléchier,—Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, l'auteur illustre de l'oraison funèbre de Turenne :

Dans cette étable,
Que Jésus est charmant !
Qu'il est aimable
Dans son abaissement !
Que d'attraits à la fois !
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable.

Que sa puissance
Paraît bien en ce jour,
Malgré l'enfance
De ce Dieu plein d'amour !

L'esclave racheté
Et tout l'enfer dompté
Font voir qu'à sa naissance
Rien n'est si redouté
Que sa puissance.

Heureux mystère !
Jésus, souffrant pour nous,
D'un Dieu sévère
Apaise le courroux,
Pour sauver le pécheur
Il naît dans la douleur,
Et sa bonté de père
Eclipse sa grandeur.
Heureux mystère !

S'il est sensible,
Ce n'est qu'à nos malheurs ;
Le froid horrible
Ne cause point ses pleurs.
Qu'après tant de bienfaits,
Notre cœur, aux attraits
D'un amour si visible,
Se rende désormais,
S'il est sensible.

Que je vous aime !
Peut-on voir vos appas,
Beauté suprême,
Et ne vous aimer pas ?
Puissant maître des cieux,
Brûlez-moi de ces feux
Dont vous brûlez vous-même :
Ce sont là tous mes vœux :
Que je vous aime !

Charles Gounod vient de publier (1891) un Noël en langue anglaise sur l'air du cantique *Dans cette étable*, avec des intermèdes pour orgue d'un grand effet. L'air du cantique proprement dit est à peu près semblable au nôtre, seulement il est écrit dans la mesure à six-huit, tandis que notre version canadienne est chantée le plus souvent à quatre temps.

Un Noël du Languedoc : *Les anges dans nos campagnes*, est aussi très connu par tout le Canada français.

Le Père Lambillotte a publié deux cantiques de Noël très pieux, d'une forme plus moderne, qui se chantent également dans nos églises canadiennes : *Au saint berceau qu'entourent mille archanges*, et *O divine enfance de mon doux Sauveur* ! Ce dernier faisait partie du répertoire du chœur de l'église paroissiale de Montréal, il y a quarante ans. Les membres de ce chœur étaient choisis parmi les élèves du collège de Montréal ; ils avaient pour directeur le bon abbé Barbarin, dont la voix admirable faisait les délices des fidèles. Après ce long espace de temps que je viens d'indiquer,

il me semble entendre encore cette belle et onctueuse voix répéter avec ferveur :

O divine enfance
De mon doux Sauveur !
Aimable innocence
Tu ravis mon cœur.
Que dans sa faiblesse
Il paraît puissant !
Ah ! plus il s'abaisse,
Et plus il est grand !

Descendez, saints anges,
Venez en ces lieux ;
Voyez dans ces langes
Le Maître des Cieux !
Qu'elles ont de charmes
Aux yeux de ma foi
Ces premières larmes
Qu'il verse pour moi !

.....
.....

Il y a un peu plus de trente ans, Adolphe Adam a publié son « cantique de Noël » si connu et si populaire dans nos villes. C'est une heureuse composition, simple, mais ample, distinguée, dont les modulations sont naturelles et d'où s'exhale un véritable parfum de

piété. Je l'ai entendu chanter pour la première fois, par une délicieuse voix d'enfant, dans la grande église de Saint-Roch, à Paris, en 1857. Les paroles, dues à Capeau de Roquemaure, sont aussi fort belles.

Mlle Augusta Holmès,—dont le nom véritable est Miss Holmes, une Irlandaise,—qui a acquis une certaine notoriété à cause de la cantate couronnée qu'elle a fait chanter à l'inauguration de la tour Eiffel, a publié, il y a quelques mois à peine, un Noël que je pourrais appeler un Noël de salon. La mélodie en est écourtée, mais délicate et originale. Les paroles, qui ressemblent à la musique, sont d'une naïveté d'emprunt très parisienne. C'est une simple blquette fantaisiste et gracieuse, qui se termine par un mot d'amour, un souhait de jeune fille :

Trois anges sont venus ce soir
M'apporter de bien belles choses ;
L'un d'eux avait un encensoir,
L'autre avait un chapeau de roses,
Et le troisième avait en main
Une robe toute fleurie
De perles, d'or, et de jasmin,
Comme en a Madame Marie !

Noël! Noël!

Nous venons du ciel

T'apporter ce que tu désires,

Car le bon Dieu

Au fond du ciel bleu

Est chagrin lorsque tu soupîres!

—Veux-tu le bel encensoir d'or,

Ou la rose éclore en couronne?

Veux-tu la robe, ou bien encor

Un collier où l'argent fleuronne?

Veux-tu des fruits du paradis

Ou du blé des célestes granges?

Ou, comme les bergers jadis,

Veux-tu voir Jésus dans ses langes?

Noël! Noël!

Retournez au ciel,

Mes beaux anges, à l'instant même;

Dans le ciel bleu

Demandez à Dieu

Le bonheur pour celui que j'aime!

Nous sommes bien loin de Fléchier.

Si, de la capitale de la France, nous nous transportons dans les vastes forêts qui séparent la province de Québec de la Baie d'Hudson, nous trouvons des sauvages chrétiens, évangélisés par nos missionnaires, chantant des cantiques en langue indigène sur des airs fran-

çais, pendant la nuit de Noël, « la nuit où l'on ne dort pas. » Tous les sauvages montagnais, pour ne parler que d'une seule tribu, savent lire et chanter *la prière*.

Les Hurons sédentaires de la Nouvelle-Lorette, près Québec, chantent un très beau Noël en leur langue d'autrefois : *Jesous ah-tonnia !* (Jésus est né !) dont l'origine remonte au temps des glorieuses et sanglantes missions de la péninsule huronne. Les paroles en sont consignées dans un manuscrit du Père Chaumonot, et l'on suppose qu'elles sont du Père de Brébeuf, l'apôtre-martyr, ou du Père Ragueneau, deux linguistes. L'air en est très populaire parmi la tribu. C'est une simple mélodie à deux temps, d'allure toute française; elle appartient au mode mineur, ou, plus exactement, au premier mode plagal de la tonalité grégorienne.

On chantait autrefois, dans l'ancienne et la nouvelle France, des Noël's nationaux, des Noël's politiques, des Noël's badins, à côté des Noël's religieux. Ceux-ci se divisaient en deux classes : les uns se faisaient entendre

dans les églises, et ne s'écartaient guère des données du Nouveau Testament; les autres se chantaient au foyer domestique, et la fantaisie y avait une plus large place.

Le Noël suivant semble appartenir à cette dernière catégorie :

—D'où viens-tu, bergère,
D'où viens-tu?

—Je viens de l'étable,
De m'y promener;
J'ai vu un miracle
Qui vient d'arriver.

—Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu?

—J'ai vu, dans la crèche,
Un petit enfant,
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus?

—Saint' Marie, sa mère,
Lui donnant du lait;
Saint Joseph, son père,
Qui tremble de froid.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus?

—Ya le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus?

—Ya trois petits anges
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père éternel.

Ce Noël est bien connu dans les familles canadiennes. Les petits enfants aiment son joli air, simple et doux. Le dialogue qui se poursuit de couplet en couplet les intéresse, et leur imagination s'exalte au récit de ce Dieu qu'adorent les grands parents comme les petits enfants, ce Dieu qui a tout fait, tout : le beau ciel étoilé, le grand fleuve, la haute montagne couverte de neige, et qui cependant veut naître pour nous dans une étable ! Le bœuf, dont ordinairement ils n'osent pas trop approcher, et l'âne, qu'ils ne connaissent que de nom, sont

deux personnages qui, à leurs yeux, embellissent singulièrement le tableau.

Un auteur qui n'a pas toujours été aussi bien inspiré, Michelet, a écrit excellemment, à propos des noëls populaires :

....Il y avait alors dans l'Eglise un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérilité touchante.Elle (l'Eglise), quelquefois aussi, se faisait petite; la grande, la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant; elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes.

Les chants de Noël, qui reviennent chaque année, à la même date, sanctifier le foyer canadien, font plus que nous rappeler les suaves impressions de l'enfance : ils nous montrent l'humble crèche d'où Jésus « prêche » à notre orgueil ; ils pénètrent notre esprit des immortelles espérances qui doivent illuminer la pensée de tout chrétien, et nous font tomber à genoux avec les bergers devant le Dieu Rédempteur.

CHEZ LES TRAPPISTES

BÉNÉDICTION DU PONT DE LA MISTASSINI

(1893)

.....

LES voyageurs entrèrent tour à tour dans un pauvre *campe*, trop petit pour les recevoir tous à la fois, et se reposèrent dans la pièce principale, où se trouve le tabernacle, que, par respect, l'on avait isolé au moyen d'un rideau. Tous s'agenouillèrent auparavant devant le Saint des Saints, l'auteur de toute grandeur et de toute richesse, le Dieu créateur et sauveur qui nous a aimés jusqu'à la mort, et a voulu, par un miracle perpétuel de sa puissance et de sa bonté, continuer son séjour au milieu des enfants des hommes.

La pauvreté qui nous entourait était navrante.

Dans un an tout sera transformé.

Le Père Alban, qui remplace le révérend Père Supérieur, absent de la résidence, reçut les visiteurs à leur arrivée, activement secondé dans sa tâche hospitalière par le Père Bernard. Nous apercevons aussi, occupés à la scierie en voie de construction, au jardin potager et au hangar, le Père Joachim et les Frères François-Xavier, Benoît et Dosithée. L'un d'eux est un habile ingénieur.

Le Père Alban est Anglais de naissance. Il est Trappiste depuis quarante-neuf ans et a demeuré dix-sept ans à la Trappe de Belle-Fontaine, près d'Angers, en France, et douze ans à Oka. Il a bien connu Monseigneur Angebault, prédécesseur de Monseigneur Freppel, et notre ami Monsieur Aubry, professeur de droit, lorsqu'il habitait le pays du « bon roi René. » Nous lui demandâmes s'il avait connu aussi M. René Bazin, d'Angers, dont les œuvres ont traversé les mers.

« — Oui, répondit le bon vieillard... il était bien jeune... Que fait-il? »

Cette réponse nous fit songer au dialogue rapporté par les hagiographes, où saint Antoine le solitaire dit à son visiteur : — « Que fait-on dans le monde?... Est-ce qu'on y bâtit encore des villes ? »

Le Père Bernard (un Canadien du comté de Lévis) se présenta à nous en disant : — « Quel beau jour ! » Nous crûmes que la solitude pesait à ce bon moine ; mais lorsqu'il nous quitta, quelques heures plus tard, au pont de la Mistassini, il avait le même sourire, et les beaux rayons de la prière illuminaient encore son front.

« — J'apprends, dit-il, que personne d'entre vous n'a mangé depuis six heures ce matin : prenez ces biscuits en attendant le dîner. »

On sait que les Trappistes n'ont pour aliments que des légumes, des farineux, et parfois du lait ou du poisson. Les travailleurs que les moines de la Mistassini emploient en ce moment n'étant pas tenus aux austérités de ces religieux, il y avait du lard au *campe*, et

cela permit au Père Bernard de faire des crêpes absolument classiques. Il nous offrit aussi du pain, des choux, des fèves, de l'huile et du vinaigre. Le thé arriva plus tard.

O bons Pères Trappistes, vous jeûnez pour vous et pour nous ; vous vous levez la nuit et multipliez les actes de pénitence pour votre salut et pour le nôtre ; vous travaillez dans le silence, avec humilité, ténacité, persévérance ; vous accomplissez des merveilles... mais vous ne savez pas faire le thé !

*
* *

Il était près de six heures lorsque les Pères Alban et Bernard et leurs visiteurs quittèrent l'habitation des Trappistes pour se rendre au pont de la Mistassini, dont on devait faire la bénédiction.

Les travailleurs des Trappistes et les colons du voisinage, des femmes et quelques enfants se joignirent au cortège.

La scène qui se passa alors, dans ce cadre

grandiose, sur ce pont à vaste structure lancé entre deux rives sauvages et dominant les vagues mugissantes, est quelque chose que je me sens impuissant à décrire.

M. l'abbé Henri Cimon, en surplis et en étole, était entouré des Pères Trappistes, vêtus de leurs robes blanches, de ses trois confrères du clergé diocésain, MM. Lizotte, Tremblay et Hudon, et d'une trentaine de personnes. Au moment de lire les prières liturgiques, l'officiant s'adressa à l'honorable premier ministre et à ses collègues, et, s'exprimant au nom de Monseigneur l'évêque de Chicoutimi, qu'il représentait, il dit qu'il était heureux de féliciter le gouvernement des encouragements qu'il donne aux colons, et de le remercier, en particulier, de l'intérêt qu'il porte aux pionniers de la civilisation dans cette région du nord du lac Saint-Jean. Rappelant quelques souvenirs de voyage, il dit qu'il a vu ailleurs des terres autrefois stériles, devenues fécondes par le travail persévérant des moines. D'ordinaire, au sein des sociétés chrétiennes, on voit l'Etat secourir l'Eglise dans l'accomplissement de son

œuvre divine ; ici nous voyons l'Eglise, par un de ses Ordres religieux, seconder l'Etat dans son œuvre colonisatrice. Puisse cet admirable accord des deux pouvoirs qui doivent conduire l'homme vers ses heureuses destinées, temporelles et éternelles, durer toujours dans notre beau pays !

L'officiant dit ensuite les prières de l'Eglise et bénit le nouveau pont, pendant que l'honorable M. Taillon entonnait le *Magnificat*.

L'assistance répondit en chœur, et l'immortelle poésie du cantique de la Visitation se déroula vibrante, solennelle, accompagnée du mugissement de la cataracte, sous le ciel gris de l'automne, à cette heure où la nuit descend et où l'âme acquiert un surcroît de sensibilité.

Tous les fronts étaient découverts. La psalmodie se poursuivait, mélodieuse, dans son incomparable majesté. Parfois une voix s'arrêtait, brisée par l'émotion. Plus d'une paupière était humide lorsque le premier ministre, et, après lui, le ministre de l'Agriculture, prirent la parole pour répondre à l'officiant. Tous

deux parlèrent brièvement, éloquemment, avec le sérieux de la circonstance et l'attendrissement qui avait gagné tous les cœurs.

Moines et prêtres séculiers, citadins et colons, femmes, enfants, chevaux attelés, tout ce groupe, avec le paysage qui l'entourait, offrait un spectacle digne du pinceau d'un grand artiste.

Le tableau qui a illuminé nos yeux en ce moment ne sera jamais fait sans doute, mais il reste ineffacé dans notre mémoire, avec le souvenir du chant du *Magnificat* à la limite extrême de la civilisation, avec la vision des splendeurs de la cataracte de la Mistassini.

Les infatigables voyageurs reprirent leur trajet à travers les grands bois et se dirigèrent vers Normandin.

Les Pères Trappistes regagnèrent à pied leur pauvre habitation, et nous vîmes bientôt, non sans un serrement de cœur, leurs silhouettes blanches disparaître dans la forêt.

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE

BIBLIOGRAPHIE
(Novembre 1870)

*Petit manuel d'Agriculture, à l'usage des écoles
élémentaires, par Hubert La Rue.
Léger Brousseau, éditeur.*

VOICI un petit livre que tout le monde doit avoir. La meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est que je l'ai entre les mains !

Le Conseil de l'Instruction publique a déjà donné son approbation à l'opuscule de M. La Rue ; ce dernier sait donc à quoi s'en tenir sur l'opinion des hommes compétents. S'il désire maintenant connaître l'appréciation de tout le monde, qu'il veuille bien m'écouter. Je con-

sens volontiers à représenter le *gros public* ; et cela sans mandat, comme MM. Gambetta et Jules Favre, et aussi sans salaire, comme. . . . Mais ne parlons pas de politique.

Le petit manuel d'agriculture que j'ai devant les yeux a été écrit expressément pour les écoles élémentaires. Vous allez peut-être croire que la tâche de l'auteur en était d'autant plus facile ? Il n'en est rien.

D'abord, pour qu'un livre soit digne de devenir livre de classe, il lui faut être irréprochable non seulement sous le rapport de la science ou de la doctrine, mais encore sous le rapport de la forme. De quelle autorité n'est pas un livre *imprimé* pour un jeune élève, et combien ne doit-on pas soigner la rédaction de ceux que l'on met entre ses mains ! Sous ce rapport, je n'hésite pas à dire que le petit livre de M. La Rue est parfait. Le littérateur le plus minutieux n'y trouverait pas la moindre incorrection de langage, et les épreuves et re-vises ont été corrigées avec tant de soin que M. l'abbé Laverdière lui-même n'y saurait découvrir une seule erreur typographique !

Quant à écrire pour les écoles élémentaires, *pour les enfants*, c'est plus qu'une difficulté, c'est une parfaite impossibilité pour certaines gens; et si M. le docteur La Rue n'était pas lui-même professeur, s'il n'avait pas lui-même enseigné pendant bien des années, son livre eût été certainement tout autre.

Je défie l'homme le plus instruit du monde (il serait assez difficile d'identifier cet homme-là !) de bien rédiger un ouvrage didactique quelconque, si, auparavant, il ne s'est jamais livré à l'enseignement.

Je me souviens d'avoir vu à l'œuvre un homme fort instruit, mais tout à fait novice dans l'art de l'enseignement, à qui l'on avait confié la direction de quelques élèves. Il parlait, expliquait, dissertait, interrogeait; parfois même il s'élevait à une véritable éloquence. Cependant les élèves ne comprenaient absolument rien. Un professeur expérimenté vint prendre sa place au bout de huit jours. Il commença par exposer un principe, une vérité — une seule : simple, si simple qu'il semblait puéril d'en parler; puis vint une seconde don-

née se rattachant à la première ; et le professeur continuant ainsi, procédant constamment et patiemment par la synthèse, les élèves conquirent parfaitement, après trois ou quatre leçons, les principes généraux, base et fondement de la science dont ils voulaient se rendre maîtres.

Pour bien enseigner, il faut d'abord bien posséder son sujet, puis savoir se faire petit avec intelligence.

Or, je crois pouvoir affirmer que la méthode comme la forme littéraire ne laisse rien à désirer dans le petit livre qui nous occupe. Essentiellement élémentaire, clair, concis et d'une grande correction typographique, on dirait un de ces livres de classe si méthodiques et si parfaits de forme dont la dixième ou quinzième édition nous arrive de la vieille France.

M. La Rue débute par cette phrase laconique :

« Dans la rédaction d'un petit manuel de ce genre, deux graves défauts sont à éviter : 1° ne pas atteindre le but ; 2° le dépasser. »

Ce laconisme se soutient cinquante pages

durant. Pas de lignes courbes ; pas de lignes brisées : lignes droites partout.

L'appréciation de la partie purement scientifique de l'opuscule qui nous occupe, est, je l'avoue bien humblement, en dehors de ma portée. Là-dessus je me repose, comme à peu près tout le monde, sur la décision du Conseil de l'Instruction publique. Je me permettrai seulement de dire ici que les avis de l'auteur, touchant le *chaulage* des prairies, ont été, à ma connaissance personnelle, exécutés à la lettre, il y a quelques années, par un cultivateur du comté de Maskinongé, et que les résultats obtenus ont été véritablement étonnants.

L'auteur parle tour à tour de la qualité des terres et des moyens de les amender, de l'appropriation des sèmenes aux diverses qualités du sol, du drainage, des bestiaux, etc., etc. Ajoutons qu'il insiste assez longuement sur le *traitement* et l'usage des *fumiers*.

M. La Rue, poète et chimiste—ce qui ne s'exclut pas—avait sans doute devant les yeux des moissons jaunissantes, de blonds épis et des fleurs aux fraîches corolles, quand il écrivait

sur les fumiers pailleux, chauds, froids, etc. Tout le monde peut lire cela ; il s'agit seulement de porter sa pensée de la cause aux effets, et.... de prendre une prise !

En résumé, M. La Rue a, de l'avis de tous, fait un travail éminemment utile. Je voudrais en voir quelques milliers d'exemplaires entre les mains du peuple, certain que je suis que sa diffusion produirait les plus heureux résultats.

EN ITALIE

LES Italiens du nord de la péninsule affectaient, autrefois, une grande et exclusive admiration pour la musique de Verdi. On sait qu'avant la guerre d'Italie (1859), la Vénétie et la Lombardie appartenaient à l'Autriche. Or, l'ambition des « patriotes » vénétiens et lombards de l'époque était de passer sous le sceptre de Victor-Emmanuel, roi du Piémont, et d'arriver ainsi à l'unité italienne. Lorsqu'ils criaient : « Vive Verdi ! » on comprenait que cela voulait dire : « Vive Victor-Emmanuel Roi d'Italie ! » les lettres initiales des mots *Vittore-Emmanuele Re d'Italia* formant le nom du compositeur lombard : V.-E.-R.-D.-I.

Un jour, en diligence, sur la route de Milan à Turin, (j'avais alors un peu plus de vingt ans,) j'entendis mon voisin de banquette fre-

donner à demi-voix un chant au rythme bien accusé. Je pris aussitôt mon carnet, et, après avoir tracé rapidement une portée, je me mis en frais de transcrire cette jolie mélodie. Mon voisin s'apercevant que je notais ce qu'il chantonait ainsi, m'offrit d'écrire lui-même cette musique, ce que j'acceptai volontiers.

L'étranger nota sans hésitation un air tiré d'une partition de Verdi : *I due Foscari*. Après l'en avoir remercié, je le priai d'ajouter le nom de l'endroit où nous nous trouvions, avec la date.

— Je le ferais avec plaisir, me répondit-il ; mais, bien que je sois du pays, je ne sais vraiment pas le nom de la localité que nous traversons en ce moment. Nous saurons cela au prochain relai, dans quelques minutes.

La diligence s'arrêta bientôt. Le voyageur italien s'informa du nom du petit village où l'on faisait halte, et il écrivit : « *Magenta*, —juin 1858. »

Un an après, le 4 juin 1859, Magenta et la plaine environnante devenaient le théâtre d'une lutte sanglante entre Français, Piémon-

tais et Autrichiens. Ce nom jusqu'alors obscur de Magenta fut inscrit aux fastes militaires de l'Europe et du monde, et Napoléon III le donna au plus illustre de ses généraux.

Il est à présumer que, dans cette mémorable journée du 4 juin 1859, l'acclamation familière aux « patriotes » italiens : *Evviva Verdi !* se mêla plus d'une fois au bruit de la mitraille, au cliquetis des épées et à l'appel des clairons. *What is in a name ?* disait Shakespeare. Souvent beaucoup de poésie ; quelquefois aussi un programme politique, un cri de guerre ou de ralliement.

NOTRE LANGAGE

(1892)

DEUX choses caractérisent la langue que nous parlons : les *archaïsmes*, que nous devons conserver comme de vieux bijoux de famille ⁽¹⁾, et les *anglicismes*, dont nous devons nous débarrasser avec le plus d'application possible. Il est certain que nous ne parlons pas le français absolument moderne et que l'ensemble de notre langage ressemble plutôt au français du dix-septième siècle. Malheureusement, nous n'en soignons pas assez la forme ; or, comme a dit DeBonald : « un style

(1) « *En Canada,* » pour « *au Canada,* » est un de ces archaïsmes. Richelieu, Colbert et Choiseul, La Potherie, Charlevoix et Montcalm écrivaient « *en Canada* ». Lorsque je suis à l'étranger, j'écris : « *au Canada* » ; rentré dans mon pays, j'écris : « *en Canada* ».

généralement faux peut détériorer une langue, comme l'usage habituellement maladroit d'un instrument juste peut, à la longue, le fausser.)»

Les étrangers qui ne font qu'un court séjour au milieu de nous ne trouvent pas les singularités de notre langage aussi choquantes qu'on pourrait le croire. Ils voient du pittoresque là où nous ne voyons que des incorrections ; pour eux un anglicisme à peine compréhensible devient une curiosité philologique tout à fait intéressante.

Dans nos belles campagnes exclusivement franco-canadiennes, là où l'on dit encore : « Espérez un instant, je vais m'en aller quand et vous... », le peuple se sert rarement de mots anglais, et les personnes instruites de nos villes tiennent à honneur de n'employer que des mots français lorsqu'elles parlent le français.

Certains patriotes sont là-dessus d'un chauvinisme admirable ; ce qui ne les empêche pas de s'exprimer le mieux possible en langue anglaise lorsqu'ils ont à parler l'anglais ⁽¹⁾.

(1) Dans le récit d'une excursion en chemin de fer que firent le comte de Paris et le duc d'Orléans,

Employer fréquemment des mots anglais en parlant et surtout en écrivant le français, est considéré non seulement comme l'indice d'une mauvaise éducation, mais encore comme une sorte d'apostasie nationale par la bonne société canadienne, qui comprend que notre langue est une des choses les plus précieuses que nous aient léguées nos ancêtres.

La classe ouvrière des villes n'y regarde

pendant leur court séjour à Québec, en 1890, un écrivain canadien s'exprime ainsi :

« Je prie le lecteur étranger de ne pas trouver à redire si nous employons ici le mot *char* pour désigner ce qu'on appelle en France un *wagon* ou simplement une *voiture*. Ce dernier terme a une signification trop générale; quant au mot *wagon*, nous n'en voulons pas parce que nous sommes dans la lutte pour la vie nationale, et que, si nous consentons à introduire délibérément des mots anglais dans notre langage, la bataille que nous livrons chaque jour pour la conservation du « doux parler de France » sera bientôt perdue. Il n'y a pas longtemps que nous avons consenti à dire *rail* pour lisse; nous ne dirons jamais le *sleeping* pour le char-dortoir, et nous préférons nous faire casser le cou plutôt que de demander au mécanicien de *stopper* la locomotive. »

pas de si près. L'industrie et le commerce anglais ou américain lui apportent, avec leurs produits, des termes propres qu'elle accepte sans hésiter, tels qu'ils sont, ou qu'elle traduit à sa manière.

Les Français de France qui viennent ici après avoir passé par les États-Unis, n'ont pas d'idée de l'impression pénible que nous ressentons à les entendre presque tous émailler leur conversation du plus grand nombre de mots anglais possible.

L'un d'eux me parlait, ces jours derniers, de l'architecture du *City Hall* de Montréal.— Pourquoi dites-vous *City Hall* au lieu d'hôtel de ville, lui dis-je? Pourquoi dites-vous *boat* au lieu de bateau, *Pacific Railway* au lieu de chemin de fer du Pacifique?

— Mais c'est pour être compris, me dit-il.

Pour être compris!.... J'eus envie de le battre! Mais comme c'était là une opération fatigante, et qui, du reste, pouvait tourner autrement qu'à la confusion du coupable, je me contentai d'une admonition éloquente et de

quelques phrases bien senties sur la mission de la race française en Amérique. \

— Vous avez raison, reprit mon interlocuteur après quelques instants de réflexion, et je comprends que la conservation de la langue française parmi vous nécessite des efforts de chaque jour et une surveillance incessante. J'ai le tort de suivre ici une petite mode très parisienne.

Là-dessus il me cita ce dialogue entendu, prétend-on, sur le boulevard des Italiens, mais qui n'est probablement qu'une charge de Max O'Rell :

— Voulez-vous venir *five o'clocker* avec nous cette après-midi?

— Très volontiers. A quelle heure ?

.....

.....

Notre langage, trop souvent défectueux au point de vue de la forme grammaticale, l'est également, dans une certaine mesure, sous le rapport de la prononciation et de l'articulation, bien que, à proprement parler, nous n'ayons pas d'*accent* et que le langage du peuple canadien-

français ait beaucoup de ressemblance avec celui des classes populaires des bords de la Loire. Mais le défaut le plus *dangereux*, le plus subtil, le plus difficile à faire disparaître du langage des habitants de nos villes, c'est l'anglicisme, l'affreux anglicisme, sous ses formes multiples, « qui nous entre par les oreilles et nous sort par la plume, » comme l'a dit le plus spirituel de nos écrivains, et que même les personnes qui évitent soigneusement l'emploi de mots anglais en parlant le français, commettent tous les jours, sans s'en apercevoir.

On a remarqué que nos classes populaires font un fréquent usage d'expressions maritimes. M. Alexis Delaire, de Paris, étant de passage à Québec, l'an dernier, et voulant se rendre au département de l'Instruction publique, demanda à un ouvrier, qui se tenait auprès de la fontaine du Palais législatif, par où il devait passer :

— « Entrez par la porte du coin, lui répond Jean-Baptiste ; dévirez à droite et rendez-vous jusqu'au fond du corridor ; là vous embarquerez dans l'élévateur ; rendu à la

deuxième étage, dévirez encore à droite : vous serez quasiment arrivé. »

Notez que cet ouvrier, que je connais bien, ne boit pas de cidre, et que cinq ou six générations le séparent de ses ancêtres de la Normandie.

Il est possible que plusieurs expressions, devenues aujourd'hui exclusivement maritimes, aient eu autrefois un sens plus général. Ce qui est certain, c'est que, malgré les préférences de la Sorbonne, la langue française ne peut être tenue à fixité d'une manière absolue.

On a reconstitué, au moins dans les grandes lignes, l'histoire de certains peuples de l'ancien monde par l'étude de leurs langues. Ainsi, l'idiome particulier d'un peuple, dont on retrouvait l'usage dans une contrée éloignée indiquait, d'une manière certaine, une migration ou une conquête à une date plus ou moins reculée. Selon le degré d'altération de l'idiome, on jugeait du degré d'ancienneté de la migration ou de la conquête.

Pour un étranger, le plus ou moins de pureté avec lequel nous parlons et écrivons la langue française, le nombre et l'espèce de mots anglais qui se glissent dans notre langage, indiquent l'espace de temps qui nous sépare du régime français, la facilité, la multiplicité, la nature de nos rapports avec les populations anglologues qui nous entourent, le degré de consentement ou de résistance que nous avons apporté à l'influence anglaise dans le domaine des choses intellectuelles, etc., etc. Je crois qu'il y a là le sujet d'une étude intéressante pour un esprit observateur.

Celui qui bornerait à la seule forme de notre langage ses observations sur notre société, serait sans doute un homme bien superficiel. Les idées, les principes, la moralité, le caractère, les tendances d'un peuple, le degré de culture de son intelligence, sa situation agricole, commerciale, industrielle, les lois qui le régissent, la forme de ses institutions politiques, voilà le vrai et vaste champ d'investigation du moraliste, de l'économiste, du philosophe. Ce-

pendant, comme l'a dit Joseph de Maistre, « jamais un philosophe digne de ce nom ne doit perdre de vue la langue, véritable baromètre dont les variations annoncent infailliblement *le bon et le mauvais temps.* »

PHILOLOGIE

(1903)

Nos journaux quotidiens nous parlent beaucoup d'invasion américaine depuis quelque temps :—invasion par les colons dans la province d'Ontario ; invasion par les capitaux dans la province de Québec et un peu partout dans la puissance du Canada. C'est le temps de redoubler de vigilance si nous ne voulons pas voir notre belle langue française s'altérer au sein de nos familles, puis définitivement disparaître de notre pays.

N'a-t-on pas, l'an dernier, donné officiellement un nom anglais (*Shawinigan Falls*) à une ville nouvelle que les capitaux américains, avec quelque appoint d'outre-mer, ont fait surgir dans le district des Trois-Rivières, le pays si français des Tonnancour, des Hertel, des

Normanville, des Boucher, des La Vérendrye, des Laflèche? Il ne faudrait pas que cet exemple fût imité. Il appartient à l'association fondée à Québec, en 1902, sous le nom de « Société du Parler français au Canada, » d'avoir l'œil ouvert sur ces tentatives d'empiètement.

Il y a langage et langage. La distinction dans la manière de s'exprimer est un des buts que l'on doit poursuivre. On peut dire très grammaticalement des choses communes, vulgaires, trop familières : il faut éviter cela. Les jeunes gens, en particulier, devraient prendre de bonne heure l'habitude de la politesse, et bien se garder de donner dans ce mauvais genre qui consiste à se rudoyer entre camarades et à se dire des gros mots sur le ton de la plaisanterie. Mais c'est là une question d'éducation plutôt que de philologie.

L'anglicisme est le danger suprême qui menace la pureté de notre langage. Quelques « algonquinismes, » ou plutôt quelques substantifs empruntés à la langue des indigènes de ce pays, comme *ouabano*, *micouenne*, *babiche*,

se sont aussi glissés dans notre vocabulaire; mais ces expressions n'ont rien de dangereux ou de contaminant.

Quant aux « canadianismes » dégagés de toute influence de langue étrangère, ils sont rares, et l'un d'eux du moins mérite d'être conservé : c'est l'expression *feu sauvage* pour désigner la petite dartre très cuisante qui se forme quelquefois sur le bord des lèvres, et que l'on désigne en France sous le nom de *feu volage*. Les deux expressions sont jolies.

La réforme à faire, chez nous, dans le domaine de la prononciation, est considérable. Il serait important de ne pas grossir la tâche par des corrections erronées ou maladroitement. Ainsi, nous, Canadiens, nous prononçons très bien les mots « congrégation, — fondation, — éducation, » etc., avec l'*a* très long, les terminaisons en *ation* devant être prononcées *âtion*. Gardons-nous donc d'abandonner la bonne prononciation qui nous est familière et de dire « congrégation, — fondation, — éducation, » etc., avec des *a* brefs, comme on s'efforce parfois de le faire.

L'*a* suivi d'une *s* doit aussi être long. Nous disons bien « matelâs,—coutelâs,—je ne veux pâs; » mais il faut dire avec l'*a* bref : « éclat,—légat,—avocat. »

Il y a assurément une certaine logique dans notre manière particulière de prononcer les *a*. Ainsi nous disons *pachâ*, avec le premier *a* bref et l'*a* final long,—*hasârd*, avec le premier *a* bref, et le deuxième long. Nous prononçons le mot *car* avec l'*a* bref, parce que ce mot ne se trouve jamais à la fin d'une phrase; mais nous prononçons l'*a* long dans *quart* lorsque ce mot se trouve à la fin d'une phrase ou d'une période.

Nous disons bien : « un quart d'heure, » mais nous disons : « une heure et quârt. »

Enfin, nous disons avec des *a* brefs, sauf le dernier : « Ca—na—dâ. »

Encore une fois il y a là une logique qu'il ne faut pas méconnaître. Toutefois il nous faut adopter la bonne prononciation de la France actuelle, et nulle opinion contraire ne devrait trouver crédit parmi nous.

Là où il faut nous garder d'imiter nos cousins d'outre mer, c'est lorsqu'ils adoptent certains mots anglais pour remplacer des expressions parfaitement françaises. Je reviendrai peut-être sur le sujet, mais dès à présent je proteste amicalement contre l'exclusion systématique de notre mot très français « piastre », en usage dans le pays dès le dix-huitième siècle, tirant son origine de l'unité monétaire espagnole de valeur correspondante à celle de notre piastre canadienne, consacré, dès l'année 1777, par un décret officiel, pour le remplacer par le mot d'origine hollandaise *dollar*, donné, dans ce même décret, comme la traduction anglaise du mot « piastre. » L'ordonnance bilingue 17 George III, chapitre 8,—année 1777,—emploie ces termes :

« Piastre espagnole valeur £0-5-0. »

« Spanish dollar value £0-5-0. »

Qui nous a enseigné à rejeter le vieux mot canadien et français employé depuis si longtemps par les habitants de ce pays ? Des cousins de France qui avaient passé par New-York ;

des gens qui ne sont pas comme nous dans la lutte pour la conservation de leur langue, et qui, du reste, ignoraient sans doute que le mot « piastre » fût employé par nous comme synonyme de l'affreux *dollar*.

On me dira : — Mais le mot *dollar* se trouve dans les dictionnaires français. — Oui ; et le mot « piastre » s'y trouve aussi. Le premier est donné comme « monnaie d'Allemagne qui vaut un peu plus de cinq francs, » et aussi comme « monnaie d'argent des États-Unis, » et le second comme « monnaie d'argent ayant cours dans différents pays. »

Il n'est rien dit dans les dictionnaires que j'ai sous la main de l'unité monétaire canadienne ; mais ce que l'on ne sait pas généralement en France, et que nous savons fort bien ici, c'est que nos statuts donnent le mot « piastre » comme le terme français, et le mot *dollar* comme le terme anglais, pour désigner l'unité monétaire canadienne. Ainsi, on retrouve les mots « piastre » pour le français et *dollar* pour l'anglais, dans une ordonnance du Conseil Spécial de l'année 1839. (2 Vict., ch. 46.)

Mais voici qui est plus formel encore. L'acte du Parlement du Canada, 34 Victoria, chapitre 4 (année 1871), intitulé : *Acte pour établir un système monétaire uniforme pour la Puissance du Canada*, contient une clause qui se lit comme suit :

(VERSION FRANÇAISE)

« 2. Les dénominations de la monnaie d'après le système monétaire du Canada, seront énoncées par piastres, centins et millins, le centin constituant la centième partie d'une piastre, et le millin la dixième partie d'un centin. »

(VERSION ANGLAISE)

« 2. The denominations of money in the currency of Canada, shall be dollars, cents and mills, the cent being one hundredth part of a dollar, and the mill one tenth part of a cent. »

La première fois que j'entendis prononcer le mot *dollar*,—il y a de cela bien longtemps,—c'était par un Canadien français, retour des États-Unis. Ainsi que son beau teint le faisait augurer, il se nommait Larose. Il avait les cheveux frisés au fer, portait des boucles d'oreilles

et chantait des chansons de nègre d'une voix de baryton bien timbrée. Il parcourait les campagnes du district des Trois-Rivières en donnant des spectacles à la lanterne magique, et c'est avec son double talent de chanteur et de lanternier qu'il comptait, disait-il, amasser quantité de *dollars*.

Une des vues de sa lanterne représentait l'extérieur de la ville de Jéricho, et l'on voyait un groupe de soldats joufflus soufflant dans des trompes au pied des murailles de la cité biblique. Cette exhibition était accompagnée du chant :

Oh Suzannah!
Don't you cry for me:
I'm goin' to Alabama
With the banjo on my knee.

Ainsi chantait l'homme aux boucles d'oreilles qui disait *dollar* en parlant français,—le banjo du nègre de l'Alabama faisant le pendant des trompettes des soldats de Josué, suivant l'immortelle loi du parallélisme, commune à tous les arts.

La propriété des termes et la correction grammaticale, voilà ce qu'il faut atteindre avant tout ; mais il ne faut pas considérer la prononciation et l'articulation comme choses sans importance.

Ce qui est très laid dans notre manière de prononcer, ce sont les terminaisons en *ais* ou *ait*, que l'on s'applique souvent à faire entendre très ouvertes, c'est-à-dire le plus mal possible, croyant bien faire. Ainsi certaines personnes prononcent le mot « était » comme les deux premières syllabes du mot « étalage » : le mot « avait » comme les deux premières syllabes du mot « avalanche. » D'autres, pour ne pas prononcer les *ais* aussi ouverts, les prononcent trop fermés. Ils disent « il été » pour « il était, » — « il avé » pour « il avait, » et en cela leur manière de prononcer rappelle celle du bas peuple de Paris. C'est très mauvais, ou, pour parler comme ces messieurs, c'est *tré mauvé*.

Ne disons pas non plus « pèlerinage, » mais « pèlerinage » (prononcez *pelrinage*). Ne

disons pas « Réné, Fénélon, Saint-Dénis, » mais « René, Fénélon, Saint-Denis. »

Quant à la diphtongue *oi* suivie d'une *r*, dont on nous parle souvent, comme dans « voir, avoir, savoir, » que l'on prononçait *ouère* en France, même dans la bonne société, au dix-septième siècle, on la prononce assez généralement bien (*ouare*), à la moderne, dans nos collèges et séminaires, depuis quelques années, de même que les assonances en *oil*, en *oit*, etc., et il n'y aura rien d'herculéen à accomplir sur ce point par nos réformateurs.

Prenons garde, cependant, de dépasser le but en procédant par analogie : disons bien « fête de Noël, » et non « fête de Noël ; » disons « je vous souhaite » et non « je vous *souhate*. »

Notre manière particulière de prononcer certaines voyelles, diversement combinées, n'est pas d'invention canadienne : elle nous vient des provinces de la vieille France. Nous pouvons ajouter qu'elle n'est pas sans intérêt pour les étrangers instruits, qui croient y trouver comme un écho du parler du grand siècle. Un

de ces étrangers me disait un jour : Louis XIV prononçait « bonsoir », *bonsouère*, comme les gens de votre côte de Beaupré, et s'il a jamais dit le mot que l'histoire lui attribue : « l'État c'est moi, » il a dû prononcer : « l'État c'est *moué* ! »

Voilà nos gens en royale compagnie.

Montcalm écrivait, le 13 mai 1756, après avoir parcouru, en voiture, la distance qui sépare Saint-Joachim de Québec : « J'ai observé que les paysans canadiens parlent bien le français, et comme sans doute ils sont plus accoutumés à aller par eau que par terre, ils emploient volontiers les expressions prises de la marine. »

(Et Montcalm lui-même écrivait, un peu plus tard, à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour la prier d'envoyer en France du « suc » d'érable dans une caisse « bien *amar-rée*. »)

De ce témoignage du « grand vaincu » des Plaines d'Abraham, il résulte que, si nous pouvons résister à l'invasion des anglicismes et garder fidèlement notre langage d'autrefois,

nous aurons combattu un bon combat, et serons réellement de grands vainqueurs. Pour cela il ne faudra guère compter que sur nous-mêmes : nos aimables visiteurs du pays de nos ancêtres n'ont pas, d'ordinaire, assez la crainte des néologismes pour nous aider dans nos résistances.

PERCÉ ET LA MER

(Septembre 1894)

PERCÉ ne ressemble à rien de ce que j'ai vu jusqu'à ce jour. Le mont Sainte-Anne, appelé aussi Table de Roland, qui domine tout le paysage, n'a pas moins de 1230 pieds d'élévation ; le Mont-Joli est un belvédère peut-être unique au monde ; l'île Bonaventure a des rives que l'on dirait tirées au compas ; la plage, au-dessus de laquelle s'élève, en amphithéâtre, le joli village de Percé, est un lieu de délices pour les lithologues, les pêcheurs et les baigneurs.

Mais que dire de ce monolithe colossal à forme régulière qui émerge des flots ? que dire de ce « rocher percé » dont l'ouverture ressemble à une porte de cathédrale ? Est-ce bien là un rocher ? N'est-ce pas plutôt un gigantesque

pan de mur, le débris énorme d'un palais de Titans ?

On reste interdit devant cette muraille merveilleuse que les flots assaillent sans cesse, et qui, sans cesse, voit les flots se briser à ses pieds. Tous ces témoins gigantesques de convulsions innomées crient le nom de Dieu à travers les siècles et parlent un langage vraiment surhumain.

C'est admirable, mais ce n'est pas là le beau classique. Cette sauvage grandeur est trop écrasante ; elle ne charme pas : elle étonne, captive, domine. Le front devient sérieux lorsqu'on la contemple. C'est un rêve dantesque, une vision dont le sourire est absent.

.....

Telles furent mes premières impressions en arrivant à Percé. Le lendemain, je me rendis au delà du Mont-Joli : j'y découvris des bouquets de verdure, des anses aux contours harmonieux, des grèves semées d'agates et de coquillages, et une vue admirable de la mer. La tiède brise du golfe soutenait l'aile des goëlands et apportait au rivage comme un écho

lointain des clameurs de l'Atlantique ; les vagues venaient expirer sur le rivage avec des murmures délicieux. Je compris mieux alors le côté gracieux de ce paysage de Percé qui m'avait déjà séduit par son étrange et fantastique grandeur.

D'où vient le nom de Table de Roland ? La cartographie nous apprend que la Baie des Chaleurs porta jadis le nom de Baie des Espagnols ; non loin d'ici se trouve l'Anse aux Gascons : y aurait-il dans ce nom de Table de Roland un souvenir de Roncevaux ?

On m'a demandé d'indiquer deux noms que l'on pourrait donner à des localités du voisinage : j'ai suggéré *Joyeuse* et *Durandal*.

*
* *

Nous prenons ici le bateau à vapeur l'*Admiral* pour continuer notre route. Nous nous rendons au bassin de Gaspé, le Honguêdo des aborigènes, le pays de Taiguragny et de Domagoya, les deux sauvages que Jacques Cartier emmena en France en 1534, et qui l'accompa-

gnèrent l'année suivante à Stadaconé. Malheureusement la nuit est venue et nous ne verrons qu'imparfaitement ce site du bassin de Gaspé que l'on dit être enchanteur.

La plupart des passagers sont retirés dans leurs cabines. Je reste seul sur l'avant du vaisseau, ne pouvant me détacher des beautés que les ombres me laissent entrevoir.

Qui donc peut s'accoutumer au spectacle de la mer ? Le capitaine étudie les rides de ses ondes, écoute les soupirs qui s'échappent de son sein, comme chacun de nous sonde le degré de quiétude de son esprit, épie la nature des mouvements de son cœur.

Vous vous rappelez sans doute les strophes non rimées de Louis Veillot sur le cœur de l'homme et l'Océan. Je les cite ici pour le plaisir de les redire :

« Plein de monstres et de trésors, toujours amer quoique limpide, jamais si calme qu'un souffle soudain ne le puisse troubler effroyablement : est-ce l'Océan ou le cœur de l'homme ?

« Riche et immense, et voulant toujours

s'enrichir et s'agrandir ; toujours prompt à franchir ses limites, toujours contraint d'y rentrer, emprisonné par des grains de sable, est-ce le cœur de l'homme ou l'Océan ?

« Océan ! cœur de l'homme ! quand vous avez bien mugé, bien déchiré les rivages, vous emportez pour tout butin quelques stériles débris qui vont se perdre dans vos abîmes ! »

PREMIER VENU

(1894)

LE premier cheval qui ait galopé sur la terre canadienne fut débarqué à Québec le 25 juin 1647. La Compagnie des Habitants l'avait fait venir pour en faire cadeau au gouverneur, le chevalier de Montmagny, et ce fut un spectacle absolument nouveau pour le petit poste de Québec (dont les rues venaient d'être tracées, mais qui ne portait pas encore le nom de ville) que de voir le gouverneur chevauchant le long des sentiers, comme les « gendarmes » de Gustave Nadaud.

Les « habitants » de ce temps-là avaient de l'esprit comme ceux d'aujourd'hui : ils jugeaient qu'un chevalier sans cheval, cela n'avait pas le sens commun.

M. de Montmagny partit de Québec l'année suivante. Que devint son cheval? Il n'est guère probable que l'on ait songé à lui faire traverser de nouveau l'Océan. Cependant il est à peu près certain qu'il n'était pas à Québec en 1650, puisque les Hurons qui y descendirent cette même année, pour se fixer dans le voisinage, semblaient n'avoir jamais vu d'animal de cette espèce lorsqu'arrivèrent les premiers chevaux envoyés par le roi de France quinze ans plus tard.

Peut-être le pauvre animal est-il mort de nostalgie peu de temps après son arrivée. Il était seul ici de son espèce, et devait s'ennuyer à mourir. Mettons-nous un peu à sa place...

De quelle race était-il? Si l'on avait une photographie de sa tête ou d'un de ses sabots, nos savants zootechniciens de Québec ou de Montréal auraient bien vite fait de reconstituer tout l'individu; mais l'intéressante bête vécut trop tôt dans un monde trop jeune: lorsqu'elle allait brouter l'herbe des prés, à l'ombre des grands ormes des Ursulines ou près du jardin de Guillaume Couillard; lorsqu'elle allait s'a-

breuver au ruisseau qui coulait en face du terrain donné aux Jésuites par la Compagnie des Cent Associés, Daguerre n'était pas né encore, et les Notman et les Livernois n'étaient pas même soupçonnés.

L'année 1647—qui vit le premier blanc pénétrer jusqu'au lac Saint-Jean — fut pour Québec une année remarquable. La résidence des Jésuites, le château Saint-Louis et l'église paroissiale—plus tard la cathédrale de Québec —furent commencés cette année-là. Mais ce fut en 1648 que se firent les principaux travaux de maçonnerie de ces édifices, et il y a lieu de croire que le cheval de M. de Montmagny eut à peiner plus d'une fois dans le voisinage de la rue des Carrières à cette occasion. M'est avis qu'il ne s'est fait aucun travail important dans Québec en ces temps-là sans que le noble animal y ait mis la main, je veux dire la « patte. » Honneur à lui !

CHRONIQUE DE JANVIER

L'ANNÉE 1883 s'est ouverte gaîment. Au premier jour de l'an, Janus n'avait plus qu'une seule face, celle qui regarde l'avenir ; et cet avenir semblait rose pour tout le monde.

La nuit des Rois a été très froide. Balthazar, Melchior et Gaspard ne voyageaient pas par une semblable température. Il est vrai que l'amour et l'espérance qui réchauffaient leurs cœurs, et les rayons de l'étoile mystérieuse qui leur servait de guide, auraient pu leur faire oublier même les rigueurs d'une nuit d'hiver canadienne.

Les reliques des Rois Mages sont déposées dans la cathédrale de Cologne. Une autre église de Cologne—l'église de Sainte-Ursule—contient une des urnes dans lesquelles l'eau fut changée en vin aux noces de Cana.

Cette fête des Rois est la fête de l'universalité de la Rédemption. Les jansénistes n'admettaient pas cette universalité, mais la voix infaillible du souverain pontife Innocent X a condamné leur erreur.

Où en serions-nous, avec nos discussions et nos disputes, où serait notre foi si Dieu n'avait pas donné à son Vicaire le don de l'infaillibilité?

L'usage de tirer le gâteau des Rois est, il me semble, moins général qu'autrefois. Les jeunes garçons et les jeunes filles craignent-ils de se trouver rois ou reines pour de bon ? S'il leur fallait prendre ce rôle au sérieux, ils n'auraient peut-être pas tort de s'effrayer. « On a vu, a dit Châteaubriand, des reines pleurer comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que peuvent contenir les yeux des rois. »

Le mois de janvier rappelle deux dates bien tristes de l'histoire des rois de France et d'Angleterre. C'est le 30 janvier 1649 que fut exécuté Charles 1^{er} d'Angleterre, et c'est le

21 janvier 1793 que Louis XVI, roi de France, périt sur l'échafaud.

Les Canadiens français ont eu le bonheur d'échapper à la grande révolution de 93 : ils n'ont jamais fait mourir leurs chefs ni brûler les demeures royales, et lorsque le château Saint-Louis fut détruit par le feu (le 23 janvier 1834), ce fut par pur accident.

*
* *

La Législature de Québec va bientôt entrer en session. L'éloquence de nos députés va venir alimenter nos chroniques.

Les représentants du peuple ne parleront que juste le temps nécessaire pour se faire comprendre, et sans songer à l'effet de leurs discours sur l'auditoire élégant et muet de la galerie de l'*orateur*. Pendant toute cette session, les journalistes n'écriront que la vérité, et rien autre chose que la vérité. Après cela, attendons-nous à voir notre province citée comme la plus sage et la plus aimable des sept sœurs de la confédération canadienne.

J'allais oublier de parler des marcheurs à la raquette de Montréal, qui ont eu l'heureuse pensée de venir nous faire visite. Ils ont été reçus froidement par la température et chaleureusement par notre population.

Le concert donné à l'occasion de cette visite, par le corps de musique de la « cité de Montréal, » a été ravissant. L'ouverture de *Guillaume Tell* nous a transportés par l'imagination dans la douce et poétique Italie ; car si la scène du drame de Schiller se passe en Suisse, la mélodieuse musique de Rossini, est bien de ce pays charmant où, comme l'a dit Métastase, la langue elle-même est une musique, *musica stessa* !

Cette introduction à la partition de *Guillaume Tell* (avant l'orage,— l'orage,— pastorale,— ouverture) est tout un poème musical. Qu'on veuille bien me permettre de mêler un peu de description à l'analyse de cette œuvre admirable, telle que transcrite pour musique militaire :

L'atmosphère est brûlante ; un calme sinistre, précurseur de l'orage, règne dans la na-

ture ; pas un souffle dans l'air. La mélodie (donnée par le basson), languissante, épuisée, mais d'une incomparable suavité, revêt avec grâce quelques lambeaux d'une harmonie diaphane que lui jettent mollement les cors aux timbres émus.

Un sourd trémolo des petites caisses annonce le tonnerre lointain ; le solo s'interrompt un instant, pour reprendre, plus languissante encore, sa marche mélodieuse.

Les instruments attaquent l'orage.

« C'est d'abord rumeur légère ; » puis le rythme s'anime : l'idée se développe. Des notes brèves, des cris inquiets sont donnés, en syncopes, par les clarinettes et les hautbois, sur un dessin des secondes clarinettes et les notes soutenues des cors et des bassons. Les ophicléides, les trombones, les flûtes, les fifres, les cornets et les trompettes font leur entrée : tous les instruments éclatent dans un ensemble formidable. La forêt ploie sous l'effort de la tempête ; sa chevelure de feuillage est tordue par le vent ; des cris aigus sortent de son sein. Tour à tour les instruments gravissent l'échelle

sonore avec une irrésistible puissance ; puis les notes refoulées à l'aigu commencent, en chromatique, une descente furieuse. On dirait d'immenses vagues franchissant les limites de l'océan, inondant le rivage, puis rentrant précipitamment dans le gouffre. Toutes ces clameurs ont des intervalles pendant lesquels un bruit sourd, lointain, solennel se fait entendre.

Ces intervalles s'élargissent : l'orage s'éloigne peu à peu.

Une hirondelle rase la terre de son vol rapide et jette son cri dans les airs. Ces notes sont données par la flûte, qui exécutera des des-sins délicieux pendant le solo qui va suivre.

Ici commence la pastorale, la belle et admirable pastorale, jouée par le hautbois et accompagnée du *sostenuto* des cors, pour remplacer le *pizzicato* des instruments à cordes.

Une douce rêverie vous a transportés dans les montagnes, loin, bien loin du théâtre. . . . tout à coup, une fanfare vous rappelle à la réalité. Voici l'ouverture proprement dite, chaude, vive, brillante, superbe. Mesure à deux temps,

rapide, précipitée. Les clarinettes se livrent à des *vocalises* ravissantes ; la strette finale est d'une chaleur extrême ; l'entraînement est irrésistible, et les dernières mesures sont toujours couvertes par les applaudissements de l'auditoire.

Guillaume Tell nous a fait oublier le club des marcheurs à la raquette. On parle de la création d'un club identique à Québec. L'idée est excellente. L'usage de la raquette est très hygiénique ; c'est aussi pour nous un usage national. D'Iberville et ses compagnons, dans leurs courses héroïques, et tous nos grands-pères, dans leurs guerres contre les Anglais et les plaisirs de la saison d'hiver, se servaient de cet original et élégant accessoire de la chaussure canadienne. Les premiers missionnaires de la Nouvelle-France en faisaient aussi usage, comme nos missionnaires d'aujourd'hui, et j'ai lu quelque part que Monseigneur de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada, se rendait de Québec à Saint-Joachim les raquettes aux pieds.

LES " DISCOURS ET CONFÉRENCES "
 DE M. CHAPAIS

(Juin 1898)

VOILÀ un noble livre,—noble par la pensée, par le sentiment et par le style. L'auteur, l'honorable M. Thomas Chapais, a tenu amplement les promesses que son précoce talent donnait au public instruit de Québec dès l'année 1880.

Aux premières pages de ce volume se trouve une conférence d'un souffle si puissant et de si grande allure que j'ai eu la curiosité de consulter les journaux du temps pour me rendre compte de l'effet que, débitée devant un auditoire populaire, elle avait dû produire. Voici ce que j'ai lu dans le *Canadien* du 1^{er} avril 1880:

La soirée d'hier fera époque dans les annales

du Cercle catholique. Le jeune conférencier qui en a fait les frais était à son début ; mais nous n'exagérons rien en disant que, du premier coup, il s'est placé au rang de nos meilleurs orateurs.

M. Thomas Chapais a de la diction, du savoir, de l'idée, de la chaleur, de la foi, et il n'a que vingt-deux ans. Il est facile de prédire qu'il devra jouer un rôle important dans notre société.

Nous félicitons le Cercle catholique d'avoir eu les prémices du talent de M. Chapais, et nous félicitons le conférencier d'avoir débuté dans un milieu si bien fait pour le comprendre et pour le seconder dans l'avenir.

Comme le comte Albert de Mun, c'est devant un auditoire populaire que le conférencier canadien a fait ses débuts ; c'est dans l'humble salle d'un « cercle catholique » qu'il a commencé à s'habituer au son de sa voix élevé au diapason du discours.

L'année suivante, M. Chapais paraissait devant le public plus exigeant de l'Institut canadien de Québec, et il y donnait une conférence sur les classiques et les romantiques dans laquelle il révélait à son auditoire absolument captivé une érudition littéraire et un talent qu'on ne lui connaissait pas.

Citons ici le début de cette conférence. M. Chapais y parle de Lamartine dans une prose voisine de la poésie et qui a quelque chose des strophes mélodieuses du grand poète :

C'était en l'année 1816, au début de la seconde Restauration. Une marquise du noble faubourg recevait chez elle l'élite de la société parisienne. Portant l'un des plus beaux noms de France, elle brillait au premier rang de ces patriciennes distinguées par leur intelligence autant que par leur position sociale, qui, dans le monde et dans la conversation, tenaient le sceptre du bon ton et du langage poli. La réunion était nombreuse et choisie. Il y avait là des ambassadeurs, des hommes d'Etat célèbres, des orateurs dont la voix éloquente avait de l'écho en Europe, des écrivains pour qui la réputation allait bientôt faire place à la gloire, des femmes élégantes et spirituelles devant lesquelles s'inclinaient toutes ces illustrations, obéissant à ce charme délicat et tout-puissant qui semble, Mesdames, devoir être toujours et partout votre gracieux apanage. La beauté souriait au talent, l'esprit donnait la réplique au génie, les parures étaient pleines de fraîcheur et d'éclat, les fleurs, les parfums, l'harmonie, les lumières étincelantes, tout concourait à faire de la soirée de Madame la marquise une de ces fêtes magnifiques qui reposent des luttes extérieures et enchantent l'imagination.

A un certain moment cependant les causeries

s'interrompirent, l'orchestre devint muet, il se fit un grand silence, et un jeune homme d'une physionomie intelligente et d'une tournure aristocratique, acquiesçant à la demande de la reine du logis, s'appuya sur le marbre d'une cheminée pour faire face à l'auditoire recueilli, et laissa tomber de ses lèvres les vers suivants :

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?

O lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des bords chéris qu'elle devait revoir,
Regarde, je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.

Et le jeune homme continua cette pièce que tout le monde sait par cœur, jusqu'à la dernière strophe :

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit et l'on respire,
Tout dise : ils ont aimé !

Alors, au milieu des applaudissements qui éclataient de toutes parts, un des auditeurs s'avancant avec empressement vers le poète, lui dit en lui serrant la main : « Qui êtes-vous donc, vous qui

nous apportez de tels vers ? » Cet interlocuteur enthousiaste, c'était M. Villemain, et le poète, inconnu jusqu'à ce moment, mais dont la renommée allait bientôt rayonner d'un radieux éclat sur la France et sur le monde, c'était Alphonse de Lamartine.

Il n'était pas surprenant que cette immortelle élogie, *le Lac*, allât droit à l'âme de la société française. C'était une poésie nouvelle que M. de Lamartine apportait au siècle nouveau, et cette poésie était une révélation. Intime, mélancolique, prenant sa source au plus profond de l'être humain, elle répondait merveilleusement à l'état des générations nées à la fin du dix-huitième siècle, ou avec le dix-neuvième. Elle était l'explosion de tout un monde de sensations, de rêveries, d'aspirations et de désirs; elle donnait une voix à cette soif d'idéal qui tourmentait alors la jeunesse française. Et chacun, en entendant cette langue colorée, chaude et pleine d'harmonie, se disait à soi-même: ah! oui, cela est vrai, cela est vivant, cela est moderne; voilà enfin ma poésie et voilà mon poète.

Après ce hors-d'œuvre tout à fait dans le genre romantique, M. Chapais entre en matière et fait une étude rapide de la littérature française, depuis son éclosion dans les chants des trouvères, qui parlaient la langue d'*oil* (oui), comme les troubadours parlaient la langue d'*oc*,

les *trovatori* la langue de *si*, et les *minnesingers* la langue de *ia*,—jusqu'à la période des écrivains du siècle de Louis XIV ; puis de cette période à celle du romantisme : puis enfin de l'ère des romantiques à l'époque actuelle, « où le romantisme est traqué à son tour par le naturalisme brutal. »

Il y a une surprenante maturité de talent dans cette conférence intitulée : *Classiques et Romantiques*. Les jugements y sont portés dans des termes clairs, justes, toujours distingués, qui ne laissent aucune place à l'hésitation ; l'anecdote et l'incident y coudoient le fait historique ; les citations heureuses, le trait, la période, le coup d'aile s'y succèdent comme les figures d'un kaléidoscope et tiennent le lecteur constamment sous le charme.

Cette étude littéraire, qui est presque aussi une étude historique, devrait être entre les mains de tous nos jeunes humanistes.

On trouverait aussi dans plusieurs autres parties des *Discours et Conférences* de M. Chapsal de belles pages à apprendre par cœur et à déclamer,—pages très françaises par le style et

la pureté de l'expression, très canadiennes par le souffle patriotique et national, très fortifiantes aussi par l'élévation des sentiments et l'affirmation des principes chrétiens.

Celles que l'auteur a intitulées: *L'art de bien dire* et *Pamphlétaires et Satiriques* suffiraient, à elles seules, à faire du volume de M. Chapais un ouvrage précieux.

L'érudition de l'orateur se retrouve un peu partout, et spécialement dans sa vibrante conférence sur la bataille de Carillon, son discours (compliment) au comte de Paris, son grand discours des fêtes colombiennes, et la gracieuse « adresse » présentée, au nom du Cercle catholique, aux membres de la famille du héros de Sainte-Foy.

Cette « adresse » rappelle les inoubliables fêtes de la fin du mois de juin 1895, l'inauguration de la statue de Lévis qui orne la façade principale du Palais législatif, et la visite à Québec du marquis et de la marquise de Lévis, du marquis et de la marquise de Nicolay, du comte et de la comtesse de Hunolstein et de la jeune et infortunée comtesse Henriette d'Hin-

nisdal. Il règne dans cette pièce un goût très sûr et une éloquence aussi vraie que facile.

....Héritiers et descendants de Lévis—dit M. Chapais en s'adressant au marquis de Lévis et au marquis de Nicolay—vous êtes des nôtres; durant les jours épiques de 1758, de 1759 et de 1760, vous étiez ici au champ d'honneur dans la personne de votre grand aïeul; nos souvenirs sont donc vos souvenirs, nos malheurs sont vos malheurs, et vos gloires sont nos gloires. Vous pourrez parcourir d'un œil assuré les pages de nos historiens et de nos poètes: le reproche ne vous y atteint pas et la reconnaissance enthousiaste est votre seul partage.

Soyez les bienvenus parmi nous, messieurs, et ne vous étonnez pas que votre présence produise une si vive émotion. Elle rajeunit pour ainsi dire, de plus d'un siècle et quart, le Canada français. Elle donne comme une figure et une réalité vivantes au fantôme aimé du passé.

.....

....Le 28 avril 1760, ce que le héros de Sainte-Foy semait de sa main victorieuse, dans les sillons historiques deux fois rougis et fécondés du sang des braves, ce n'était pas la mort, c'était la vie; c'était autre chose que des cadavres de soldats, de miliciens et de sauvages, c'étaient la foi, l'honneur et la liberté d'un peuple. Semence généreuse dont notre siècle a vu mûrir les immortelles moissons, et qui a fait de Lévis plus que le héros du passé, le sauveur de l'avenir.....

Que sommes-nous maintenant par rapport à la France? M. Chapais va le dire au chef de la famille de Lévis:

Votre nom, M. le marquis de Lévis, est donc l'un des plus puissants anneaux de la chaîne infrangible qui nous unit à la France. Loyaux sujets et sujets heureux de l'Angleterre, nous n'en conservons pas moins l'amour de la noble nation qui nous a enfantés à la civilisation et à la foi chrétiennes. Et, durant votre séjour parmi nous, notre fierté et notre joie seraient que vous eussiez un peu l'illusion de la patrie française. Autrefois nous étions la Nouvelle-France. On nous dit que les rôles sont changés, que la France nouvelle est en Europe et que la vieille France est ici. Nous acceptons volontiers cette interversion et nous consentons à être, en Amérique, la vieille France. Non pas, sans doute, au point de vue de ces formes sociales et politiques qui sont susceptibles de modification suivant l'action du temps et la marche des siècles, mais nous consentons à être la vieille France par ce qui constitue surtout l'âme d'un peuple: par la foi, par l'attachement aux institutions religieuses et nationales, par la fidélité aux antiques traditions qui ont fait la force et la grandeur de la fille aînée de l'Église.

Cette France-là, Messieurs, cette France chrétienne qui est la nôtre, nous savons qu'elle vous compte parmi ses plus illustres représentants. Et

c'est un titre de plus que vous avez à la respectueuse sympathie du Cercle catholique de Québec, dont tout le programme et toute l'ambition sont de marcher de loin sur les traces des œuvres analogues que des catholiques éminents ont fondées dans votre pays.

Après avoir dit adieu au marquis de Lévis et au marquis de Nicolay, l'orateur ajoute :

Nous vous remercions cordialement de la visite que vous avez bien voulu nous faire avec les personnes distinguées qui vous accompagnent. Et nous vous prions de croire que ce jour comptera, pour notre société, comme l'un de ces jours fortunés que les anciens marquaient d'une pierre blanche afin d'en commémorer l'heureux souvenir.

La publication de l'ouvrage de l'honorable M. Chapais est un événement heureux pour les lettres de notre pays, et ajoute encore à la réputation littéraire de la ville de Québec. Je consigne simplement ici le fait bibliographique important de l'apparition de cet ouvrage, ne sachant pas comment les anciens s'y prenaient pour marquer d'une pierre blanche les jours et les événements fortunés.

LES DÉCEPTIONS D'UN PARISIEN

(1880)

J'AI rencontré, il y a trois ou quatre ans, un jeune Français qui était parti de Paris dans l'unique dessein d'aller faire la chasse au bison. Le long du voyage, à bord du paquebot, il s'était occupé à fourbir sa carabine ; en arrivant à Halifax, il crut entendre des beuglements se mêler au bruit des vagues de la mer, et voir des troupeaux de bœufs sauvages s'enfuir dans la brume.

Une fois débarqué, il apprit qu'il n'était pas encore dans le pays du bison et qu'il lui fallait gagner l'ouest.

Arrivé à Québec, à sept cents milles de Halifax, il demanda à voir « l'ennemi », mais on lui dit que l'ennemi n'était pas là ; qu'il lui fallait d'abord se rendre à Quinipeg, à dix-

neuf cents milles de distance, puis qu'il aurait encore trois ou quatre cents milles à faire avant d'atteindre les buffles des Prairies.

Après m'avoir raconté son désappointement, le gai Parisien, baissant un peu la voix et du ton le plus comique :

— Dites-le moi franchement, fit-il : le *buffalo*, ça existe-t-il ? ça a-t-il jamais existé ?

— Certainement, lui dis-je ; mais il n'y en a jamais eu ici. En revanche, vous pourrez trouver des caribous et des orignaux non loin de Québec. La chasse à l'orignal a aussi ses charmes. Les « jongleurs » d'il y a trois siècles—passez-moi une réminiscence—promettaient aux sauvages un paradis de leur choix et

«.....leur montraient dans la mort une vie
[immortelle
Où leur âme suivrait une chasse éternelle
D'énormes caribous et d'orignaux géants!...»

Mais si vous tenez absolument aux bisons, prenez patience : avant deux mois vous les aurez atteints. Seulement ne les exterminatez pas tous ; épargnez-en quelques-uns pour conser-

ver l'espèce ; contentez-vous d'un chiffre de victimes assez rond pour étonner vos amis de la rue Vivienne.

Car, après tout, étonner ses amis, c'est là l'important. A quoi servirait à un Français de traverser l'océan, si, rendu ici, au milieu d'une société française, comme au point de départ, il ne poussait pas au delà, et se contentait des promenades pleines de sécurité relative de notre terrasse Frontenac pour charmer ses loisirs ? De retour chez lui, qu'aurait-il d'extraordinaire à raconter ? Les choses qui concernent notre existence nationale ne sauraient intéresser que les esprits élevés ; or, les esprits élevés sont toujours le petit nombre. On lui dirait : Ce n'était pas la peine d'aller si loin pour rencontrer des femmes aimables et des hommes qui fument ; pour voir des équipages et des chemins de fer ; des salons meublés à la Louis XV et des rues éclairées au gaz (1) : nous avons tout cela ici.

(1) Les rues des villes canadiennes sont maintenant éclairées à l'électricité.

Décidément, nous sommes, en ce pays, trop européens pour les Européens. Les Parisiens ne nous trouvent guère d'autre cachet que celui de tous les provinciaux ; comme types et comme caractères, le plus hardi pionnier de la Ouiatchouane et le membre le plus zélé de la Société Saint-Jean-Baptiste seraient cotés moins haut à la Bourse (toujours rue Vivienne) que le plus anodin des Peaux-Rouges ou même qu'un simple Bois-Brûlé.

— On me dit, reprit mon jeune voyageur, que la seule province de Québec a un territoire presque aussi étendu que celui de la France, et que le Canada entier a plus de douze fois la superficie de mon pays. Cela est-il exact ?

— J'ai justement sur mon carnet la réponse à votre question. La superficie du Canada — provinces et territoires — est d'environ 3,330,000 milles carrés, dont 700,000 milles sont couverts d'eau. La superficie de la province de Québec est de 193,355 milles carrés ; celle de la France est de 211,750 milles carrés. Le Canada entier a donc, en effet, plus de douze fois la superficie de la France ; et je suis

heureux de pouvoir vous dire qu'au parlement fédéral,—parlement dont l'action s'étend sur tout cet immense pays,—le français est la langue officielle aussi bien que l'anglais. Les premiers blancs qui ont parcouru les différentes provinces du Canada sont des missionnaires et des pionniers français, et les vastes territoires du Nord-Ouest voient se répéter dans notre siècle, par des Canadiens et par des Français, le grand œuvre des anciennes missions de la Nouvelle-France et du pays des Hurons. Vous allez partir pour l'Ouest et parcourir des centaines et des centaines de lieues ; des missionnaires et des voyageurs français ont fait autrefois ce long voyage, en canot d'écorce et à pied, au milieu d'ennemis aussi rusés que cruels et alors que les vastes régions qu'ils traversaient étaient entièrement inconnues des blancs. Quand vous penserez à cela, vous ne serez pas tenté de vous plaindre de la poussière des chemins de fer.

Le jeune et aimable Parisien, qui rêvait toujours de chasse au *buffalo*, finit par s'éprendre quelque peu de Québec et des Canadiens

français. Il revint un soir de Lévis enchanté du paysage grandiose que l'on découvre de ces hauteurs, d'où le regard embrasse, d'un seul coup d'œil, le promontoire, la citadelle et la ville de Québec, la rade, couverte de centaines de navires, le confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, l'île d'Orléans, la chute de Montmorency et la chaîne des Laurentides.

Il me parla des hommes et des choses avec un certain enthousiasme. Il avait eu la bonne fortune de tomber sur un cocher intelligent qui lui avait donné ses opinions, à lui, sur la politique française :

— On a fait une bétise à Versailles, avait dit ce cocher. On n'aurait jamais dû invalider l'élection de M. de Mun. J'espère bien que les électeurs de Pontivy vont le réélire d'emblée (authentique).

Il faut avouer que tous nos cochers ne sont pas de cette force-là. Il n'est rien comme habiter les hauteurs pour voir ce qui se passe au loin.

Une visite aux Hurons de Lorette laissa notre touriste assez froid, ou plutôt lui fit éprouver une nouvelle déception.

Les Iroquois, les Abénaquis, les Montagnais, les Micmacs et les Maléchites ont conservé leurs langues respectives, tandis que les Hurons ne parlent plus le huron mais chantent seulement dans leur langue des chants qu'ils ne peuvent comprendre.

Mon jeune voyageur, qui avait déjà fait la moue en apprenant que le principal chef huron portait un nom français, fut complètement révolté lorsqu'il entra dans la maison de ce dernier. On le fit passer dans un salon parfaitement meublé. Au lieu de le faire asseoir sur une bûche, comme il s'y attendait, on lui offrit un fauteuil en acajou, couvert en crin, et au lieu de lui faire entendre le chant des « festins à tout manger » avec accompagnement de *chichigouane*, une jeune fille exécuta pour lui, sur le piano, le « Miserere » du *Trouvère* !

La fièvre du *buffalo* le reprit ; il n'attendit pas la saison de la chasse aux originaux,

mais nous dit bientôt adieu en répétant, non sans un grain de coquetterie, et en grasseyant très fort : *The Far West for ever!*

« LABRADOR ET ANTICOSTI »

(1897)

O N parle beaucoup, dans le monde littéraire de Québec, de l'œuvre récente de l'un des distingués écrivains du *Naturaliste* et de l'*Oiseau-Mouche*, M. l'abbé Victor Huard, supérieur du séminaire de Chicoutimi.

Le *Labrador et Anticosti* de M. l'abbé Huard n'est pas un ouvrage d'imagination. Il est facile de constater que l'auteur de ce récit de voyage s'est appliqué, avant tout, à ne dire, sur les personnes et les choses, que la plus absolue vérité.

Vouloir parler d'un pays qui n'a presque pas d'histoire; sans donner une large place aux légendes et à la fiction, n'est-ce pas se condamner infailliblement à écrire un livre ennuyeux? Oui,—à moins que l'on ne soit instruit, que

l'on ne soit observateur, que l'on n'ait de l'esprit et du style.

Or, M. l'abbé Huard est un savant « authentique, » très versé dans l'histoire naturelle; il est observateur judicieux, et sait *kodaquer* de multiples façons; enfin il a de la littérature, du trait, et un fonds de gaieté que les côtes désolées du Labrador, les sublimes mais sévères grandeurs de la mer, le souvenir persistant de la sottise de certaines gens de presse de nos villes n'ont guère pu tarir un instant.

L'auteur de *Labrador et Anticosti* semble s'être parfaitement rendu compte de la nécessité de bien dire lorsqu'il avait peu à dire.

Ecoutez comme il parle d'une nuit d'insomnie passée au fond d'une cabine de goélette:

Telle fut cette nuit du 19 au 20 juillet. Au dehors, c'était bien beau. L'air était doux; au firmament scintillaient des milliers d'étoiles; la surface des eaux s'élevait et se creusait alternativement en longs et réguliers mouvements. Mais lorsqu'on est étendu dans les couchettes de la cabine, ce n'est plus cela! La poésie que l'on goûtait tout à l'heure, sur le pont, a fait place à tout ce qu'il y a de plus prosaïque. A chaque instant

on redoute de se voir projeté hors du lit. Les gémissements de la mâture et les claquements des cordages, violemment secoués par les brusques mouvements de l'embarcation; les coups de mer qui ne cessent de battre le flanc du vaisseau; c'est à faire croire qu'une épouvantable tempête s'est déchaînée, que les flots vont avoir vite raison de ce frêle navire, et que bientôt un triste naufrage, un trépas bien prématuré—hélas!—va livrer notre dépouille mortelle à la voracité des monstres marins.Que n'est-on resté chez soi, dans son joli appartement, à poursuivre ses chères études!.... Adieu, les parents!....Adieu, les amis!....Adieu, le beau rosier de la fenêtre!....Adieu, le barbet favori qui devait, à notre retour, de son œil attendri et de sa queue frétilante, nous conter tant de choses!

Je ne garantis pas que l'on soit encore éveillé quand l'imagination s'est mise en frais à ce point-là. Mais ce dont je me souviens et me souviendrai toujours, c'est du charme exquis que j'éprouvais, lorsque, de fois à autres durant ces longues heures, m'arrivait le chant de l'homme de quart. Tout son répertoire y passa sans doute. Je ne comprenais pas un mot de ses chansons. Mais sa voix était douce, elle avait ces modulations particulières aux marins; et la mélancolie du rythme de ces romances populaires suffit à émouvoir toutes les fibres du cœur. A ce moment c'était le signe de la sécurité: il y a là quelqu'un qui veille pour nous! et tout va bien puisqu'il chante!

Ce dernier mot n'est-il pas délicieux ?

Le pauvre chanteur nocturne saura-t-il jamais l'effet calmant qu'eurent ses douces mélodées ? Et qui sait les impressions diverses et opposées que celles-ci purent faire naître chez d'autres auditeurs dans cette même nuit ? « Dans tous les pays, a dit Châteaubriand, le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs. »

Le nouvel ouvrage de M. l'abbé Huard, charmant de forme, est, pour le fond, un livre sérieux, utile, plein d'aperçus pratiques. L'auteur nous raconte un voyage fait en 1895 dans des circonstances exceptionnellement favorables. Il accompagnait Sa Grandeur Monseigneur Labrecque, évêque de Chicoutimi et administrateur de la préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, dans une visite pastorale. Son récit est augmenté de beaucoup de renseignements sur des localités non visitées, et le

tout forme un volume complet, un *livre nécessaire* pour toute bibliothèque canadienne ou américaine.

Le *Labrador et Anticosti* de M. l'abbé Huard sera la source historique par excellence où puiseront les écrivains de l'avenir qui auront à parler de ces vastes régions de la Côte Nord et du golfe Saint-Laurent.

Pendant son long et parfois pénible voyage de plus de huit semaines, l'auteur ne semble avoir perdu sa gaité qu'une seule fois. C'était à Moisie ou à la Rivière-aux-Graines. Mais comme il s'est bientôt relevé de cette faiblesse ! Lisons plutôt :

Je dois, en narrateur consciencieux, avouer que j'ai rarement vu pays d'aspect plus désolé que celui-ci. Il n'y a guère de végétation qu'au bord de la mer, où croît un peu de gazon. Ailleurs, le sol est recouvert d'herbes desséchées, d'où s'élèvent, ici et là, des troncs calcinés et aussi de petits arbres à moitié noircis. Ce paysage lamentable vous étreint l'âme d'une tristesse indéfinissable, et, pour tout amusement des yeux, vous n'avez à contempler que les flots azurés de cette mer immense qui là-bas se confond avec le ciel bleu. Les vaisseaux passent hors de la vue, bien au large

Il n'y a pas encore d'école ici, ni *libre*, ni *neutre*. Aussi personne ne sait lire, ce qui fait que les bienfaits de la presse seraient absolument nuls, dans ce village, si l'on n'y employait les journaux, anglais et français, à tapisser les cloisons. Cela m'a été d'une ressource précieuse quand je rentrais sous l'impression fâcheuse des paysages à fendre le cœur dont j'ai parlé plus haut, et j'ai lu, avec un intérêt toujours croissant, des cloisons entières remplies des choses les plus instructives.

Je serais curieux de connaître l'impression que fera *Labrador et Anticosti* sur le lecteur étranger. Les beaux chapitres sur les Montagnais et sur la grande pêche ; les données relatives aux missions, à l'instruction primaire, à la statistique des personnes, puis à la géologie, à la conchyliologie, à la faune et à la flore des régions explorées, etc., etc., seront compris de tout le monde ; mais la locution et l'anecdote du terroir, si heureusement exploitées par l'auteur, de même que beaucoup d'allusions d'actualité toute locale, échapperont nécessairement au lecteur non canadien. Cependant, je ne doute pas que les renseignements que contient cet ouvrage, de même que

l'originalité de bon aloi qui le caractérise, ne lui assurent un succès réel chez les lecteurs instruits, accoutumés à lire des relations de voyages ou à voyager eux-mêmes.

Serait-il vrai de dire que l'auteur a peut-être trop cédé à la préoccupation de l'exactitude ? Il est certain que, dans les choses non essentielles, la vérité n'exige pas toujours la précision absolue, et que parfois celle-ci ôte de l'essor à la phrase, de l'élan au discours. En tout cas, ce ne serait là que l'exagération d'une qualité rare chez un voyageur qui revient de loin, et j'y trouverais une précieuse garantie de véracité pour les parties importantes de l'ouvrage.

Les descriptions de M. l'abbé Huard ne sont ni longues, ni fastidieuses. Elles ont souvent de la couleur ; mais pas trop. Au moment où le pompeux fait mine de se produire, une raillerie fine et légère se dessine à la chute de la phrase et vient nous dire que l'écrivain s'est rendu compte du danger et qu'il a vu l'écueil.

J'ai lu avec émotion les pages de ce livre

où il est question des travaux de Monseigneur Bossé, de l'abbé Ternet et d'autres missionnaires pour la cause de la religion et de l'éducation sur les plages lointaines du Labrador, de même que celles où il est parlé de l'abnégation vraiment héroïque d'humbles institutrices qui, elles aussi, ont travaillé, sous le regard de Dieu, à instruire et à secourir les pauvres ; et j'ai éprouvé un sentiment de fierté à la pensée de ce qu'a fait dans le passé et de ce que fait encore aujourd'hui le génie catholique partout où il y a des œuvres de charité, d'intelligence et de dévouement à accomplir.

Quelle démonstration lumineuse et consolante surgit de ces pages !

J'ai lu aussi avec un intérêt particulier ce que dit M. l'abbé Huard des gisements de sable magnétique de Moisie. La tentative d'exploitation de ce minerai de fer a eu, dans le temps, beaucoup de retentissement. On connaissait le sable magnétique de la Côte Nord sous le régime français. Ce fut lors de la fuite des *raiders* de Saint-Alban, pendant la guerre de sécession des Etats-Unis, que l'on en a fait

une deuxième fois la découverte. Les noms des Têtu, des Labrèche-Viger, des Letellier, etc., sont mêlés à cette dramatique histoire de la fuite des *raiders* par le golfe Saint-Laurent.

L'exploitation du sable magnétique de Moisie a laissé deux monuments pour en prolonger un peu le souvenir : l'établissement métallurgique du village de Stadacona, dont il ne reste guère de trace aujourd'hui, et une page de Jean Piquefort sur les rêves de fortune d'un professeur de toxicologie.

La rapide décroissance du bon petit peuple montagnais et sa disparition imminente à brève échéance inspirent à l'auteur de *Labrador et Anticosti* des considérations qui se terminent par cet alinéa ému et sévère :

Au moins est-il vrai de dire, pour laisser arriver un rayon de soleil sur ce tableau par trop attristant, que le peuple agonisant fera une mort édifiante, grâce aux bons missionnaires qui l'assistent de leur dévouement. Le but de la Rédemption est atteint chez les Montagnais : ils sont tous chrétiens, et chrétiens pratiquants, et chrétiens fervents ; Dieu ne permet pas à l'enfer de semer l'ivraie au milieu de ce bon grain ! C'est la récom-

pense de leur docilité à suivre les enseignements de l'Église de Jésus-Christ.—Nous, les blancs, nous méritons de moins en moins ces bénédictions spéciales du Très-Haut; et, en particulier, nous, Canadiens-Français, nous soutenons une certaine presse qui mine sourdement la foi dans les âmes et la vertu dans les cœurs; il y a là un crime social dont nous portons la responsabilité et dont nous serons châtiés ici-bas, puisque les peuples sont dès ce monde punis ou récompensés, suivant qu'ils le méritent.

M. l'abbé Huard nous parle aussi du futur chemin de fer du Labrador; mais il éloigne la réalisation de ce projet d'une façon absolument désolante pour les gens pressés. Je prends occasion de ce que dit l'auteur à ce sujet pour prier Monsieur le juge Blanchet d'oublier un peu les Pandectes et les Institutes de Justinien — choses d'un si lointain passé — pour songer davantage à ce chemin de fer de l'avenir auquel il a presque attaché son nom.

Il ne faut pas juger cette région du nord-est du Saint-Laurent par la seule côte où se fait la pêche à la morue. L'intérieur du pays a peut-être des ressources végétales et miné-

rales qu'on ne soupçonne pas de la rive. A sept milles du poste de la Tête-à-la-Baleine se trouve l'embouchure de la rivière Saint-Augustin, « une rivière qui fourmille de saumons et de truites d'une grosseur prodigieuse. C'est l'un des plus beaux et des plus importants cours d'eau du Labrador inférieur. Son estuaire, qui a un mille de largeur, est parsemé d'îles bien boisées. Et cette réapparition du règne végétal se fait aussi sentir sur la terre ferme. « J'ai « remonté cette rivière, écrivait un mission- « naire, jusqu'à vingt milles de son embou- « chure, en suivant le bras de l'est. De ce côté « elle coule dans une belle forêt de bouleaux, de « sapins, d'épinettes, etc. Revoir une belle « forêt dans cette région ordinairement si dé- « nudée, produit une jouissance assez difficile « à définir, mais très douce. On croit se re- « trouver *au pays*, où de tels aspects nous « laissent pourtant assez indifférents. Mais « l'illusion se dissipe aussitôt que l'on retourne « à la côte. »

C'est sans doute dans l'intérieur du pays, là où les fortes rivières n'ont plus qu'une lar-

geur relativement minime, que passera le chemin de fer que construiront nos neveux,—voie féconde qui jettera la vie et la civilisation dans toute cette immense région du nord et mettra le Labrador à trois jours de l'Irlande par les vaisseaux rapides.

A part la grande industrie de la pêche, dit M. Huard, il n'est pas impossible que, dans un avenir plus ou moins prochain, on utilise en ce pays quelques autres ressources aujourd'hui à peu près inexploitées.

Par exemple, les duvets et les plumes des oiseaux de mer pourraient donner lieu à un commerce de quelque importance.

Les plantes marines pourraient servir à la fabrication de précieux engrais végétaux; il serait facile aussi d'en extraire divers produits très employés dans l'industrie et dans les arts.

Les forêts de ce territoire étant composées d'arbres résineux, on y exploitera quelque jour l'industrie des gommes, des résines, et même des goudrons.

Enfin les déchets de poissons et de phoques pourraient fort bien servir à la fabrication d'une sorte de guano artificiel, comme cela se pratique dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Et si jamais le « Chemin de fer du Labrador » devient une réalité, c'est alors que l'on verra se produire le véritable développement de toute la côte du golfe. A l'époque où nous vivons cela ne vaut rien pour un pays d'être entièrement isolé du reste du monde pendant six mois de l'année, surtout lorsque pendant les six autres mois il ne jouit que de communications difficiles. Sans communications aisées, pas de commerce; sans commerce, pas d'industrie; et quand il n'y a pas d'industrie dans un pays qui ne peut être agricole, la prospérité y sera toujours fort médiocre. On ne peut imaginer la transformation qui s'opérerait au Labrador, si un chemin de fer le traversait dans toute sa longueur et le mettait en relations faciles avec le continent américain comme avec les pays d'outre-mer. Il est sûr que l'exploitation des pêcheries et le commerce des fourrures y prendraient une extension nouvelle, tandis que cent industries annexes y seraient créées. L'immense contrée de l'intérieur, encore inconnue, livrerait en ce temps-là d'importants secrets qu'il nous serait aujourd'hui inutile de pénétrer. Qui sait ce que cette région recèle, par exemple, de ressources minières? Qui sait ce que nos arrière-neveux en tireront de richesses?

Il se fera, un jour, ce chemin de fer du Labrador. On cherche trop à aller vite, aujourd'hui, pour ne pas recourir enfin à ce moyen facile de rapprocher encore l'Europe de l'Amérique. La voie du Saint-Laurent l'emporte déjà de beaucoup sur les

autres chemins du commerce. La ligne du Labrador vaudra encore mieux, et fixera définitivement notre prépondérance en fait de communications rapides durant les douze mois de l'année.

Seulement, mon cher lecteur, quelque jeune que vous soyez, je ne vous promets pas que vous aurez jamais vous-même l'avantage d'atteindre l'Atlantique par cette voie ferrée. Bien des fois le doux printemps succédera au triste hiver, bien des fois... la morue—il faut bien sacrifier un peu à la couleur locale—quittant les sombres profondeurs de l'immense Océan, reviendra en bandes innombrables côtoyer nos rivages du golfe, avant que, dans la gare du Q.-L.-A. (personne n'ignorera alors que cela veut dire *Québec-Labrador-Atlantique*), au pied de la chute Montmorency, les voyageurs partant pour l'Europe entendent le solennel avis: « En voiture, messieurs! »

Ces paroles prophétiques sont vraiment suggestives.

En voiture, messieurs !

En voiture, les Van Horne, les Garneau, les Beemer et les Scott des générations futures !

En voiture, les voyageurs de la Nouvelle-Orléans, de Chicago, de New-York !

En voiture, les touristes de Pékin, de Vancouver et de Winnipeg !

En route pour Betsiamis, pour Saint-Victor de la Rivière-aux-Graines, la grande cité ! ... ; pour la Pointe-aux-Esquimaux, les Roches Puyjalon, Natashquan, Saint-Charles du Labrador, l'océan Atlantique !....

En ce temps-là, l'île d'Anticosti aura livré tous ses secrets ; ses bords enchanteurs, couverts de jardins et de villas, ne connaîtront plus les naufrages, et le chemin de fer circulaire construit par Menier-le-Parisien, aura chassé l'ombre éplorée de Gamache jusque dans les profondeurs des forêts !

Merci à M. l'abbé Huard de nous avoir fait entrevoir au moins quelques-unes de ces brillantes perspectives.

Je voudrais, avant de terminer, signaler avec quelques détails ce que l'auteur raconte des « jardins suspendus » de la Rivière-Pentecôte, des mœurs du homard, de l'influence des foies de morue sur les parfums des grèves, et ce qu'il dit aussi des instincts carnassiers de ces horribles bêtes qu'on appelle les chiens du

Labrador. Mais cela nous entraînerait trop loin ; et d'ailleurs, il faut lire ces choses dans leur forme originale.

Je renvoie donc le lecteur à l'auteur. Il verra que le nouvel ouvrage de M. l'abbé Huard mérite d'être lu même par ceux qui ne lisent que les livres excellents.

ESTHER WHEELRIGHT

VERS les premiers jours de l'automne de 1708, la sentinelle du fort Saint-Louis, à Québec, présentait les armes à un religieux de la Compagnie de Jésus qui se dirigeait vers le château. Le Père Bigot, un des plus zélés missionnaires de l'Acadie, venait rendre compte au marquis Philippe de Vaudreuil de l'heureux résultat de démarches commencées depuis déjà plusieurs années pour tirer des mains des Abénaquis une jeune Anglaise, une enfant de dix ans, Esther Wheelright, enlevée à ses parents dans une journée de carnage, et qui, depuis lors, avait partagé les misères d'une famille sauvage qui l'avait adoptée. Le missionnaire avait aperçu un jour sa blanche figure au milieu d'un groupe de petits Abénaquis, et avait fait connaître sa captivité à sa famille, qui habitait le voisinage de Boston.

M. de Vaudreuil s'était occupé activement du rachat de cette enfant. Il lui donna asile au château Saint-Louis et voulut la traiter comme un membre de sa famille. Madame de Vaudreuil la prit aussi en affection, et, comme elle comptait partir dans quelques mois pour la France, elle résolut de la placer chez les Ursulines avec sa fille, Marie-Louise de Rigaud, âgée de près de huit ans. Le journal ou registre des Ursulines du 8 janvier 1709, contient la note suivante : « Madame la Marquise nous a donné une petite Anglaise pour pensionnaire. Elle paiera 40 écus. »

Esther Wheelright appartenait à une excellente famille et était admirablement douée au physique et au moral. Elle se fit religieuse chez les Ursulines de Québec, le 12 avril 1714, et prit le nom de Mère de l'Enfant-Jésus. Sa mère ne la revit jamais ; elle se déclara satisfaite de la savoir heureuse et se contenta de lui écrire des lettres pleines de tendresse et de lui envoyer de riches cadeaux.

M. de Vaudreuil, par égard pour la famille de la jeune fille, ne voulut pas d'abord prendre

la responsabilité d'autoriser l'entrée en religion de Mademoiselle Wheelright. Ne pouvant la confier à personne pour la conduire à Boston, il la garda auprès de lui, avec ses propres enfants, de 1710 à 1712, année de son entrée au noviciat.

La jeune étrangère dont l'enfance avait été si tourmentée, désirait ardemment vivre de la vie calme du cloître ; aussi fit-elle une religieuse modèle. Ses parents de la Nouvelle-Angleterre eurent, à plusieurs reprises, des rapports pleins de cordialité avec les Ursulines. Un de ses neveux vint même à Québec pour y voir sa légendaire parente. On lui donna la permission d'entrer dans le cloître, et la pauvre petite prisonnière des Abénaquis, devenue religieuse professe et captive volontaire, put s'enquérir à loisir de tout ce qui concernait sa famille.

On lit dans l'*Histoire du Monastère des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 46 :

Une fête que les circonstances rendirent publique, fut celle du 12 avril 1764, « jour (dit le *vieux récit*) où notre révérende Mère Supérieure, la Mère

Esther Wheelright de l'Enfant-Jésus, renouvelait ses vœux de cinquante ans de profession entre les mains de M. Briant, vicaire-général du diocèse vacant, et notre très-digne supérieur. Rien ne manqua à la solennité; M. Resche, notre très-digne confesseur, joua de l'orgue, et l'on chanta plusieurs motets pendant la sainte messe. M. Récher, de son côté, nous favorisa d'un très-beau sermon sur le bonheur de la vie religieuse. Le *Te Deum* se chanta à l'issue de la messe, et nous eûmes le soir la bénédiction du Saint-Sacrement. . . . »

Cette bien-aimée jubilaire était la première supérieure anglaise de notre maison, et par une singulière coïncidence, elle entra en charge au mois de décembre 1760, précisément à l'époque où la domination anglaise s'établissait au Canada. Cette vénérée et chère Mère, qui devait tant à l'hospitalité française, semblait dire que le mélange des deux races n'altérerait jamais en rien la charité, et que si, d'un côté, le monastère restait toujours profondément français, il saurait, de l'autre, apprécier le mérite des filles d'Albion.

La Mère de l'Enfant-Jésus mourut au vieux monastère des Ursulines de Québec, le 28 novembre 1780, à 8 heures du soir. Elle avait alors 82 ans.

L'histoire de la captivité d'Esther Wheelright et de sa délivrance par un missionnaire

français, est bien connue parmi la population de la Nouvelle-Angleterre. Elle est rapportée dans quelques-uns des livres de classe en usage dans les écoles primaires de la région de Boston.

CHANTS HURONS ET « CHICHIGOUANES »

(1900)

LES chants des Hurons de Lorette, près Québec, ont subi, d'une manière générale, les influences tonales et rythmiques résultant de l'audition fréquente des chants européens. Quelques-uns cependant sont d'une originalité frappante, comme le chant de la «danse ronde» et le chant de la «danse de la découverte,» publiés par M. l'abbé Lionel Lindsay dans son savant ouvrage intitulé: « Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France. »

Tous les chants profanes des Hurons doivent être accompagnés des *chichigouanes* ou des tambours.

Le *chichigouane* ordinaire est une corne de bœuf partiellement remplie d'osselets ou de

petits cailloux, que l'on agite à intervalles réguliers et rapprochés, pour marquer les subdivisions des périodes rythmiques et les battements des pieds des danseurs. Chez les Iroquois, on se servait de courges (citrouilles ayant la forme de gourdes) pour remplacer les cornes de bisons. Le *chichigouane* est un instrument exclusivement rythmique. Les sauvages de la Nouvelle-France ne faisaient usage d'aucun instrument mélodique ou harmonique.

Le tambour jouait un grand rôle dans les pratiques superstitieuses des sauvages. La forme des tambours hurons était à peu près celle des tambours basques.

Les mélodies huronnes se chantent avec une foule de petites notes *qui en font le charme*, comme le disait le Père Marquette en parlant des chants des Illinois, mais qui échappent à toute notation.

Cela me rappelle un souvenir personnel assez lointain que l'on me permettra de consigner ici. C'était en 1859; j'arrivais de France et d'Italie, et je voulais faire une étude des tonalités en consultant les gosiers indigènes. Je

me rendis à Lorette et j'y fus présenté à Madame Philippe Vincent, femme du chef de ce nom, appelée aussi *Orité*, ou la Tourte. Je fis connaître l'objet de ma visite, et Madame Vincent voulut bien me chanter, à plusieurs reprises, avec une parfaite complaisance, la mélodie si originale *Okiorioua ouarissaoué*, avec accompagnement de chichigouane. Lorsque je crus avoir noté cet air avec le rythme et les intervalles voulus, je le chantai à mon tour et je demandai à la chanteuse huronne si j'avais réussi à le bien saisir. Mon interlocutrice, qui ne savait pas déguiser la vérité, secoua la tête et me dit ce mot charmant : « Vous le chantez bien, mais vous ne le *menez* pas bien. »

Les appogiatures minuscules, les sonorités nasales, les heurts, les notes coulées avec inflexions du terroir, je n'avais rien noté ni rendu de tout cela. Je ne le *menais* pas bien : on ne pouvait mieux dire.

Les Hurons actuels de Lorette ne connaissent pas la signification des paroles qu'ils chantent sur leurs airs indigènes profanes. Leurs ancêtres comprenaient-ils eux-mêmes ces pa-

roles ? Lescarbot déclare que les Souriquois d'il y a trois siècles ne comprenaient rien à ce qu'ils chantaient dans leurs jongleries. Il dit aussi que le mot *alleluia* était souvent répété par ces sauvages infidèles dans les chants qui accompagnaient leurs « magies », et il suppose que le démon leur suggérerait ce mot afin de se faire louer dans les termes mêmes employés par les fidèles pour louer le Seigneur.

Nos Hurons de Lorette ignorent les pratiques superstitieuses des peaux-rouges d'autrefois. Kalm écrivait, en 1749, que ces Indiens de Lorette étaient presque entièrement francisés ; et cependant, après un siècle et demi, en 1900, les habitants de la bourgade ont encore quelque chose du type et de l'allure de l'Indien d'autrefois.

A part les quatre chants donnés par l'abbé Lindsay, les Hurons de Lorette ne chantent plus guère dans leur idiome particulier que des messes, des hymnes, des motets adaptés au plain-chant et un certain nombre de cantiques ajustés à des airs français. Les livres de chants sacrés des Hurons remontent à la période des

martyrs : ce sont des traductions et des compositions que l'on a attribuées au Père Chau-
monot, au Père Ragueneau et au Père de Bré-
beuf lui-même.

CHRISTOPHE COLOMB

—
ODE-SYMPHONIE DE FÉLICIEN DAVID

(1892)

—

LA partition de *Christophe Colomb*, de Félicien David, que l'on va bientôt faire exécuter à l'Université Laval, pour célébrer le 400^e anniversaire de la découverte du nouveau-monde, n'a pour ainsi dire rien de dramatique. C'est une ode-symphonie où il y a beaucoup de poésie et de musique descriptive : ce n'est pas un opéra. On chante cette œuvre, on ne la joue pas ; ou, pour employer le plus affreux peut-être de tous nos anglicismes, on ne *l'acte* pas.

Cette musique de David est d'une exquise suavité. Elle renferme des effets d'orchestre qui font surgir des paysages enchanteurs et dégagent de vrais parfums.

Le « chœur des génies », ou « chœur des étoiles », avec les *voix des sirènes* qui font écho et semblent surgir du sein de la mer, est un des morceaux les plus réussis de la partition. La barcarolle chantée par les *soprani* (les génies de l'océan), accompagnée par le chœur des matelots de la *Santa Maria*, est pleine de fraîcheur et de charme.

Le « chœur des sauvages » est une page ferme, originale, finement et brillamment orchestrée.



Vous souvient-il de ces deux respectables cultivateurs de la côte de Beaupré—Ignace Côté et sa femme—qui, obligés de passer sur le pont construit au-dessus de la cataracte de Montmorency, furent emportés, avec le pont lui-même, dans les ondes mugissantes ? L'homme, la femme, le cheval, la voiture, tout disparut en quelques secondes, et nulle épave n'émergea de l'abîme.

Il y a quelques années M. Delisle faisait

exécuter la partition de *Christophe Colomb*, et une délicieuse voix d'enfant chantait les couplets du petit mousse :

La mer est ma patrie,
Ce bord est mon séjour ;
J'y dois passer ma vie,
J'y dois mourir un jour.

Va, petit mousse,
Dans un climat lointain ;
La mer est douce
Pour le pauvre orphelin !

La vie est bien amère
A l'enfant délaissé
Que l'amour d'une mère
N'a jamais caressé :

Va, petit mousse,
Dans un climat lointain ;
La mer est douce
Pour le pauvre orphelin !

Je m'approchai du jeune chanteur pour le complimenter. Il leva sur moi son grand œil noir empreint de tristesse.

—« Vous chantez d'une manière bien sympathique », lui dis-je ; « comment vous nommez-vous ? »

—« Côté, » me répondit-il.

M. Delisle me prit à part et me dit :—
« Il est vraiment orphelin, mon petit mousse. Son père et sa mère périrent dans la chute Montmorency, il y a quelques années. ⁽¹⁾ Vous vous rappelez cela...—N'est-ce pas que son chant va à l'âme ? »

On a souvent remarqué que lorsqu'une pensée nous a fortement frappé l'imagination pendant l'audition d'une mélodie, elle se présente de nouveau à l'esprit à chaque nouvelle audition de cette même mélodie. Pour moi, lorsque j'entends le chant du mousse de Félicien David, je ne songe ni à Palos ni à San Salvador, ni à Colomb, ni aux nuits étoilées des tropiques, mais je vois toujours l'œil noir et la figure mélancolique du « petit Côté. »

*
* *

On sait que Félicien David, ancien saint-simonien, est mort dans une suprême misère intellectuelle, il y a une vingtaine d'années.

(1) Ce renseignement était-il bien exact ?

L'ode-symphonie du *Désert* et la création de ce genre de récit, déclamé et chanté, lui firent une réputation colossale, et, il faut bien le dire, on mit quelque exagération dans l'appréciation de cette œuvre originale. Les liens qui unissent la France à l'Algérie, voisine du Sahara, étaient bien pour quelque chose dans cet engouement.

La partition de *Christophe Colomb* est plus variée que celle du *Désert* ; mais les strophes déclamées et certains procédés de facture offrent bien des points de ressemblance entre les deux ouvrages. Ceci me rappelle un mot d'Auber qui courut les journaux lors des premières exécutions de *Christophe Colomb* :

—Certainement, avait répondu l'auteur de la *Muette* à un enthousiaste, cette musique de *Christophe Colomb* est bien intéressante ; mais il serait temps que M. Félicien David descendit de sur son chameau.

L'« ouragan » de la partition de *Christophe Colomb* ne vaut pas la « tempête » du *Désert*. La *révolte des matelots* est molle ; le cri : *Terre !* n'est pas réussi. Félicien David,

symphoniste délicat et charmant, n'avait pas le génie dramatique. Sa partition de la *Perle du Brésil* l'a prouvé surabondamment.

Ce sont ordinairement les strophes déclamées sur une tenue de l'orchestre qui empoignent le gros public dans ces odes-symphonies de David. Pour cela il faut que le « coryphée » chargé de les dire ait une voix vibrante, de l'intelligence, du cœur, une longue chevelure si c'est possible,—et c'est toujours possible avec le temps quand on n'est pas chauve,—et qu'il ne craigne pas l'emphase. On ne débite pas tous les jours des prosopopées sur une base orchestrale, et il ne faut pas laisser aux violoncelles le monopole des trémolos.

Donc, vibrez, ô voix mystérieuse qui sortez du sein de l'onde ou des profondeurs du désert, et encore une fois, n'ayez crainte de l'emphase : elle est de mise ici.

Si je parle sur ce ton railleur des strophes déclamées, c'est un peu pour dissimuler ma propre faiblesse à cet endroit. Je suis de ce gros public dont je parlais tout à l'heure, et je confesse que les stances du *Désert* et de *Chris-*

tophe Colomb déclamées sur une tenue harmonieuse de l'orchestre m'ont fait quelquefois frissonner.

Ces strophes sont-elles vraiment belles ?

Peut-être.—Je les trouve admirables, mais la musique nous joue tant de tours !

*
* *

La répétition d'hier, à laquelle j'ai eu le privilège d'assister, a été fort intéressante. M. Clodomir Delisle conduit avec habileté le chœur de l'Union Musicale ainsi que l'orchestre où figurent nos meilleurs virtuoses. Mademoiselle Robitaille et M. Dorval chantent avec beaucoup de naturel et de grâce le « duo des adieux ». Le *chant du mousse*—succession difficile—a été dit avec candeur et précision par le jeune M. Jules Chouinard, qui a été applaudi.

La « mère indienne » (Madame Chouinard) a aussi fort bien rendu ses couplets.

Monsieur Cameron exécute avec maestria les soli de clarinette du *chœur des sauvages*.

Les violons sont nombreux et jouent avec ensemble.

Le morceau final : *A toi, chef immortel*, a été enlevé, ainsi que le *chœur des matelots* et le délicieux *chœur des génies de l'océan*.

Enfin—et j'aurais dû commencer par là—Monsieur F. Gauvreau est un Christophe Colomb de premier ordre, qui sait tenir avec une véritable distinction son double rôle de baryton et de grand homme.

La soirée de l'Université Laval promet d'être brillante. On parle d'un admirable discours de l'honorable juge Routhier pour la partie littéraire de la fête.

UNE PAGE D'ADOLPHE ADAM

LE 24 décembre 1857, à onze heures et demie du soir, j'arrivais au pied de l'obélisque de Louqsor, sur la place de la Concorde (ancienne place Louis XV), à Paris, où M. Joseph Perrault, de Montréal, alors élève de l'école d'agriculture de Grignon, m'avait donné rendez-vous. Les Champs-Élysées, depuis l'arc de triomphe de l'Etoile jusqu'au palais des Tuileries, étaient éclairés par des milliers de jets de lumière, et offraient un spectacle féerique. Dix minutes plus tard, mon ami descendait de l'omnibus de Versailles et venait me serrer la main.

— Où allons-nous entendre la messe de minuit? me dit-il.

— Puisque l'Empereur et l'Impératrice

ont oublié de nous envoyer des invitations, répondis-je, il faut renoncer à la messe de la chapelle des Tuileries. . . . Ce que nous avons de mieux à faire est de nous rendre à Saint-Roch, non loin d'ici, où mon professeur, Auguste Durand, touche le grand orgue.

En franchissant le seuil de la vaste église de Saint-Roch—l'église paroissiale de Napoléon III,—j'entendis une délicieuse voix de soprano chanter une mélodie pour moi alors inconnue : c'était le cantique d'Adolphe Adam :

Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle
Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous...

L'impression que me fit cette céleste voix d'enfant fut si profonde que, bien que atténuée par le temps, elle n'est pas encore effacée.

Dans les jours, les semaines, les mois qui suivirent, j'entendis chanter le Noël d'Adam partout : dans les églises (à Saint-Eustache, à Saint-Sulpice, à la Madeleine), dans les salons (chez M. Auguste Durand, chez M. de Faucompert), dans les concerts (à la salle Herz, à la salle Sainte-Cécile, à la salle

Pleyel). C'était de l'engouement. Et ce pauvre Adolphe Adam—mort subitement le 3 mai 1856—n'était pas là pour jouir de son triomphe!

Au mois de décembre 1858, j'étais de retour au pays, et je fis entrer le Noël d'Adam dans le répertoire musical de Québec. Ici comme à Paris, le succès fut immense. Il n'y avait pas alors de messe de minuit dans les églises paroissiales de la ville, où les offices publics de Noël commençaient avec la messe de l'aurore. Ce furent les fidèles de Sillery qui, les premiers de la région de Québec, entendirent, à la messe de minuit, le célèbre cantique; et ce fut la fille aînée de l'honorable René-Edouard Caron qui le chanta, de sa voix ample et richement timbrée.

Après la messe, le bon abbé Harkin, curé de Sillery, nous convia à un réveillon superbe, auquel il ne put prendre part lui-même, ayant une troisième messe à dire. Monsieur le juge Caron (plus tard lieutenant-gouverneur de la province de Québec) fit les honneurs de la table.

A la messe solennelle du jour (25 décembre 1858), le Noël d'Adam fut chanté à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec (dont l'abbé Antoine Racine était le desservant) par Mademoiselle Belleau, avec accompagnement de harpe par Madame Peter Sheppard (née Desbarats), mère du major Sheppard, aide-de-camp actuel de Son Honneur le lieutenant-gouverneur. Je tenais le grand orgue, ou plutôt l'orgue unique, car alors l'usage d'un petit orgue d'accompagnement n'était pas encore entré *dans nos mœurs*.

Le soir, le cantique fameux fut répété dans l'église de la basse-ville. M. l'abbé Cyrille Legaré, retour de Paris, licencié ès lettres de la Sorbonne, donna le sermon—son premier sermon.

L'année suivante, bataille dans les journaux.

«... Dans ce temps-là
C'était déjà comm' ça !»

Un écrivain enthousiaste, de *L'Ere Nouvelle*, des Trois-Rivières, fit montre d'une admiration extraordinaire à l'endroit du nouveau

cantique, et donna une note excessive ; un correspondant du *Journal de Québec* protesta par une note maladroite ; les choses s'envenimèrent ; la polémique se prolongea pendant une partie du carnaval. Le Québecquois avait raison gauchement ; le Trifluvien avait tort habilement, et, la forme l'emportant sur le fond, ce fut celui qui avait raison qui passa pour battu.

« Dans ce temps-là, dans ce temps-là
C'était souvent, souvent comm' ça ! »

Mais le triomphateur, dans toute l'affaire, ce fut ce pauvre Adolphe Adam, dont l'œuvre, diversement appréciée, avait néanmoins un succès inouï et toujours grandissant dans la nouvelle comme dans l'ancienne France.

Le Noël d'Adam aura bientôt son demi-siècle. Vivra-t-il longtemps encore ? Je n'en sais rien. Ce qui est certain c'est que « la critique n'a jamais tué ce qui doit vivre et que l'éloge n'a jamais fait vivre ce qui doit mourir ».

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

A

- Abancourt, Adrien d'—, 10.
Abercromby, James, 92.
Adam, Adolphe, 178, 298, 299, 300, 301.
Alban, le Père, 186, 188.
Albanel, le Père, 131.
Albani, Madame, 145, 146, 148, 149, 150.
Ambroise, S., 21.
Angebault, Mgr, 186.
Annibal, 84.
Antoine, S., 187.
Arabi Pacha, 92.
Argyle, le duc d'—, Voyez Lorne.
Arnoux, 114, 115, 116.
Atironta, Catherine, 11.
Auber, D.-F.-E., 3, 41, 293.
Aubry, A.-E., 186.
Augé, Antoine Lemaître, 159.
Augé, Désiré Lemaître, 159.

B

- Baby, l'honorable François, 120.
Baby, l'honorable Georges, V., 120, 122.
Balthazar, 235.
Barbarin, l'abbé, 177.
Baribeau, Louis, 159.
Barré, Stanislas, 53.
Barrett, 147.
Bazaine, le général, 88.
Bazin, Pierre, 159.
Bazin, René, 186.
Beauchamp, 162, 165.
Beaudet, l'abbé Louis, 1, 6, 8.
Beaumarchais, 83.
Beauregard, l'abbé, 3.
Bédard, Isidore, 78.
Beemer, 274.
Béland, 159.
Belleau, Sir N.-F., 66.
Belleau, Mademoiselle, 300.
Bellegarde. Voyez Jamme.
Bellemare, 159.
Benoît, le Frère, 186.
Berey, le Père de —, 91.
Bernard, le Père, 186, 187, 188.
Bibaud, Maximilien, 143.
Bigot, le Père, 277.
Blais, Philippe, 168.
Blanchet, l'honorable J., 270.

- Boileau, 71.
Boisvert, François, 156, 157, 158, 161, 162, 163,
164, 165, 166, 167, 168.
Boisvert, Marguerite, 168.
Bonnechose, Charles de —, 89.
Bossé, Mgr, 268.
Boucher, 214.
Boucherville, l'honorable C.-B. de —, 3.
Bouchy, l'abbé P., 2.
Bourdon, Madame, 170.
Bourlamaque, 115.
Bourret, 159.
Braün, le Père A., 44, 46.
Brébeuf, le Père de —, 181, 287.
Briand, Mgr, 280.
Brousseau, J.-D., 2.
Brousseau, Léger, 193.
Brown, l'honorable George, 66.
Buies, Arthur, 1, 5.

C

- Cadoret, 3.
Cameron, 295.
Campbell, 136.
Capeau de Roquemaure, 179.
Carey, 4, 5.
Caron, 159.
Caron, Léon, 159.
Caron, l'honorable R.-É., 299.

-
- Cartier, sir George-Etienne, 66, 69.
Cartier, Jacques, 65, 79, 227.
Casgrain, l'abbé H.-R., 3, 57.
Cauvet, le Frère, 9.
Châlons, T.-L., 159.
Champlain, Samuel, 10, 16, 79, 81.
Chapais, l'honorable J.-C., 66.
Chapais, l'honorable T., 50, 243, 244, 245, 247, 248,
249, 250, 251, 252.
Chaperon, l'abbé, J.-T.-A., 52.
Chapleau, sir Joseph-Adolphe, 51, 100, 101, 142.
Charles Ier d'Angleterre, 236.
Charlevoix, le Père, 203.
Châteaubriand, 236, 264.
Chaumonot, le Père, 181, 287.
Chauveau, l'honorable P.-J.-O., 59, 60, 62, 63, 65,
66, 67, 70, 78, 101, 102.
Childebert, 22.
Choiseul, 203.
Chouinard, Madame E., 295.
Chouinard, Jules, 295.
Cimon, l'abbé Henri, 189.
Cloutier, 159.
Cloutier, Zacharie, 10.
Colbert, 203.
Colomb, Christophe, 292.
Commines, Philippe de —, 102.
Connolly, 136.
Côté, Augustin, 132.
Côté, Ignace, 290.

Côté, Madame I., 290.
Côté, 292.
Couillard, Guillaume, 10, 232.
Crespieul, le Père de —, 131.
Cuverville, Cavelier de —, 85.

D

Dablon, le Père, 131.
Daguerre, 233.
Dalhousie, Lord, 77, 78.
Dame, S., 159.
Damian, Mademoiselle, 147.
Daulé, l'abbé J.-D., 173, 174.
David, Félicien, 289, 292, 293.
De Crespieul, le Père, 131.
De laire, Alexis, 85, 208.
De Launay, 10.
Delille, 87.
Delisle, Clodomir, 290, 292, 295.
Delorme, Gaspard, 151, 155, 160, 161, 167.
Delsarte, François, 7.
De Maistre, Joseph, 211.
De Mun, Albert, 244, 258.
Dendemare, le Père, 9.
De Quen, le Père, 9, 14, 131.
Désaulniers, F.-L., 168.
Désaulniers, 159.
Desbarats, senior, 36.
Desbarats, George, 3, 35, 37, 38, 39, 40.

Des Châtelets, 10.
Desjarlais, Anselme, 151, 156, 159, 167.
Dionne, N.-E., 78, 79, 80, 81.
Domagoya, 227.
Donizetti, 148.
Dorval, 295.
Dosithée, le Frère, 186.
Dreuilletes, le Père, 9, 14, 131.
Duchesnay, Henri, 52.
Du Chesne, 10.
Dufferin, le comte de —, 94, 95, 99.
Dupont, Pierre, 71.
Dupuis, Louis, 118.
Durand, Auguste, 298.

F

Fabre, l'honorable Hector, 82.
Faucher de Saint-Maurice, 103.
Faucompret de —, 298.
Favre, Jules, 194.
Feauté, le Frère, 9.
Ferté, de la —, 10, 12.
Ferté, Madame de la —, 11.
Fisher, J.-C., 77.
Fléchier, évêque de Nîmes, 175, 180.
Foote, B., 147.
François Ier, 73.
François-Xavier, le Frère, 186.
Frémont, Mademoiselle Hermine, 44, 46.
Freppel, Mgr, 186.

G

- Gagnon, Charles-Edouard, 159.
Gaïdoz, H., 19.
Galt, sir A.-T., 66.
Gamache, Olivier, 275.
Gambetta, Léon, 194.
Garceau, 159.
Garneau, F.-X., 65, 101.
Garneau, l'honorable Pierre, 274.
Garrigue, Marie-Françoise, 117, 118.
Gaspard, 235.
Gatineau, 160, 163, 165.
Gaultier, J.-F., 26.
Gauvreau, Fortunat, 296.
Gauvreau, L.-H., 159.
George (d'Angleterre), le prince, 98.
George III, 217.
Germain, S., 22.
Giffard, Robert, 10, 11.
Gingras, Pierre, 162, 165, 167.
Goëthe, 61, 149.
Gontier, Pierre, 13.
Gounod, Charles, 148, 177.
Grégoire, S., 21.
Guéry, 117, 118.
Guyon, Jean, 10.
Gye, Madame. Voyez Albani.

H

- Haendel, 148.

-
- Hamel, A., 3.
Hamel, Mgr Thomas-Etienne, 1, 5, 7, 8.
Hardy, P.-N., 3.
Harkin, l'abbé, 299.
Harnois, A., 159.
Henri IV, 73, 81.
Héroid, 147.
Hertel, 213.
Hinnisdal, la comtesse Henriette d'—, 249.
Holmès, Augusta, 179.
Howison, H., 3.
Huard, l'abbé V., 261, 262, 264, 265, 267, 268, 270,
272, 275, 276.
Hudon, 162.
Hudon, l'abbé, 189.
Hunolstein, le comte Félix d'—, 249.
Hunolstein, la comtesse Félix d'—, 249.
Hurtubise, 162.

I

- Iberville, Pierre Le Moyne d'—, 241.
Innocent X., 236.

J

- Jamme dit Bellegarde, Jean, 116, 117, 118, 119, 122.
Jannet, P., 82.
Joachim, le Père, 186.
Jolliet, Jean, 10.

Joly de Lotbinière, sir Henry, 51.

Josué, 220.

Joyer, le Frère Claude, 9.

Justinien, 270.

K

Kalm, Pierre, 286.

Kleczkowski, Alfred, 119.

L

Labrèche-Viger, 269.

Labrecque, Mgr, 264.

Laflamme, Madame, 118.

Laflamme, Mgr J.-C.-K., 23, 119.

Laflèche, 214.

Lafontaine, 71.

Lalemant, le Père Jérôme, 9, 11, 14, 15.

Lamartine, A. de —, 57, 245, 247.

Lambillotte, le Père, 177.

Lamontagne, T., 162.

Lamy, Michel, 159.

La Naudière, Marie-Anne Tarieu de —, 120, 121.

Langevin, sir H.-L., 66.

La Potherie, 203.

Larose, 219.

Larue, 3.

LaRue, Hubert, 193, 194, 195, 196, 197, 198.

Laure, le Père, 131.

-
- Lava', Mgr de Montmorency —, 241.
Laverdière, l'abbé, 194.
La Vérendrye, 214.
Leblanc, Zéphirin, 3.
Le Bourdais, l'abbé, 159.
Leduc, J., 21.
Lefaiivre, Albert, 49.
Legaré, l'abbé Adolphe, 80.
Legaré, Mgr Cyrille, 2, 6, 8, 300.
Legendre, Napoléon, 33.
Leman de la Jaisse, 89.
LeMay, L.-P., 93, 94.
Le Play, 85.
Lescarbot, Marc, 286.
Letellier de Saint-Just, 269.
Letondal, A., 21.
Lévis, le chevalier de —, 84, 89, 101, 116, 249, 250.
Lévis, le marquis de —, 249, 250, 251, 252.
Lévis, la marquise de —, 249.
Liégeois, le Frère, 9.
Limoges, l'abbé, 3.
Lindsay, Alexandre, 52.
Lindsay, l'abbé Lionel-St-Georges, 283, 286.
Livernois, 233.
Lizotte, l'abbé, 189.
Loranger, l'honorable T.-J.-J., 69, 72, 143.
Lorne, le marquis de —, 98, 99, 100, 135.
Lottinville, 159.
Louise (d'Angleterre), la princesse, 98, 100.
Louis XIV, 223, 248.

Louis XV, 255.

Louis XVI, 237.

M

Macdonald, sir J.-A., 66.

Magenta, MacMahon, duc de —, 201.

Maheu, 10.

Marchand, l'honorable F.-G., 70.

Marcou, Hector, 151, 161, 162, 163, 167.

Marguerie, F., 10.

Marquette, le Père Jacques, 284.

Martin, Abraham, 10.

Masse, le Père, 9.

Massimi, 147.

Max O'Rell, 207.

Mayrand, l'honorable Etienne, 159.

McLean, 141.

Melchior, 235.

Menier, Henri, 275.

Merrill, Henry, 3.

Métastase, 238.

Metternich, le prince de —, 4.

Michelet, 184.

Mirecourt, Eugène de —, 38, 149.

Montalembert, le comte de—, 2.

Montcalm, le marquis de —, 78, 83, 84, 89, 91, 104,

113, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 122,

, 203, 223.

Montmagny, le chevalier Ch. Huault de —, 9, 10,

231, 232, 233.

Montmorency-Laval, Mgr de —, 241.

Morin, l'honorable A.-N., 70.

Mozart, Wolfgang-Amédée, 174.

Myrand, Ernest, 174.

N

Nadaud, Gustave, 231.

Napoléon III, 1, 35, 65, 201, 298.

Nicolay, le marquis de —, 249, 250, 252.

Nicolay, la marquise de —, 249.

Nillson, Mademoiselle, 149.

Normanville, 214.

Notman, 233.

O

O'Rell, Max, 207.

Orléans, Charles d'—, 32.

Orléans, le duc d'—, 204.

Orsini, 1.

P

Pange, M. de —, 2.

Parent, Henri, 3.

Paris, le comte de —, 204, 249.

Parkman, sir Francis, 80.

Patry, l'abbé P., 3.

Pelletier, l'abbé André, 3.

-
- Perrault, Joseph-X., 2, 8, 297.
Picotte, Honoré, 152, 167.
Pierri, 1.
Piquefort, Jean, 269.
Plamondon, A., 169.
Pontbriand, Mgr de —, 104, 116.

Q

- Quéry, Marie-Françoise, 117, 118.

R

- Racine, Mgr Antoine, 134, 300.
Racine, Jean, 102.
Ragueneau, le Père, 181, 287.
Ramezay, 113.
Récher, l'abbé, 280.
René, le roi, 186.
Renfrew, 167.
Resche, l'abbé, 280.
Richelieu, le cardinal de —, 203.
Rigaud, Marie-Louise de —, 278.
Robitaille, l'honorable Théodore, 50.
Robitaille, Mademoiselle, 295.
Roland, (de Roncevaux), 227.
Rolland, Eugène, 127.
Roquemaure, Capeau de —, 179.
Rossini, Gioacchino, 3, 35, 36, 37, 38, 39, 49, 97, 233.
Rossini, Madame, 37, 38.

Rotoli, 148.

Routhier, l'honorable A.-B., 46, 296.

Routier, l'abbé Joseph-Honoré, 3.

Roy, Adolphe, 3.

S

Saint-Martin, 10, 12.

Sarrasin, Michel, 23, 24, 25, 26.

Schiller, 238.

Scott, J.-G., 274.

Sébillot, Paul, 18, 19, 129.

Shakespeare, 201.

Sheppard, Madame P., 300.

Sheppard, H.-C., 300.

Sully, 81.

T

Taché, sir Etienne-Paschal, 66.

Taché, J.-C., 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 93, 94,
136, 143.

Taiguragny, 227.

Taillon, l'honorable L.-O., 70, 190.

Tarieu. Voyez La Naudière.

Tellier, Edouard, 151, 156, 159, 165, 166.

Ternet, l'abbé, 268.

Têtu, l'abbé D.-H., 3.

Têtu, David, 269.

Têtu, Laurent, 3.

- Thibaudeau, Alfred, 3.
Tilley, sir Leonard, 66.
Tonnancour, 213.
Townshend, le général, 116.
Tremblay, l'abbé Alfred, 189.
Tronquet, 10, 11.
Tupper, sir Charles, 66.
Turenne, le maréchal de —, 175.
Turenne, le comte de —, 94, 95.
Turgeon, Alfred, 2.

U

- Ulthrogothe, 22.

V

- Van Horne, sir William, 274.
Vaudreuil, le marquis Philippe de —, 277, 278.
Vaudreuil, la marquise Philippe de —, 278.
Verdi, G., 97, 149, 199, 200, 201.
Verret, A.-H., 2.
Veuillot, Louis, 228.
Victor-Émanuel 1er, 199.
Victoria Ière, 219.
Villemain, 247.
Vimont, le Père, 9.
Vincent, Madame, 285.

W

Wheelright, Esther, 277, 278, 279, 280.

Wolfe, le général, 78, 116, 122.

Y

Young, Ainslie, 120.

Young, Madame A. (née Baby), 120.

Young, John, 121, 122.

ERRATUM

A la page 142, fin du premier alinéa, au lieu de: *ports d'exploitation*, lisez: *ports d'exportation*.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1. Souvenirs intimes	1
2. La fête de Noël à Québec en 1645 . . .	9
3. A bâtons rompus	17
4. Chronique d'Avril. (1882)	27
5. Une visite chez Rossini	35
6. Bibliographie	43
7. Athéniens et Beurriers	49
8. Villégiature. (1868)	55
9. L'Esprit d'Autrefois	59
10. Poésie d'outre-tombe	69
11. Chronique de Québec. (1891)	75
12. Petite Chronique. (1882)	87
13. Chronique de Septembre. (1883)	97
14. Après la Session	107
15. La Montre de Montcalm	113
16. Folk-Lore	123

17. Le Lac St-Jean et les Montagnais	131
18. Retour du Saguenay	139
19. Madame Albani	145
20. Dans les Plaines de l'Ouest. — Rencontre inattendue	151
21. La Musique et les Noël's populaires	169
22. Chez les Trappistes de Mistassini	185
23. L'Agriculture à l'École	193
24. En Italie	199
25. Notre Langage	203
26. Philologie	213
27. Percé et la Mer	225
28. Premier venu	231
29. Chronique de Janvier (1883)	235
30. « Discours et Conférences »	243
31. Les Déceptions d'un Parisien	253
32. « Labrador et Anticosti »	261
33. Esther Wheelright	277
34. Chants hurons et Chichigouanes	283
35. « Christophe Colomb »	289
36. Une page d'Adolphe Adam	297
